

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, May 1, 2012  
Wednesday, May 2, 2012

---

Issue No. 17

*Seventh and eighth meetings on:*

The study of the Main Estimates for  
the fiscal year ending March 31, 2013

*Sixteenth meeting on:*

The study on the potential reasons for price discrepancies  
in respect of certain goods between Canada and the  
United States, given the value of the Canadian dollar  
and the effect of cross border shopping on  
the Canada economy

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

*Président :*

L'honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 1<sup>er</sup> mai 2012  
Le mercredi 2 mai 2012

---

Fascicule n<sup>o</sup> 17

*Septième et huitième réunions concernant :*

L'étude du Budget principal des dépenses  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

*Seizième réunion concernant :*

L'étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités  
entre les prix de certains articles vendus au Canada et  
aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien  
et les répercussions du magasinage transfrontalier  
sur l'économie canadienne

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Richard Neufeld, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	Marshall
Callbeck	Nancy Ruth
* Cowan	Peterson
(or Tardif)	Ringuette
Gerstein	Runciman
Hervieux-Payette, P.C.	Wallin
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Wallin replaced the Honourable Senator Finley (*May 2, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Richard Neufeld

et

Les honorables sénateurs :

Buth	Marshall
Callbeck	Nancy Ruth
* Cowan	Peterson
(ou Tardif)	Ringuette
Gerstein	Runciman
Hervieux-Payette, C.P.	Wallin
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Wallin a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 2 mai 2012*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 1, 2012  
(40)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (11).

*In attendance:* Édison Roy-César, Terrance Thomas and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 28, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 13.*)

**WITNESSES:***Public Service Commission:*

Anne-Marie Robinson, President;  
Hélène Laurendeau, Senior Vice-President.

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer;  
  
Ross MacLeod, Assistant Deputy Minister, Governance Planning and Policy Sector;  
  
Marc-Arthur Hyppolite, Assistant Deputy Minister, Compensation and Labour Relations Sector.

Ms. Robinson made a statement and, together with Ms. Laurendeau, answered questions.

Ms. Meredith made a statement and, together with Mr. MacLeod and Mr. Hyppolite, answered questions.

At 11:06, the committee suspended.

At 11:09, the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2011, the committee continued its study on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross border shopping on the Canadian economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 5.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee proceeded in camera to consider a draft report.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 1<sup>er</sup> mai 2012  
(40)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (11).

*Également présents :* Édison Roy-César, Terrance Thomas et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 février 2012, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n<sup>o</sup> 13 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Commission de la fonction publique :*

Anne-Marie Robinson, présidente;  
Hélène Laurendeau, vice-présidente principale.

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines;  
  
Ross MacLeod, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques;  
  
Marc-Arthur Hyppolite, sous-ministre adjoint, Secteur de la rémunération et des relations de travail.

Mme Robinson fait une déclaration puis, avec Mme Laurendeau, répond aux questions.

Mme Meredith fait une déclaration puis, avec MM. MacLeod et Hyppolite, répond aux questions.

À 11 h 6, la séance est suspendue.

À 11 h 9, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2011, le comité poursuit son étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n<sup>o</sup> 5 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour faire l'étude d'un projet de rapport.

It was agreed that staff be permitted to remain during the in camera portion of the meeting.

At 11:37 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Wednesday, May 2, 2012  
(41)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:40 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson, Ringuette, Runciman and Wallin (12).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 28, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 13.*)

*WITNESSES:*

*Fisheries and Oceans Canada:*

Roch Huppé, Chief Financial Officer;

Kevin Stringer, Assistant Deputy Minister, Program Policy;

David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Jody Thomas, Deputy Commissioner, Operations, Canadian Coast Guard.

*Agriculture and Agri-Food Canada:*

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management;

Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch;

Jody Aylard, Acting Assistant Deputy Minister, Research Branch.

Mr. Huppé made a statement and, together with Mr. Stringer, Mr. Balfour and Ms. Thomas, answered questions.

At 7:58 p.m., the committee suspended.

Il est convenu que le personnel soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

À 11 h 37, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mercredi 2 mai 2012  
(41)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 40, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson, Ringuette, Runciman et Wallin (12).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 février 2012, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Pêches et Océans Canada :*

Roch Huppé, dirigeant principal des finances;

Kevin Stringer, sous-ministre adjoint, Politiques relatives aux programmes;

David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches;

Jody Thomas, sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne.

*Agriculture et Agroalimentaire Canada :*

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques;

Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée;

Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture;

Jody Aylard, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction générale de la recherche.

M. Huppé fait une déclaration puis, avec MM. Stringer et Balfour ainsi que Mme Thomas, répond aux questions.

À 19 h 58, la séance est suspendue.

At 8:02 p.m., the committee resumed.

Mr. Meredith made a statement and, together with Mr. Corriveau, Ms. Moritz and Ms. Aylard, answered questions.

At 8:55 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

À 20 h 2, la séance reprend.

M. Meredith fait une déclaration puis, avec M. Corriveau et Mmes Moritz et Aylard, répond aux questions.

À 20 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Jodi Turner

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, May 1, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) is in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** I am calling to order this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

Honourable senators, today we are going to continue our study of the Main Estimates for the 2011-12 fiscal year that is before our committee.

[*English*]

Today we are pleased to welcome officials from the Treasury Board of Canada Secretariat and the Public Service Commission, who are here to discuss the impact of budget reductions, specifically the processes involved in addressing the human resources reductions and the tools available to employees who might find that their job has become redundant.

From the Public Service Commission we are pleased to welcome, for the first time in her capacity as President of the Public Service Commission, Anne-Marie Robinson. She is accompanied by Hélène Laurendeau, Senior Vice-President.

[*Translation*]

Welcome and thank you for being with us today.

[*English*]

Ms. Robinson, we have a long history of meeting with your predecessor and look forward to a continuation of that. We expect we will have you in for a more general meeting, which we will arrange at a mutually convenient time.

We also know the Treasury Board of Canada Secretariat very well. You provide us with a lot of background information, which we very much appreciate. From the Treasury Board of Canada Secretariat we have Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer; Ross MacLeod, Assistant Deputy Minister, Governance Planning and Policy Sector, and Marc-Arthur Hyppolite, Assistant Deputy Minister, Compensation and Labour Relations Sector.

Ms. Robinson, I understand you have brief opening remarks. I will then turn to Ms. Meredith and we will go to a discussion for a period.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 1<sup>er</sup> mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Je déclare ouverte la séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Honorables sénateurs, aujourd'hui nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière 2011-2012, dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Nous sommes ravis d'accueillir aujourd'hui des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et de la Commission de la fonction publique, qui sont ici pour discuter des effets des réductions budgétaires, et plus précisément les modalités de la réduction des ressources humaines et des outils à la disposition des employés qui ont appris que leur poste est devenu excédentaire.

Nous souhaitons donc la bienvenue aux deux représentantes de la Commission de la fonction publique, Mme Anne-Marie Robinson, qui comparait pour la première fois à titre de présidente, et Mme Hélène Laurendeau, vice-présidente principale de cet organisme.

[*Français*]

Bienvenue et merci d'être parmi nous aujourd'hui.

[*Traduction*]

Mme Robinson, nous avons maintes fois reçu votre prédécesseur et comptons bien faire de même avec vous. Nous aimerions d'ailleurs organiser avec vous une réunion consacrée à des questions plus générales et nous allons tenter de trouver un moment qui nous conviendra à tous.

Nous entretenons également de très bonnes relations avec les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ils nous fournissent quantité d'informations générales, qui nous sont fort utiles. Nous accueillons donc, du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada Mme Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines, M. Ross MacLeod, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques et M. Marc-Arthur Hyppolite, sous-ministre adjoint, Secteur de la rémunération et des relations de travail.

Je crois savoir, madame Robinson, que vous souhaitez nous faire de brefs commentaires préliminaires. Je donnerai ensuite la parole à Mme Meredith, après quoi nous passerons à une période de discussion.

[Translation]

**Anne-Marie Robison, President, Public Service Commission:**  
Mr. Chair, thank you and good morning. I am accompanied by Hélène Laurendeau, senior vice president, Policy Branch.

We are pleased to be here today along with our colleagues from the Treasury Board Secretariat with whom we share responsibilities for managing workforce adjustment.

We all acknowledge that the implementation of fiscal restraint will be difficult for organizations and employees. While Treasury Board Secretariat has lead responsibility in managing workforce adjustment, I can assure the members of this committee that there has been a great deal of collaboration between our two organizations.

We also worked with the Canada School of Public Service, bargaining agents and other key stakeholders to coordinate our efforts with respect to workforce management.

The Public Service Commission has two specific roles with respect to workforce adjustment, the first occurs in the beginning of the process, the second takes place closer to the end.

I would like to begin with the first of these two roles, providing guidance and support to departments in selecting employees for retention or lay-off.

As part of our mandate, the PSC provides overall policy direction to assist deputy heads, managers and human resources advisors in making decisions based on merit and consistent with the values of the Public Service Employment Act.

[English]

There are generally two scenarios that can arise from budget reductions. In the first one, a work unit can be completely eliminated. In that case, all of the employees in that scenario would be declared surplus and then they would have different options that would come into play. In the second scenario, a work unit would be partially eliminated. Here, we need a method for selecting — out of a group of employees who perform similar duties — which employees would be retained or laid off. These employees are selected in accordance with the regulations of the Public Service Commission.

This brings me to the *Guide on the selection of employees for retention or lay-off*, which we have recently updated to provide more detailed and concrete guidance on how to appropriately apply this process in specific situations. It is assisting managers in

[Français]

**Anne-Marie Robison, présidente, Commission de la fonction publique :** Monsieur le président, merci et bonjour. Je suis accompagnée de Mme Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques.

Nous sommes heureuses d'être ici aujourd'hui avec nos collègues du Secrétariat du Conseil du Trésor avec lesquels nous partageons des responsabilités quant à la gestion du réaménagement des effectifs.

Nous sommes tous du même avis, que la mise en œuvre des restrictions budgétaires sera difficile pour les organisations et pour les employés. Même si le Secrétariat du Conseil du Trésor a eu la responsabilité de diriger les efforts liés au réaménagement des effectifs, je peux vous assurer que nos deux organisations ont collaboré étroitement à cet égard.

De plus, nous avons travaillé avec l'École de la fonction publique du Canada, des agents négociateurs et d'autres intervenants importants pour coordonner tous nos efforts.

La Commission de la fonction publique a deux rôles quant au réaménagement des effectifs : le premier, prend place au début du processus, et le deuxième, près de la fin.

J'aimerais commencer avec le premier de ces deux rôles, soit celui de fournir des conseils et un appui aux ministères relativement à la sélection des employés aux fins de maintien en poste ou de mise en disponibilité.

Dans le cadre de son mandat, la commission offre une orientation stratégique générale aux administrateurs généraux, aux gestionnaires et aux conseillers en ressources humaines. Cette orientation touche la prise de décisions de dotation fondées sur le mérite et conformes aux valeurs prévues dans la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

[Traduction]

Il y a, en règle générale, deux scénarios qui peuvent découler des réductions budgétaires. Dans le premier, une unité de travail peut être complètement éliminée. Tous les employés sont alors déclarés excédentaires et diverses solutions s'offrent à eux. Dans le second, l'unité de travail est partiellement éliminée, et nous avons besoin d'une méthode de sélection pour choisir, parmi les employés d'un groupe qui font des tâches semblables, les employés à maintenir en poste ou ceux à mettre en disponibilité. Ces employés sont sélectionnés selon les règlements de la Commission de la fonction publique.

Voilà qui m'amène à vous parler du *Guide de sélection des fonctionnaires aux fins de maintien en poste ou de mise en disponibilité*, le SMPMD. Nous avons récemment mis ce guide à jour pour donner une orientation plus détaillée et pratique sur la

running merit-based structured processes to help select employees who will be retained or laid off and to do so in a fair and transparent manner.

To date, PSC employees have provided intensive training to some 3,700 managers and human resources advisers based on specific situations and decisions.

We believe that a preventive, proactive approach and upfront support are critical in helping operational managers fully understand and apply our guides and tools appropriately. We all believe we need to get this right the first time.

I would now like to turn to several initiatives it is by the Public Service Commission to facilitate workforce adjustments. Alternation is part of workforce adjustments negotiated by the Treasury Board Secretariat. It allows surplus employees who want to stay in the public service the possibility of exchanging positions with those who may wish to leave. Under normal rules, both the employees staying and the employees leaving would be subject to the full assessment of merit, even though the employee leaving will never perform the duties of positions which are going to be eliminated. In order to facilitate these exchanges — and to avoid spending public funds on evaluating employees who are about to leave the public service — the PSC has used its powers to exclude those persons leaving from the application of merit, recourse and other provisions of the Public Service Employment Act. Full merit provisions still apply to the appointment or deployment of persons who do stay in the public service.

*[Translation]*

The second initiative is a temporary mechanism that relates to official language requirements. Some of the employees facing involuntary displacement have second-language evaluation results that are older than five years. Under our current policies, SLE results can be valid as long as employees remain in their current positions. However, when employees are appointed to new positions, the SLE results must have been certified within the past five years. In the situation where a large number of people being displaced all at once may have SLE results older than five years, this requirement would prevent them from being appointed or deployed to positions for which they have already met the required language levels and would otherwise be fully qualified. Therefore, we have amended our policies to allow managers to use SLE test results that are over five years old to appoint these employees to bilingual positions.

façon d'appliquer correctement ce processus dans des situations particulières. Le guide aide les gestionnaires à effectuer des processus structurés et fondés sur le mérite pour sélectionner les employés qui seront maintenus en poste ou mis en disponibilité. De plus, il prévoit des dispositions qui les aident à le faire d'une façon juste et transparente.

Jusqu'à maintenant des employés de la commission ont fourni de la formation intensive à quelque 3 700 gestionnaires et conseillers en ressources humaines relativement à des situations et à des décisions particulières.

Nous croyons qu'une approche préventive et proactive, ainsi qu'un appui initial, sont essentiels pour aider les gestionnaires des opérations à comprendre et à appliquer pleinement et adéquatement nos guides et outils. Nous estimons tous devoir nous assurer que l'approche fonctionne dès le début.

J'aimerais maintenant discuter de quelques initiatives mises en œuvre par la commission pour faciliter le réaménagement des effectifs. L'échange de postes fait partie du réaménagement des effectifs et a été négocié par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il offre à un employé excédentaire qui veut rester à la fonction publique la possibilité d'échanger son poste avec un autre qui désire quitter. Selon les règles habituelles, les employés, tant ceux qui restent que ceux qui partent, sont assujettis à la pleine évaluation du mérite, même si les employés qui partent ne rempliront plus jamais les fonctions des postes qui sont en voie d'être éliminés. Afin de faciliter ces échanges, et d'éviter de dépenser des fonds publics pour évaluer des employés qui partent, la commission a utilisé ses compétences pour exclure ces employés de l'application du mérite, du recours et d'autres dispositions de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. Cependant, les dispositions liées à l'application du plein mérite continuent de s'appliquer à la nomination ou à la mutation des employés qui restent à la fonction publique.

*[Français]*

La deuxième initiative est un mécanisme temporaire lié aux exigences en matière de langues officielles. Certains des employés, qui seront déplacés de façon involontaire, pourraient avoir les résultats des évaluations de langue seconde qui remontent à plus de cinq ans. Selon les politiques actuelles, le résultat des évaluations de langue seconde demeure valide aussi longtemps que les employés demeurent dans le poste. Cependant, lorsque ces employés seront nommés à de nouveaux postes, les résultats d'évaluation de langue seconde doivent avoir été validés au cours des cinq années précédant la nomination. Dans le cas où un grand nombre de personnes déplacées en même temps pourraient avoir des résultats d'évaluation en langue seconde qui remontent à plus de cinq ans, cette exigence les empêcherait d'être nommées ou mutées à des postes pour lesquels ils satisfont déjà aux exigences des niveaux de langue requis et pour lesquels ils seraient autrement déjà qualifiés. Nous avons donc modifié nos politiques pour permettre aux gestionnaires d'utiliser le résultat d'évaluation de langue seconde, qui remonte à plus de cinq ans, pour nommer ces employés à des postes bilingues.

These employees must, however, obtain new, valid SLE test results within 12 months.

This provision is time-limited and it will be in place until March 31, 2015. The PSC will be closely tracking and monitoring every case where departments and agencies use this temporary measure. Managers are expected to ensure that the bilingual functions of the position are carried out in the interim, so that service to the public and language of work requirements of the Official Languages Act are respected.

[English]

I would now like to turn to the PSC's second role with respect to workforce adjustments: our responsibility for managing priority entitlements.

Under our legislation and regulations, priority persons are eligible to be appointed ahead of all others to vacant positions in the public service, provided that they meet the essential qualifications of the positions.

Surplus employees and laid-off individuals have entitlements to priority appointments. These entitlements help the public service retain skilled and competent people in whom the Government of Canada has invested in terms of training. These entitlements also allow us to redeploy employees and therefore avoid the cost of hiring new ones. The PSC is responsible for ensuring that these entitlements are observed, and it does so through the priority administration program.

Before proceeding with an appointment process, departments must first clearly demonstrate that they have consulted and considered the list of priorities by obtaining a priority clearance number from the Public Service Commission. We have enhanced the program to better support the needs of departments and employees and to help prepare for anticipated increases in the number of priority persons.

The PSC has seen an increase in the number of new surplus priorities over the past year — from 226 to 576. We expect this trend to continue in the next year.

We have reallocated resources to this program and we will be monitoring it very closely. It is critical that this program function well during this time of transition, and it will become a key source of hiring over the next couple of years.

[Translation]

The PSC is committed to working with stakeholders to ensure that our policies, guides, tools and programs provide effective direction and support and we will continue to adapt them to

Les employés en question doivent toutefois obtenir de nouveaux résultats d'évaluation de langue seconde valides dans les 12 mois suivant la nomination.

La disposition sera en place pour un certain temps seulement, soit jusqu'au 31 mars 2015. La commission prévoit surveiller de très près tous les cas où les ministères et organismes utiliseront cette mesure temporaire. Dans l'intervalle, les gestionnaires doivent s'assurer que les fonctions bilingues liées au poste sont remplies de façon à ce que les exigences en matière de service au public et de langue de travail, énoncées dans la Loi sur les langues officielles, soient respectées.

[Traduction]

Je souhaite maintenant aborder le sujet du deuxième rôle de la CFP : notre responsabilité à l'égard de la gestion des droits de priorité.

En vertu de la loi et des règlements, les « bénéficiaires de priorité » ont le droit d'être nommés avant toute autre personne aux postes vacants à la fonction publique pour lesquels ils possèdent les qualifications essentielles.

Les employés excédentaires et les personnes mises en disponibilité ont des droits en ce qui a trait aux nominations prioritaires. Ces droits aident la fonction publique à maintenir en poste des personnes compétentes et qualifiées pour lesquelles le gouvernement du Canada a défrayé les coûts de perfectionnement. Ils permettent aussi de réaffecter des employés et ainsi d'éviter les coûts d'embauche de nouveaux employés. La commission a la responsabilité de veiller à ce que ces droits soient respectés, ce qu'elle fait par l'intermédiaire du programme d'administration des priorités.

Avant d'entamer un processus de nomination, les ministères doivent, premièrement, démontrer clairement qu'ils ont consulté et considéré la liste de priorités en obtenant un numéro d'autorisation en matière de priorité de la commission. Nous avons amélioré le programme afin de mieux répondre aux besoins des ministères et des employés, et d'aider à se préparer à l'augmentation prévue du nombre de personnes bénéficiaires de droits de priorité.

La commission a constaté, au cours de la dernière année, une hausse de 226 à 576 nouveaux bénéficiaires de droits de priorité en raison des employés déclarés excédentaires.

Nous avons réaffecté des ressources à ce programme et allons le surveiller de très près. Il est primordial que ce programme fonctionne bien pendant cette période de transition puisqu'il deviendra une source d'embauche principale au cours des quelques années à venir.

[Français]

La Commission de la fonction publique s'est engagée à collaborer avec les intervenants pour veiller à ce que ses politiques, ses guides, ses outils et ses programmes fournissent

reflect changing needs. We will also continue to use our oversight mechanisms and report to Parliament on those areas for which we are responsible.

Thank you and I would be very happy to respond to your questions at the appropriate time.

[English]

**Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer, Treasury Board of Canada Secretariat:** Thank you. I appreciate the opportunity to appear before the committee to speak to the human impact of the planned reduction in employment in the public service.

Building on the remarks made by my colleague from the Public Service Commission, I would like to highlight for you the work we have done to engage and prepare for these workforce reductions.

[Translation]

To provide you with a brief explanation of the role of my organization within the Treasury Board Secretariat, the office of the chief human resources officer leads people management across the core public administration by developing workplace and workforce policies and programs. We centrally manage terms and conditions of employment, compensation, and pension and benefit plans. We also work to develop executive leadership.

[English]

As you now know, as a result of Budget 2012, federal employment will be reduced by about 19,200 or 4.8 per cent over three years. Taking into account attrition, the planned reduction in departmental spending is expected to eliminate about 12,000 government positions over a three-year period.

We know this is a difficult time for those affected. Caring for them, valuing every person, and treating them fairly and with respect is fundamental to the public service and to the values that support the way the government deals with its employees.

To that end, several actions have been initiated over the past year by my office in partnership with the Canada School of Public Service and the Public Service Commission to prepare organizations to implement workforce reductions. A key component of these activities is respecting the existing workforce adjustment measures that were negotiated with unions and that are part of collective agreements. These workforce adjustment agreements provide structure for departments to plan and manage any reductions in their workforce.

une orientation et un soutien efficaces. De plus, nous allons continuer de les adapter en fonction de l'évolution des besoins. Nous allons également continuer à utiliser nos mécanismes de surveillance et de faire rapport au Parlement quant aux secteurs dont nous sommes responsables.

Je me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions, au moment approprié.

[Traduction]

**Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Je vous remercie. Je suis heureuse de pouvoir comparaître devant le Comité pour parler des répercussions sur les employés de la réduction de postes prévue au sein de la fonction publique.

En m'appuyant sur les observations faites par mon collègue de la Commission de la fonction publique, j'aimerais vous présenter le travail que nous avons fait pour informer les employés sur l'exercice de réduction de l'effectif et pour les y préparer.

[Français]

Je vais vous expliquer brièvement le rôle de mon organisation au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor. Le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines dirige la gestion des personnes dans l'ensemble de l'administration publique centrale en élaborant les politiques et les programmes sur le milieu de travail, la rémunération et les régimes de retraite et d'avantages sociaux. Nous nous employons aussi à perfectionner le leadership des cadres supérieurs.

[Traduction]

Comme vous le savez maintenant, le nombre de postes dans l'administration fédérale sera réduit d'environ 19 200, soit 4,8 p. 100, sur une période de 3 ans par suite des mesures annoncées dans le budget de 2012. Si l'on tient compte de l'attrition, la réduction prévue des dépenses ministérielles devrait permettre d'éliminer près de 12 000 postes gouvernementaux sur une période de 3 ans.

Nous savons que c'est un moment difficile pour les personnes touchées. Notre soutien à ces personnes, c'est-à-dire apprécier chaque personne et traiter tout le monde avec équité et respect, est fondamental pour la fonction publique et les valeurs qui guident la façon dont le gouvernement traite ses employés.

À cette fin, mon bureau, en partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada et la Commission de la fonction publique, a pris plusieurs mesures au cours de la dernière année pour préparer les organisations à mettre en œuvre les réductions d'effectif. Un élément clé de ces activités consiste à respecter les mesures de réaménagement des effectifs en vigueur, qui ont été négociées avec les syndicats et qui font partie des conventions collectives. Ces ententes de réaménagement des effectifs établissent la structure qui permet aux ministères de planifier et de gérer toutes leurs réductions d'effectif.

I would like to take the next few minutes to outline what we have done.

Over the past year, we have stayed connected with unions and engaged them through the National Joint Council on our comprehensive approach to workforce management. As outlined in these agreements, organizations must consult with unions and inform senior officials of the responsible union when any employee is affected.

Since spring 2011, I have provided frequent updates to deputy ministers through our recurring workforce planning and management leaders forum, various advisory committees and at our usual weekly meetings.

[*Translation*]

Last year, I also began a series of monthly emails to deputies and heads of human resources. These emails referenced our suite of guidance documents and tools for senior leadership of departments, human resources staff, and managers regarding key elements of the adjustment process.

Furthermore, starting in August 2011, my office held weekly calls with heads of human resources to identify and share information on issues that were arising in anticipation of workforce reductions.

[*English*]

Beginning in September, face-to-face training sessions were led by the Canada School of the Public Service for thousands of executives, managers and human resources staff across the country. As you have heard, the Public Service Commission led efforts to improve the priority administration system and facilitate mobility and adjustment.

While central agencies have worked hard on this file, line departments have also risen to the challenge. For example, Public Works and Government Services Canada expanded their capacity to meet increased demand for services related to retirement. As we moved from sharing information into the implementation phase, we began holding weekly forums beginning in February for those leading implementation efforts within their organizations.

One of the issues faced by deputy heads was whether to offer employees a guarantee of a reasonable job offer. When making this decision, deputy heads must consider whether they know or can predict that employment will be available for the affected employee in the department or the core public administration. To make this determination, deputy heads must consider the employee's qualifications and competencies, opportunities

J'aimerais prendre les prochaines minutes pour décrire ce que nous avons fait.

Au cours de la dernière année, nous sommes demeurés en contact avec les syndicats et nous les avons fait participer à notre approche globale en matière de gestion de l'effectif, par l'entremise du Conseil national mixte. Comme ces ententes l'indiquent, les organisations doivent consulter les syndicats et informer les cadres supérieurs du syndicat responsable lorsqu'un employé est touché.

Depuis le printemps 2011, j'ai fourni des mises à jour fréquentes aux sous-ministres dans le cadre de notre activité périodique, le Forum des dirigeants sur la planification et la gestion de l'effectif, de divers comités consultatifs et de nos réunions hebdomadaires habituelles.

[*Français*]

L'année dernière, j'ai aussi commencé à envoyer une série de courriels mensuels aux administrateurs généraux et aux chefs des ressources humaines. Ces courriels faisaient référence à notre série de documents d'orientation et d'outils pour les cadres supérieurs des ministères, le personnel des ressources humaines et les gestionnaires, concernant les éléments clés du processus de réaménagement.

En outre, depuis août 2011, mon bureau tient des téléconférences hebdomadaires avec les chefs des ressources humaines afin de repérer l'information, et de la communiquer, sur des questions qui ont été soulevées en prévision des réductions de l'effectif.

[*Traduction*]

En septembre, des séances de formation directe, en personne, ont été animées par l'École de la fonction publique du Canada à l'intention de milliers de cadres supérieurs, gestionnaires et membres du personnel des ressources humaines, partout au pays. Comme vous le savez, la Commission de la fonction publique a dirigé les efforts visant à améliorer le système d'administration des priorités et à faciliter la mobilité et le réaménagement.

Bien que les organismes centraux aient travaillé de façon intensive à ce dossier, les ministères responsables ont su aussi relever le défi. Par exemple, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a accru ses ressources pour répondre aux demandes croissantes de services relatives à la retraite. Alors que nous passons de la phase de communication de l'information à la phase de mise en œuvre, nous avons commencé, en février, à organiser des forums hebdomadaires à l'intention de ceux qui dirigent les activités de mise en œuvre dans leurs organisations.

L'un des enjeux auxquels ont été confrontés les administrateurs généraux était de décider s'il fallait ou non offrir aux employés une garantie d'offre d'emploi raisonnable. Lorsqu'ils prennent cette décision, les administrateurs généraux doivent déterminer s'ils savent ou peuvent prévoir qu'un poste sera offert à l'employé touché dans le ministère ou dans l'administration publique centrale. Pour prendre cette décision, les administrateurs

within the department as well as within the core public administration, and the current and anticipated number and types of priorities on what is known as the “priority list” that is managed by the Public Service Commission.

To help deputy heads make the best decision, my office provided their organizations with monthly data reports, which included information on their demographics, attrition rates across occupational groups, and contingent workforce for planning purposes.

[Translation]

Employees in the core public administration who are not given a guarantee of a reasonable job offer are eligible for alternation. Alternation occurs when an affected employee is able to exchange positions with someone who is not affected but wants to leave the public service.

To facilitate these decisions, my office launched an online forum internal to the federal government in February 2012 to make possible alternations across the core public administration. So far, there are over 2,500 posts from employees on the alternation forum. It is important to note that management must approve all individual alternation arrangements and must ensure that those arrangements are made in the best interest of their organization and the public service.

[English]

Throughout this process it is important to keep employees engaged. When it comes to notifying employees, managers are encouraged to work closely with their human resources adviser throughout the process and to keep lines of communication open with employees at all times.

Mr. Chair, deputy heads are ultimately responsible for all decisions related to their workforce, yet they must do so in keeping with the government-wide objectives of renewing the public service and ensuring that we have the right people in place to not only meet the needs of Canadians today but in the years ahead. To assist them, my office continues to stay in contact with deputy heads and those supporting them in decision-making and will continue to make information readily available about the resources and support mechanisms that exist to help their employees.

At this time, I would be happy to answer any questions you might have.

**The Chair:** Thank you very much. You have made many interesting points, from which I am sure several questions will evolve. I have many senators on my list. We will have to try to stay to about five minutes per senator, and then if there is time for

généraux doivent tenir compte des qualifications et des compétences de l'employé, des possibilités au sein du ministère et dans l'administration publique centrale, ainsi que du nombre et des types de priorité actuels et prévus de ce qu'on appelle la « liste de priorité » gérée par la Commission de la fonction publique.

Pour aider les administrateurs généraux à prendre la meilleure décision possible, mon bureau a fourni à leurs organisations, à des fins de planification, des rapports de données mensuels contenant de l'information sur leur effectif, les taux d'attrition de tous les groupes professionnels et l'effectif idéal.

[Français]

Les employés de l'administration publique centrale qui ne reçoivent pas une garantie d'offre d'emploi raisonnable sont admissibles à l'échange de postes. L'échange de postes a lieu lorsqu'un employé touché est en mesure d'échanger son poste avec un employé qui n'est pas touché, mais qui souhaite quitter la fonction publique.

Pour faciliter ces décisions, le personnel de mon bureau a lancé un forum en ligne au sein du gouvernement fédéral, en février 2012, pour permettre l'échange de postes dans toute l'administration publique centrale. À date, plus de 2 500 postes ont été affichés par des employés sur le forum pour l'échange de postes. Il est important de noter que la direction doit approuver les différentes ententes d'échange de postes et s'assurer que ces ententes sont établies dans l'intérêt de l'organisation et de la fonction publique.

[Traduction]

Tout au long de ce processus, il est important de continuer à s'assurer la participation des employés. Lorsqu'il s'agit d'aviser les employés, les gestionnaires sont invités à travailler étroitement avec leur conseiller en ressources humaines pendant le processus et à toujours maintenir la communication avec les employés.

Monsieur le président, les administrateurs généraux sont, en définitive, responsables de toutes les décisions qui concernent leur effectif, mais ils doivent prendre ces décisions conformément aux objectifs pangouvernementaux qui consistent à renouveler la fonction publique et à veiller à ce que nous ayons les bonnes personnes en place pour répondre aux besoins des Canadiens aujourd'hui et dans les années qui viennent. Pour les aider, mon bureau continue de demeurer en contact avec les administrateurs généraux, et ceux qui les assistent dans la prise de décisions, et continuera à rendre l'information sur les ressources humaines et les mécanismes de soutien qui sont en place facilement accessibles pour aider leurs employés.

Je serais maintenant heureuse de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup. Vous avez soulevé de nombreux points intéressants qui, j'en suis sûr, vont susciter plusieurs questions. Plusieurs sénateurs m'ont déjà demandé la parole. Dans un premier temps, nous allons tenter de nous en tenir à

round two we will go to round two. I will begin with Senator Neufeld, the deputy chair of the committee, from Charlie Lake, British Columbia.

**Senator Neufeld:** Thank you for being here today, folks. When I see the number 19,200 over three years and 7,200 of those will be through attrition, how do you figure out through attrition? Maybe I should first find out from you what you mean by "attrition." Do you mean people who have reached retirement age and they are just retiring? If that is the case, some of the programs that they may be head of could be relatively important programs and want to be kept. Do you replace those people with someone coming up through the public service? How do the numbers work out when you do that?

**Ms. Meredith:** I will take that question. When we say attrition, we mean public servants leaving the public service, and for the most part people leave the public service when they retire, through voluntary separation at retirement. This is something that we manage continuously in the public service, like any organization would, filling the gaps that are left by people who are retiring; and I might note that at this point we have a rate of attrition of about 12,000 per year, and so our challenge is to try to move people into the positions that are left by those retiring and to manage our workforce in a way that reduces the human impact of the changes that are being made to programs and services.

**Senator Neufeld:** Let me take that further. If this is someone who is managing a relatively important portfolio within a department and they are retiring, they are one of the 7,200, how do you plan to keep that program active? It is fine to say that person is retiring. That is one of 7,200. Do you replace that person or is that program just kind of done with? Is there nothing else that takes place? It is fine to say through attrition they retire, but is someone coming up to fill that position or do you just decide that that program is no longer around?

**Ms. Meredith:** No, the government makes decisions on the programs and services it wants to offer in the future, and it has made decisions on where it wants to reduce those programs and services. Our challenge is to reorient the workforce so that it is serving the programs and services that remain and is able to mobilize its workforce to deliver those programs and services, taking into account retirement.

**Senator Neufeld:** I appreciate that.

The other question is about the reduction by 19,200. How many positions within the federal government are now vacant, meaning have not been filled? There has to be a whole bunch of positions that have not been filled, and do you just take those and eliminate them to be part of the count of the balance of the 12,000?

cinq minutes par sénateur, puis nous passerons à une seconde série de questions si nous en avons le temps. Pour commencer, je donne la parole au sénateur Neufeld, le vice-président du comité, qui vient de Charlie Lake, en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Neufeld :** Merci à tous d'être présents aujourd'hui. Je me demande, quand j'entends parler d'une réduction de 19 200 postes sur trois ans, dont 7 200 par attrition, comment vous obtenez les chiffres de l'attrition? Je devrais peut-être commencer par vous demander ce que vous entendez par « attrition ». S'agit-il des gens qui ont atteint l'âge de la retraite et qui la prennent? Si c'est le cas, certains des programmes qui pourraient ainsi être amputés pourraient être relativement importants au point qu'on veuille les conserver. Allez-vous remplacer ces gens par d'autres venant de la fonction publique? Comment vous y prenez-vous pour faire les comptes dans un tel cas?

**Mme Meredith :** Je vais vous répondre. L'attrition désigne, pour nous, l'ensemble des départs de fonctionnaires de la fonction publique. La plupart d'entre eux la quittent quand ils prennent leur retraite. Il s'agit donc de départs volontaires à la retraite. C'est un problème que nous gérons en permanence dans la fonction publique, comme probablement dans toute organisation, en comblant les vides laissés par les gens qui prennent leur retraite. Permettez-moi ici de préciser que nous comptons chaque année environ 12 000 postes laissés vacants par attrition et que notre tâche est de tenter de combler ceux qui le sont à la suite de départs en retraite et de gérer notre main-d'œuvre de façon à réduire les effets sur les personnes des modifications apportées aux programmes et aux services.

**Le sénateur Neufeld :** Permettez-moi de pousser la question un peu plus loin. Si la personne qui prend sa retraite gère un portefeuille relativement important au sein d'un ministère, l'un de ces 7 200 départs, comment vous y prenez-vous pour maintenir ce programme? C'est bien de dire que cette personne prend sa retraite. C'est l'une des 7 200. Remplacez-vous cette personne ou ce programme doit-il se débrouiller ainsi? Rien d'autre n'est-il fait? C'est une chose de dire que les départs en retraite comptent dans l'attrition, mais quelqu'un va-t-il combler ce poste ou décidez-vous tout simplement d'éliminer ce programme?

**Mme Meredith :** Non, le gouvernement choisit les programmes et les services qu'il veut offrir à l'avenir, et il a effectivement choisi ceux qui subiront des coupures. La tâche qui nous incombe est de réorienter la main-d'œuvre pour l'affecter aux programmes et aux services qui sont conservés et pour être en mesure de mobiliser cette main-d'œuvre pour mettre en œuvre ces programmes et ces services, en tenant compte des départs en retraite.

**Le sénateur Neufeld :** Je le sais.

L'autre question porte sur la réduction de 19 200 postes. Combien de postes sont maintenant vacants au gouvernement fédéral, ou si vous préférez, combien n'ont pas été comblés? Il doit y en avoir un grand nombre qui n'ont pas été comblés, et vous contentez-vous de les prendre et de les éliminer pour les comptabiliser dans le solde de 12 000?

**Ms. Meredith:** Decisions on organizational structure are being made pretty much continuously through all departments of the public service. There will be decisions on where we are reducing programs or services, and then there will be a decision to render those positions vacant or to actually eliminate those positions. The next question is what is to be done with the people who are affected by the elimination of those positions.

It is not that we eliminate positions because there are retirements. Positions are eliminated because decisions are made on the programs and services that will be offered.

**Senator Neufeld:** How many full-time positions are vacant now within the federal government?

**Ms. Meredith:** I can answer rather how many employees we have in the federal government. I cannot speak to the number of vacant positions.

**Senator Neufeld:** You do not know the number of vacant positions?

**Ms. Meredith:** That is not something that we track.

**Mr. MacLeod:** We do not track that information.

**Senator Neufeld:** You do not track the number of vacant positions?

**Ms. Meredith:** No.

**Senator Neufeld:** That surprises me, to be perfectly honest. The government I came from kept track of it, and we knew all the time how many positions out there were being advertised for full-time employment that were not filled, and what you are saying is you do not pay attention to that?

**Ms. Meredith:** That is something that each department would pay attention to in their own domain.

**Ms. Robinson:** I can say the Public Service Commission does not track the number of vacant positions, but we do have information about the number of positions being advertised at any given time. I do not have that information, but I can send that information to the committee about how many positions are being advertised right now.

I should emphasize that the universe the Public Service Commission has responsibility for is a little bit smaller. Some additional departments are under the purview of the Treasury Board, but within the approximately 220,000 public servants under our mandate, we do monitor the number of positions that are being advertised. In our annual report in the fall we report on the year-over-year activity, and we did see last year a reduction overall in the size of the public service of 0.3 per cent, and we have seen in the past year that hiring has pretty much flattened out or reduced a little bit. I think that was in part in preparation for this transition.

**Mme Meredith :** Tous les ministères de la fonction publique prennent pratiquement sans cesse des décisions sur leur structure organisationnelle. Ils décideront quels programmes ou quels services seront touchés par les réductions, puis devront déterminer quels postes seront laissés vacants ou plutôt éliminés. La question qui se pose ensuite est de savoir ce que l'on fait pour les personnes touchées par ces éliminations de poste.

Nous n'éliminons pas des postes parce que leurs titulaires prennent leur retraite. Les postes sont éliminés en fonction des programmes et des services que le gouvernement a décidé de continuer ou non à offrir.

**Le sénateur Neufeld :** Combien de postes à temps plein sont maintenant vacants au gouvernement fédéral?

**Mme Meredith :** Je peux vous donner le nombre d'employés du gouvernement fédéral, mais pas celui des postes vacants.

**Le sénateur Neufeld :** Vous ne connaissez pas le nombre de postes vacants?

**Mme Meredith :** Nous ne les comptabilisons pas.

**M. MacLeod :** Nous ne comptabilisons pas cette information.

**Le sénateur Neufeld :** Vous ne comptabilisez pas le nombre de postes vacants?

**Mme Meredith :** Non.

**Le sénateur Neufeld :** Pour être tout à fait honnête, cela me surprend. C'est un chiffre que nous connaissons en tout temps au gouvernement d'où je viens. Nous savions toujours combien de postes annoncés à plein temps n'étaient pas comblés, et vous nous dites que vous ne faites pas de même!

**Mme Meredith :** C'est une question dont s'occupe chaque ministère dans son propre domaine.

**Mme Robinson :** Je dois vous préciser que la Commission de la fonction publique ne comptabilise pas le nombre de postes vacants, mais nous connaissons le chiffre du nombre de postes annoncés à tout moment. Je n'ai pas ce chiffre ici, mais je peux communiquer plus tard au comité le nombre de postes annoncés actuellement.

Je dois aussi vous rappeler que la Commission de la fonction publique n'est pas responsable de la totalité de l'appareil gouvernemental. Un certain nombre de ministères relèvent du Conseil du Trésor, mais, pour les quelque 220 000 fonctionnaires qui relèvent de notre mandat, nous comptabilisons les postes annoncés. Dans notre rapport annuel publié à l'automne, nous publions les données sur l'évolution de l'activité, d'année en année, et nous avons observé l'an dernier une réduction globale de la taille de la fonction publique de 0,3 p. 100. Nous avons aussi constaté que, l'an dernier, l'embauche s'est passablement stabilisée ou a même diminué un peu. Je pense que cela traduit en partie une préparation à cette transition.

**The Chair:** As a point of clarification, you indicated 12,000 employees by attrition each year over a three-year period, and that is what we are talking about here. That is 36,000. You only want to get rid of 19,200 positions. Why do you need to issue all these termination redundancy notices? Attrition will take care of it all for you over three years, will it not?

**Ms. Meredith:** Attrition is a powerful lever to help with adjustment, but the decisions are being made on programs and services now, and sometimes there will not be a match necessarily between the skills that we are losing and the programs that we are continuing to deliver, so there is a matching problem.

However, there is a potentially great powerful use of attrition, but of course the attrition would have to land in the right geographical areas and within the right skills categories, and there may not be a perfect match.

**Ms. Robinson:** If I could also add, Mr. Chair, this is why we have the priority administration system as well, because if persons who are declared surplus wish to stay in the public service, they have the opportunity to go into the priority administration system. That system has the capacity to redeploy qualified persons across the public service.

**Senator Ringuette:** My first question is to the Treasury Board. Does your department establish the pay scale for deputy ministers?

**Ms. Meredith:** Privy Council Office does that.

**Senator Ringuette:** Do you establish the pay scales for the EX positions?

**Ms. Meredith:** Yes, we do.

**Senator Ringuette:** Could you supply us with the pay scale for the EX level, please?

**Ms. Meredith:** I would be happy to follow up with that.

**Senator Ringuette:** Could you also provide this committee with the rationale of establishing the amount of bonus pay and the amount of pay-at-risk that will be provided to the EX level, which category and what process is used to evaluate which one will receive the bonus amount and pay-at-risk?

**Ms. Meredith:** Would you like me to give a brief outline of that now?

**Senator Ringuette:** Very brief, but we certainly want the details.

**Le président :** Pour bien cerner la situation, vous nous avez dit que, du fait de l'attrition, 12 000 employés vont quitter la fonction publique au cours de chacune des trois années à venir. Cela donne donc un total de 36 000 départs pour cette période. Vous ne voulez éliminer que 19 200 postes. Pourquoi devez-vous émettre tous ces avis de cessation d'emplois redondants? L'attrition va vous permettre d'atteindre ce chiffre sur trois ans, n'est-ce pas?

**Mme Meredith :** L'attrition constitue une aide efficace au réaménagement des effectifs, mais les décisions sont prises par programme et par service et il arrive qu'il n'y ait pas l'adéquation voulue entre les compétences que nous perdons et les programmes que nous continuons à offrir. Il y a donc un problème d'adéquation.

Toutefois, l'attrition peut s'avérer un outil très efficace, mais il faudrait bien sûr qu'elle se produise dans les bonnes régions géographiques et touche les catégories de compétences voulues. Il se peut donc que les emplois qui se libèrent ne correspondent pas parfaitement à nos besoins.

**Mme Robinson :** Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais dire que c'est précisément la raison pour laquelle nous avons le Système d'administration des priorités. Si des personnes déclarées excédentaires souhaitent rester dans la fonction publique, elles peuvent demander à être inscrites dans le Système d'administration des priorités. Celui-ci permet de réaffecter les personnes ayant les qualifications voulues dans toute la fonction publique.

**Le sénateur Ringuette :** Ma première question s'adresse aux représentants du Conseil du Trésor. Est-ce votre ministère qui fixe l'échelle salariale des sous-ministres?

**Mme Meredith :** C'est le Bureau du Conseil privé qui s'en occupe.

**Le sénateur Ringuette :** Fixez-vous les échelles salariales des postes du groupe de la direction?

**Mme Meredith :** Oui, c'est nous qui nous en occupons.

**Le sénateur Ringuette :** Pouvez-vous nous communiquer, s'il vous plaît, l'échelle salariale du groupe de la direction?

**Mme Meredith :** Je serai ravie de vous la communiquer par la suite.

**Le sénateur Ringuette :** Pourriez-vous également nous fournir la justification du montant des primes et de la rémunération conditionnelle au rendement dont bénéficiera le groupe de la direction, en précisant quelles catégories cela concerne et quelles sont les modalités utilisées, qui aura droit à la prime et à la rémunération conditionnelle au rendement?

**Mme Meredith :** Aimerez-vous que je vous l'explique rapidement maintenant?

**Le sénateur Ringuette :** Oui, très rapidement, mais nous tenons aussi à avoir les détails.

**Ms. Meredith:** Certainly. A certain proportion of executive pay is called pay-at-risk, which means it is pay that is held back until the end of the year when they prove their performance and are assessed on the basis of performance.

**Senator Ringuette:** Pay that has been held back. There is a schedule of pay and the performance pay, which is a combination of either the bonus or the pay-at-risk, and that is assessed at the end of the year and it is in addition to their pay scale; am I not right?

**Ms. Meredith:** Yes, you are right that they get their paycheque. In terms of the established pay, sort of entitlement, what we refer to as pay-at-risk is the pay that is assessed at the end of the year based on performance.

**Senator Ringuette:** Exactly. Could you send us the details and maybe, after we have looked at the details, you can come back and we can question you on those.

**Ms. Robinson,** in the commission's report last fall, in regard to audits of human resources, you indicate the following:

However, a number of observations and issues that were identified as areas of concern . . . persist. These include inconsistent monitoring of appointment processes for improvement and accountability; a lack of sufficient, appropriate and accurate assessment and documentation of merit; and inadequate rationales for non-advertised appointment processes that do not demonstrate how the process respects the guiding values

In view of your statement in this report, how will the commission, through its responsibility, make sure that the assessment of merit is applied with all the downsizing that is happening throughout government? How will you ensure that? Never mind the deputy minister; are you going to consistently monitor and report to Parliament what is going on in regard to merit-based assessment and sufficient and appropriate documentation for these appointments, whether you are looking at this new alteration or whatever process in the next three years? Do you have the resources to do so?

**Ms. Robinson:** Thank you very much for that question. This is something that we have thought a lot about at the commission, and I agree with the senator that it is something that is very important going forward.

**Mme Meredith :** Certainement. Une partie de la rémunération des cadres supérieurs est appelée rémunération conditionnelle au rendement, ce qui signifie qu'un montant est retenu jusqu'à la fin de l'année quand la personne fournit la preuve de son rendement et est évaluée en fonction de celui-ci.

**Le sénateur Ringuette :** Une partie de leur rémunération a été retenue. Il y a donc un montant fixé sur une échelle de rémunération et une rémunération au rendement, qui est une combinaison de la prime ou de la rémunération conditionnelle au rendement, et son montant est fixé à la fin de l'année et vient s'ajouter au premier. Est-ce bien cela?

**Mme Meredith :** Oui, c'est bien cela. Les cadres supérieurs reçoivent bien leur chèque de paye. Ils ont leur rémunération établie, une sorte de droit acquis, à laquelle s'ajoute ce que nous appelons la rémunération conditionnelle au rendement. C'est la partie de leur rémunération qui est fixée à la fin de l'année en fonction de leur rendement.

**Le sénateur Ringuette :** C'est exact. Pourriez-vous nous faire parvenir les détails et, peut-être, lorsque nous aurons pu les étudier, revenir nous voir afin que nous puissions vous poser des questions sur ce sujet.

**Mme Robinson,** dans le rapport de l'automne dernier de la commission, on pouvait lire, au sujet des vérifications des ressources humaines :

Cependant, certaines des observations et questions considérées comme des sources de préoccupation... demeurent des enjeux d'actualité. Mentionnons ici, entre autres, le manque d'uniformité de la surveillance des processus de nomination aux fins d'amélioration et de responsabilisation, l'absence d'évaluation et de documentation appropriées, suffisantes et exactes concernant le mérite, et des justifications relatives au choix d'un processus de nomination non annoncé inadéquates qui ne démontrent pas que le processus respecte les valeurs directrices.

Comment la commission peut-elle, à la lumière de ce que vous écriviez dans ce rapport et en assumant ses responsabilités, s'assurer que l'évaluation du mérite a bien lieu malgré toutes les réductions d'effectif qui se font dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental? Comment allez-vous vous en assurer? Ne vous préoccupez pas du sous-ministre; allez-vous exercer une surveillance continue et faire rapport au Parlement sur la situation des évaluations fondées sur le mérite et sur la documentation suffisante et adaptée pour justifier ces nominations, ou allez-vous vous concentrer sur les modifications qui vont intervenir ou sur quelque autre processus au cours des trois années à venir? Disposez-vous des ressources nécessaires pour le faire?

**Mme Robinson :** Je vous remercie de poser cette question. C'est un sujet sur lequel nous avons beaucoup réfléchi à la commission, et je conviens avec les sénateurs que c'est un élément très important pour l'avenir.

I would say by starting out we have taken a very proactive approach. We took the view at the commission that these events will happen quickly. Many people will be impacted by this transition, so it was important for us to work with our partners at the Treasury Board and the chief office of human resources to do a lot of training up front to ensure that. As the senator has said, it is important that we work with managers and human resource people who are doing the work on the ground, so training is the key starting point.

Then subsequent to that as well, if someone has been through a selection for retention process, that person has the right of appeal to the Public Service Staffing Tribunal. In addition to that the commission, we have an audit program that is a risk-based program that we apply on an annual basis. Going forward we are able to do in the range of 10 to 12 audits per year and we are able to sustain that, notwithstanding the reduction to our department. That is an important priority for the commission to maintain.

In the coming years, as we do our audits we will also be able to look at these transactions. I would put the emphasis on the fact that it is important to work on a day-to-day basis with departments. We have staff available, as people call in, to provide expert advice for people who are putting these processes in place right now.

Yes, the commission will be reporting its results to Parliament as we come forward to your committees and also through, of course, our annual report.

**The Chair:** Senator Ringuette, are you going to another subject? We have to move on.

**Senator Ringuette:** Yes, a very important one.

**The Chair:** I will put you on round two if you are going to another subject.

**Senator Marshall:** Thank you very much for being here this morning.

Ms. Meredith, I want to talk about the numbers to get a handle on them. In your opening remarks you say that federal employment will be reduced by about 19,200 over three years, and then you are saying the reduction in departmental spending is expected to eliminate 12,000 government positions.

How do you reconcile those two numbers? I just want to be clear.

**Ms. Meredith:** Based on the plans the department has provided us they indicated that about 19,200 positions would be eliminated as a result of implementing the reduction proposals. Through departmental efforts we will be trying to reduce the human impact of those reductions to a minimum, so their estimates — and this is

Sachez d'abord que nous avons adopté une approche très proactive. À la commission, nous avons fait l'hypothèse que ces événements vont se produire rapidement. Beaucoup de gens seront touchés par cette transition. Il importe donc que nous travaillions avec nos partenaires, au Conseil du Trésor et au Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, pour assurer dès le début toute la formation voulue sur cette question. Comme le sénateur vient de le dire, il est important que nous collaborions avec les gestionnaires et avec les gens des ressources humaines qui font le travail sur le terrain. La formation constitue donc le point de départ indispensable.

S'ajoute aussi à cela que si une personne a suivi un processus de sélection aux fins de maintien en poste, elle peut faire appel au Tribunal de la dotation de la fonction publique. Outre cela, la commission dispose d'un programme de vérification qui est fondé sur le risque et que nous appliquons sur une base annuelle. À l'avenir, nous serons en mesure de faire de 10 à 12 vérifications par année, et de maintenir ce niveau par la suite, malgré les coupures qui toucheront notre organisation. La commission tient à conserver ce niveau de vérification et en fait une priorité.

Au cours des années à venir, en procédant à nos vérifications, nous pourrions également examiner ces transactions. J'insiste sur le fait qu'il est important de collaborer au quotidien avec les ministères. Nous disposons de personnel en mesure de donner des conseils de spécialiste aux gens qui mettent actuellement ces processus en place et qui nous téléphonent.

Oui, la commission fera rapport sur ses résultats au Parlement lorsqu'elle se présentera devant votre comité et également, bien sûr, dans notre rapport annuel.

**Le président :** Sénateur Ringuette, passez-vous à un autre sujet? Nous devons aller de l'avant.

**Le sénateur Ringuette :** Oui, et un très important.

**Le président :** Alors, je vais alors vous inscrire pour la seconde série de questions.

**Le sénateur Marshall :** Nous vous remercions tous et toutes d'être ici ce matin.

Mme Meredith, je veux revenir aux chiffres pour être sûre de bien les comprendre. Dans vos commentaires préliminaires, vous nous avez dit que le nombre de fonctionnaires fédéraux sera réduit d'environ 19 200 sur 3 ans, et vous ajoutez ensuite que les réductions de dépenses des ministères devraient se traduire par l'élimination de 12 000 postes gouvernementaux.

Comment conciliez-vous ces deux chiffres? Je tiens simplement à y voir clair.

**Mme Meredith :** Les plans que les ministères nous ont communiqués indiquent que la mise en œuvre des propositions de réduction dont nous parlons se traduira par l'élimination d'environ 19 200 postes. Nous allons nous efforcer, grâce aux efforts des ministères, de réduire au minimum les répercussions de

a work-in-progress that they are working on very hard now — are to bring down the numbers of actual people who are then made surplus to about the 12,000-employee level.

**Senator Marshall:** Does that mean that at the end of the three-year period there will be 12,000 people without a job? Is that what it is saying?

**Ms. Meredith:** That is the estimate, yes.

**Senator Marshall:** In your remarks it sounded like, leading up to this point, you were involved, or your organization was involved, at a very detailed level. Is that information done on a departmental basis? For example, yesterday they announced the layoff of 3,800 employees and it broke it down that Parks Canada was probably the one with the highest number.

Would Parks Canada be aware now of how many of their people will actually go out the door and be without a job?

**Ms. Meredith:** They will be working through it. They will know how many positions they are eliminating at the end of the day and they will be working hard to work with their affected employees to see how many they can find jobs for within the public service. They might have an estimate, but it is one that they will want to continually try to reduce through active measures they take to try to help each individual employee, and to determine who is going to be retiring and whether those positions that are going to be left vacant might be filled by people who are in these positions that will be eliminated.

**Senator Marshall:** The re-employment priority list that you referred to in your opening remarks, how long does that remain in effect? If someone is laid off and there is no position for them, they end up on the re-employment priority list, and how long is that list in effect? Do they have two years or three years? Is there a time limit on that?

**Ms. Meredith:** That is determined by the collective agreements. This has been agreed to by the unions. An employee, once declared surplus, has the option to remain as an employee for 12 months with salary on the priority list, after which, if they have not found a job, they are laid off and they remain on the priority list for an additional 12 months.

**Senator Marshall:** For the purposes of the Main Estimates that we are looking at, there is a decrease in personnel expenditures. Even though there is a decrease, is there provision there for severance pay or redundancy pay, whatever those benefits are that employees are entitled to?

**Ms. Meredith:** Those are paid for by the department. It comes out of the departmental budgets.

ces réductions sur les personnes. D'après leurs calculs, et ils y travaillent très fort actuellement et les chiffres évoluent en permanence, on devrait parvenir à réduire le nombre de personnes réellement touchées dont les postes sont déclarés excédentaires à environ 12 000.

**Le sénateur Marshall :** Cela signifie-t-il que, à l'expiration de la période de trois ans, 12 000 personnes seront sans emploi? Est-ce bien ce que cela veut dire?

**Mme Meredith :** Oui. C'est ce à quoi nous nous attendons.

**Le sénateur Marshall :** J'ai cru comprendre, en écoutant vos commentaires, et c'est ce qui m'a amenée à soulever ce point, que vous êtes impliquée, ou que votre organisation est impliquée dans ces processus à un niveau très détaillé. Cette information est-elle produite ministère par ministère? Par exemple, la mise à pied de 3 800 employés a été annoncée hier et il semble que Parcs Canada soit probablement l'organisme le plus touché par cette annonce.

Parcs Canada sait-il maintenant combien de ses employés vont vraiment franchir la porte et se retrouver sans travail?

**Mme Meredith :** Ils vont y travailler. Ils vont savoir combien de postes seront éliminés au bout du compte et ils vont travailler d'arrache-pied avec leurs employés concernés pour déterminer à combien d'entre eux ils pourront trouver des emplois au sein de la fonction publique. Il se peut qu'ils aient un chiffre, mais ils vont s'efforcer continuellement de le réduire en prenant activement des mesures pour aider chaque employé, pour déterminer qui va prendre sa retraite et si les postes laissés vacants peuvent être comblés par les personnes touchées par ces éliminations de postes.

**Le sénateur Marshall :** Pendant combien de temps la liste de priorité à laquelle vous avez fait allusion dans vos commentaires préliminaires reste-t-elle en vigueur? Si quelqu'un est mis en disponibilité et qu'aucun poste ne lui convient, il finit par se retrouver inscrit sur cette liste de priorité. Pendant combien de temps cette inscription reste-t-elle en vigueur? La personne y reste-t-elle pendant deux ou trois ans? Y a-t-il un délai?

**Mme Meredith :** Ce délai est fixé par les conventions collectives. Il a été convenu avec les syndicats. Un employé déclaré excédentaire a la possibilité de rester pendant 12 mois un employé inscrit sur la liste de priorité, période pendant laquelle il continue à toucher son salaire. Par la suite, si on ne lui a pas trouvé d'emploi, il est mis en disponibilité et reste alors sur la liste de priorité pendant 12 mois de plus.

**Le sénateur Marshall :** Je constate, dans le Budget principal des dépenses que nous examinons, une diminution des dépenses en personnel. Même avec cette disposition, est-il prévu de verser des indemnités de départ ou des allocations de fin d'emploi, quel que soit le nom des prestations auxquelles ces employés ont droit?

**Mme Meredith :** Celles-ci sont payées par le ministère. Elles sont versées à même le budget du ministère concerné.

**Senator Marshall:** Even though the estimates show a decrease from last year, the Main Estimates, there is provision there for the severance pay and the redundancy pay?

**Ms. Meredith:** It is up to each deputy head to manage. I should clarify. Severance pay, per se, is not paid for from within departmental budgets, but the workforce adjustment-related transition support is paid for within departmental budgets.

**Senator Marshall:** You are with Treasury Board, correct?

**Ms. Meredith:** Yes.

**Senator Marshall:** In terms of the role that Treasury Board and the Public Service Commission play, it is traumatic when employees are let go. Who polices this to ensure that it is done in a fair and equitable manner? Is it both of your organizations? How much detail do you get into — recognizing that departments do, in some cases, have their biases with regard to employees — to ensure that all employees are treated fairly and equitably?

**Ms. Meredith:** Ms. Robinson and I work together and engage departments on a weekly basis in terms of how they are managing through the workforce impacts. We are there to support them and to talk about issues of principle, about details of the Workforce Adjustment Agreements, and about the provisions of the Public Service Employment Act, which is really the domain of Ms. Robinson.

We had a previous question about the application of merit, which is one of the most important fairness principles in selecting employees to be retained for the future. I will let Ms. Robinson speak to that issue.

**Ms. Robinson:** I would put the emphasis as well on the fact that it is a shared responsibility. To clarify, the PSC has two specific responsibilities, one with respect to the selection for retention process. That is applicable, as I mentioned in my remarks, where you have a group of employees who perform similar functions and you may be reducing it by a percentage, so you have to decide among those employees who will be retained and who will be laid off. That is a merit-based process prescribed by our regulations; therefore, we also have the ability to do oversight on those activities and ensure they are done in accordance with the values of the act.

In addition to that, it is also the commission's responsibility to manage the priority administration system. The way that works is that when departments want to staff new positions, they must first come to the commission to get a clearance number. We will only issue the clearance number if there is no one in the priority system who has been declared surplus. We have other types of priorities

**Le sénateur Marshall :** Donc, même si le Budget principal des dépenses montre une diminution par rapport à l'an dernier, le versement d'indemnités de départ et d'allocations de fin d'emploi est bien prévu?

**Mme Meredith :** Cela relève de chaque administrateur général. Je dois vous donner une précision. Les indemnités de départ ne sont pas payées vraiment à même les budgets ministériels, mais l'aide à la transition liée au réaménagement des effectifs est versée à même les budgets ministériels.

**Le sénateur Marshall :** Vous êtes au Conseil du Trésor, n'est-ce pas?

**Mme Meredith :** Oui.

**Le sénateur Marshall :** J'en viens au rôle du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique. Quand on se sépare d'employés, cela cause un traumatisme. Qui exerce le contrôle pour s'assurer que c'est fait de façon juste et équitable? Sont-ce vos deux organisations? Dans quelle mesure vous impliquez-vous au niveau des détails pour vous s'assurer que tous sont traités de façon juste et équitable, étant donné que les ministères peuvent, dans certains cas, faire preuve de parti pris envers leurs employés.

**Mme Meredith :** Mme Robinson et moi-même collaborons en la matière et demandons toutes les semaines aux ministères comment ils gèrent les répercussions sur la main-d'œuvre. Nous sommes là pour les aider et pour parler des questions de principe, des détails des ententes sur le réaménagement des effectifs et des dispositions de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, qui relèvent réellement du domaine de Mme Robinson.

Quelqu'un nous a déjà posé une question sur l'application du principe du mérite, qui est l'un des plus importants principes d'équité dans la sélection des employés à conserver pour l'avenir. Je vais laisser Mme Robinson vous en parler.

**Mme Robinson :** Je tiens aussi à vous rappeler qu'il s'agit d'une responsabilité partagée. Pour préciser les choses, la Commission de la fonction publique a deux responsabilités précises, dont l'une concerne le processus de sélection aux fins de maintien en poste. Celui-ci intervient, comme je l'ai indiqué dans mes commentaires, lorsqu'un groupe d'employés assure des fonctions similaires et que vous devez réduire son nombre d'un certain pourcentage. Vous devez alors décider quels sont les employés qui seront conservés et lesquels seront mis en disponibilité. La réglementation impose de faire appel à un processus fondé sur le mérite. C'est pourquoi nous avons les moyens d'exercer une surveillance sur ces activités et de nous assurer qu'elles respectent les valeurs énoncées dans la loi.

Il faut aussi savoir qu'il incombe à la commission de gérer le Système d'administration des priorités. Lorsque les ministères veulent doter de nouveaux postes, ils doivent d'abord demander à la commission un numéro d'autorisation. Nous ne donnerons ce numéro d'autorisation à un ministère que s'il n'y a plus de personne déclarée excédentaire dans le système de priorité. Nous

as well, such as veterans and people whose spouse has been relocated. We have many different types of priorities, and they have the right to be appointed ahead of others.

**The Chair:** Is there a priority list within the priorities or are they all in there together?

**Ms. Robinson:** Yes, there is an order of priority. I will ask Ms. Laurendeau to explain the technical details behind that.

**The Chair:** We would be interested in knowing where these surplus employees fit in the priority list, whether they come after the Armed Forces personnel or before, that kind of thing.

**Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Public Service Commission:** The legislation provides three priorities that come ahead of all other priorities. The first priority is people who are declared surplus within their own department; second is people who are on leave without pay and come back; and third is the people who are actually laid off. Then you have a series of priorities that come through the regulations, and those people are treated on the same level.

The priorities are provided for in the regulations, and those comprise the people who are surplus but outside of their own department; the people who have relocation of spouse priorities; and people who become disabled or are medically released from the Armed Forces or the RCMP. Those are all within the same level of priority and they come after the first three priorities that are provided for in the legislation.

**The Chair:** The first three you gave us are level 1, and then the others are level 2?

**Ms. Laurendeau:** That is correct. That would be a better way to put it.

**Senator Marshall:** Would employees know where they are placed on the priority list, whether they are in the first or second category?

**Ms. Laurendeau:** They would be aware of the source of their entitlement. Someone who is surplus within the department would know that their heading of priority is above that. There is no ranking order in the priority list, because what we do is match competencies with whatever requests we get before placement. However, they would know that. For people who have similar competencies, we would follow the order that is provided for in the legislation.

**Senator Buth:** Thank you very much for being here. I have a couple of questions.

First, clearly there is cooperation between your two organizations; however, I am still not clear in terms of what your organizations are responsible for. There seems to be quite a bit of crossover. Can you briefly explain your responsibilities?

avons également d'autres types de priorités, comme les anciens combattants et les personnes dont le conjoint a été muté dans une autre région. Nous avons de nombreux types de priorités, et toute personne qui s'en est vu attribuer une bénéficie du droit d'être nommées avant les autres.

**Le président :** Y a-t-il un classement des gens inscrits sur la liste de priorité ou sont-ils tous au même niveau?

**Mme Robinson :** Oui, il y a un classement des priorités. Je vais demander à Mme Laurendeau de vous expliquer en détail comment ces priorités sont attribuées.

**Le président :** Nous aimerions savoir où se situent ces employés excédentaires dans la liste de priorité, après le personnel des Forces armées ou avant, ce genre de choses.

**Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Commission de la fonction publique du Canada :** La législation définit trois priorités absolues. La première s'applique aux personnes déclarées excédentaires dans leur propre ministère, la seconde aux gens en congé non payé qui reviennent et la troisième aux personnes qui sont actuellement mises en disponibilité. Viennent ensuite une série de priorités définies par la réglementation. Leurs bénéficiaires sont tous traités sur le même pied.

Les priorités définies par la réglementation s'appliquent, entre autres, aux personnes déclarées excédentaires, mais à l'extérieur de leur propre ministère, aux personnes dont le conjoint a été réinstallé, aux personnes des forces armées ou de la GRC qui deviennent handicapées ou sont libérées pour des raisons médicales. Toutes ont le même niveau de priorité, mais inférieur à celui des trois groupes définis par la loi.

**Le président :** Les trois premiers que vous avez mentionnés constituent donc le niveau 1 et les autres le niveau 2?

**Mme Laurendeau :** C'est exact. C'est une formulation plus claire.

**Le sénateur Marshall :** Les employés qui sont inscrits sur la liste de priorité savent-ils s'ils appartiennent à la première ou à la seconde catégorie?

**Mme Laurendeau :** Ils savent pour quelle raison ils sont inscrits sur la liste. Une personne dont le poste a été déclaré excédentaire au sein d'un ministère sait qu'elle a la plus haute priorité. Les inscriptions dans la liste de priorité ne sont pas classées par ordre de priorité parce que nous nous efforçons de faire correspondre les compétences aux demandes que nous recevons avant de procéder à un placement. Les employés le savent. Lorsque des gens ont des compétences comparables, nous suivons l'ordre des priorités fixé par la législation.

**Le sénateur Buth :** Merci d'être parmi nous. J'ai quelques questions à vous poser.

Tout d'abord, il est manifeste que vos deux organisations coopèrent. Je ne saisis pas encore toutefois très bien quelles sont les responsabilités exactes de chacune d'elles. Il me semble y avoir un peu de dédoublement. Pouvez-vous m'expliquer rapidement vos responsabilités respectives?

**Ms. Meredith:** Certainly. As chief human resources officer, I have a range of responsibilities, which includes pension and benefits plans for public servants, collective bargaining and overall compensation issues, the terms and conditions of employment for all public servants, as well as establishing the workplace and workforce policies respecting public servants. We help establish the right human resources information infrastructure, supporting departments in their management of human resources. I am also responsible for executive policies and for talent management, so leadership of the public service.

**Ms. Robinson:** The Public Service Commission is responsible specifically for appointments to the public service, as well as non-partisanship in the public service. When it comes to the application of the Workforce Adjustment Directive, our role in selection for retention is key because it relates to the people who will remain appointed to the public service. That is the linkage there, and it is based on the principles that we also use for appointments, which are the merit-based principles, and also processes that are fair and transparent. In addition to that, the priority administration system is the mechanism to reappoint people to the public service from a variety of circumstances. That is why it is related to our mandate of appointment.

**Senator Buth:** I think I understand that.

In terms of the priority administration program, Ms. Robinson, you said that the PSC has seen an increase in the number of new surplus priorities over the past year, from 226 to 576. Why has that been increasing?

**Ms. Robinson:** I think it has generally been increasing because of the fact that the government has started to implement its budget reductions. However, some of the numbers we are seeing in the party system right now are a result of decisions that may have been taken in the fall or earlier this year related to previous reductions from strategic and operating reviews.

I would like to point out to the committee that when someone is declared affected and they have to go through a selection for retention process, there is a time lag of several months before they find out whether they are declared surplus. If they are declared surplus, they have a period of four months within which to decide whether or not they want to take advantage of one of the voluntary departure options; or, if they want to remain in the public service, then they go into the priority administration system. There is a fairly big time lag between the time when someone might receive a letter that they are either affected or declared surplus and the time when we would see them appear in the priority administration system.

**Mme Meredith :** Certainement. À titre de dirigeante principale des ressources humaines, j'ai toute une gamme de responsabilités, qui englobe les régimes de retraite et d'avantages sociaux des fonctionnaires, les conventions collectives et l'ensemble des questions de rémunération, les conditions d'emploi de tous les fonctionnaires, ainsi que la définition des politiques sur le milieu de travail et la main-d'œuvre les concernant. Nous contribuons à mettre en place l'infrastructure d'information sur les ressources humaines qui convient et à aider les ministères dans leur gestion des ressources humaines. J'assume également la responsabilité des politiques concernant le personnel de direction et la gestion des talents, donc le leadership de la fonction publique.

**Mme Robinson :** La Commission de la fonction publique est précisément responsable des nominations à la fonction publique, ainsi que du respect de l'impartialité politique dans celle-ci. Quant à l'application de la Directive sur le réaménagement des effectifs, le rôle que nous jouons dans la sélection aux fins de maintien en poste est essentiel parce qu'il concerne les personnes qui resteront en poste dans la fonction publique. C'est là qu'il y a un lien, et il repose sur les principes que nous utilisons également pour les nominations, qui sont des principes fondés sur le mérite, et aussi sur des processus justes et transparents. S'ajoute à cela le Système d'administration des priorités qui est le mécanisme utilisé pour réintégrer dans la fonction publique des gens répondant à divers critères. C'est pourquoi il y a un lien avec notre mandat de nominations.

**Le sénateur Buth :** Je pense avoir saisi.

Au sujet du programme d'administration des priorités, vous avez dit, madame Robinson, que la Commission de la fonction publique a enregistré une hausse du nombre de nouveaux postes déclarés excédentaires, et donc prioritaires, au cours de l'an dernier, puisque leur nombre est passé de 226 à 576. À quoi tient cette hausse?

**Mme Robinson :** Je crois que, pour l'essentiel, cette hausse s'explique par le fait que le gouvernement a commencé à mettre en œuvre ses réductions budgétaires. Toutefois, certains des chiffres que nous voyons actuellement découlent de décisions qui peuvent avoir été prises à l'automne ou plus tôt cette année dans le cadre des réductions précédentes découlant des examens stratégiques et fonctionnels.

J'aimerais attirer l'attention des membres du comité sur le fait que, lorsqu'une personne est officiellement touchée par des mesures de réduction et qu'elle doit suivre le processus de sélection aux fins de maintien en poste, il y a un délai de plusieurs mois avant qu'elle apprenne si son poste est déclaré excédentaire. Si c'est le cas, elle dispose d'un délai de quatre mois pour décider si elle veut ou non tirer parti de l'une des solutions de départ volontaire disponibles ou si elle veut rester dans la fonction publique. Dans ce dernier cas, elle est inscrite dans le Système d'administration des priorités. Le délai entre le moment auquel une personne peut recevoir une lettre la prévenant qu'elle est concernée par ces mesures ou déclarée excédentaire et celui où nous pourrions voir apparaître son nom dans le Système d'administration des priorités est assez long.

While all of that is happening, there is also the possibility for these same persons to alternate. That is the exchange where persons who have been declared surplus and who may wish to stay could change positions with someone who may wish to depart the public service.

I would expect that bigger increases in terms of priority administration will likely start to happen in September and through the fall months. I would be pleased to come back to this committee and report the specifics at that time.

**Senator Butth:** To clarify: Employees who are receiving notices right now could be receiving a notice that they have been designated affected or surplus?

**Ms. Robinson:** That is correct.

**Senator Butth:** The affected employees will then go through a process where they could be retained or could be told that they are surplus.

**Ms. Robinson:** That is correct.

**Senator Callbeck:** Thank you for coming this morning. First, I am looking at the CBC figures of the job reductions and certainly Atlantic Canada is being hit harder than many other regions. Do you have a breakdown? It says, "Atlantic 1,510." Do you have a breakdown for that, each province?

**Ms. Meredith:** I do not have a breakdown. No, I do not have those numbers.

**Senator Callbeck:** I am trying to understand the steps that the civil servants go through when they get this letter. We have been talking very generally about it, but let us take a specific case. In my own province we are losing our one and only EI processing centre, which is 30 jobs in Montague. It will have a tremendous affect on the employees, their families, the town, the whole Island. We also have many cuts in Veterans Affairs, ACOA and so on. However, if you just take those 30 people, will you go through the process that they are going to go through? They get a letter that tells them they are put on notice. Now, what does that letter say, where do they go from there, what are their options and so on?

**Ms. Meredith:** We have just noted that there are two kinds of letters that they might receive. One is that they are surplus and the other is that they are affected. In the case that they are given a letter that says they are surplus — in other words, their position is being eliminated — then they will have a period to decide whether they are going to stay in the public service for another year and remain on the priority system or whether they will take a transition support measure, which gives them a sort of financial support.

**Senator Callbeck:** What is that measure?

Avec tout ce qui se passe, il y a également la possibilité que cette personne se trouve un remplaçant. Dans ce cas-ci, une personne qui a été déclarée excédentaire peut échanger son poste avec une qui souhaite quitter la fonction publique.

Je m'attends à ce que le nombre de priorités augmente de façon plus marquée en septembre et pendant tout l'automne. Je me ferai un plaisir de revenir vous voir et vous faire rapport sur cette question précise à cette époque.

**Le sénateur Butth :** Pour préciser les choses, les employés qui reçoivent actuellement des avis peuvent se faire dire qu'ils seront touchés ou que leurs postes sont déclarés excédentaires?

**Mme Robinson :** C'est exact.

**Le sénateur Butth :** Les employés qu'on prévient qu'ils seront touchés devront suivre un processus au bout duquel on pourra leur dire qu'ils conservent leur poste ou que celui-ci est déclaré excédentaire.

**Mme Robinson :** C'est exact.

**Le sénateur Callbeck :** Je vous remercie d'être venus nous rencontrer ce matin. Tout d'abord, je regarde les chiffres de réduction d'emploi donnés par la CBC et il est manifeste que le Canada atlantique est touché plus durement que de nombreuses autres régions. Comment ces chiffres se répartissent-ils? On a donc « Atlantique : 1 510 ». Quelle est la répartition entre les provinces atlantiques?

**Mme Meredith :** Je n'ai pas cette répartition. Non, je n'ai pas ces chiffres.

**Le sénateur Callbeck :** J'essaie de comprendre les étapes que les fonctionnaires qui reçoivent cette lettre doivent franchir. Nous en avons parlé de façon très générale, mais prenons un cas précis. Dans la province, nous perdons notre unique centre de traitement informatique de l'Assurance-emploi, ce qui veut dire 30 emplois à Montague. Cela aura des répercussions énormes sur les employés, leurs familles, la ville et sur toute l'île. Il y a également des réductions importantes aux Anciens combattants, à l'APECA, et cetera. Toutefois, si vous prenez ces 30 personnes, allez-vous suivre le cheminement qu'elles vont devoir suivre elles-mêmes? Elles reçoivent un avis par courrier. Maintenant, que dit ce courrier? Que se passe-t-il ensuite? Quelles sont les options qui s'offrent à eux, et cetera?

**Mme Meredith :** Comme nous venons de vous le dire, ils peuvent recevoir deux types de lettres. L'un dit qu'ils sont dorénavant des employés excédentaires et l'autre qu'ils seront touchés. Dans le cas où la lettre qu'ils reçoivent leur dit qu'ils sont excédentaires, ou en d'autres termes que leur poste est éliminé, ils vont disposer d'une période pour décider s'ils veulent rester une année de plus dans la fonction publique, et rester inscrits dans le système de priorité, ou s'ils vont choisir des mesures de soutien à la transition, auquel cas ils bénéficieront d'une forme d'aide financière.

**Le sénateur Callbeck :** De quelles mesures s'agit-il?

**Ms. Meredith:** It depends on years of service. It could entitle an employee to up to 12 months pay. That is a benefit that is received. If they have been in the public service for 16 years, then it would amount to 12 months of pay. It increases up until that point. They get that financial assistance as well as some assistance and counselling to look at their future.

**Senator Callbeck:** Do they get an education allowance?

**Ms. Meredith:** There is that third option where they can get the financial assistance, but they are also entitled to up to \$11,000 of assistance to continue education. To be eligible for that assistance they would need to submit the receipts from an educational institution demonstrating that they are continuing to take training. They have that option as well. There are essentially three options: One is to remain in the priority system — and in the Public Service Commission's hands for being considered for job openings — and continue to get a salary, or take the transition support measure with the financial support that is involved with that of up to 12 months salary, or the financial support plus the education allowance.

**Senator Callbeck:** If they decide that they want to stay in the system, take me through what the process is after they get that letter.

**Ms. Meredith:** Depending on their collective agreement they could have between 90 and 120 days to make that decision. To the extent that they decide to remain in the system, they will be actively looking for a job with the assistance of the Public Service Commission. I would refer to Ms. Robinson to respond on what happens exactly when they are in the priority system.

Since they are continuing to be paid, they may continue to be given work, although perhaps different work than what they are used to doing, but still work for which they are qualified. That is the picture for those people. They continue to be on staff, they would be looking for a permanent job, and they continue to make a salary for 12 months.

**Senator Callbeck:** We are talking about a specific example: the EI processing centre on P.E.I. It is being closed out. Now, will those jobs that will be offered be on P.E.I. or might they be offered a position in another processing centre? Do they have any preference if they want to stay on P.E.I.?

**Ms. Robinson:** Yes. Depending on what their occupation is, et cetera, individuals may be referred to jobs across the country. They would also have the option of only asking to be referred to jobs that are within a certain geographic area, but I would say that would limit the number of jobs for which they could be referred to.

**Mme Meredith :** Cela dépend de leur nombre d'années de service. Un employé peut avoir droit à son salaire pendant une période pouvant atteindre 12 mois s'il a accumulé 16 ans de service dans la fonction publique. Le montant total de cette prestation augmente avec le nombre d'années de service et atteint son plafond pour 16. Les employés bénéficient donc de cette aide financière et de certaines formes d'assistance et de conseils pour envisager leur avenir.

**Le sénateur Callbeck :** Reçoivent-ils une indemnité d'études?

**Mme Meredith :** C'est le troisième choix qui s'offre à eux quand ils reçoivent l'aide financière, mais ils ont également droit à un montant pouvant atteindre 11 000 \$ d'aide pour poursuivre des études. Pour être admissibles à cette aide, ils doivent produire les reçus remis par un établissement d'enseignement montrant qu'ils continuent à suivre une formation. Ils ont également ce choix. Trois solutions sont disponibles : la première est de rester inscrit dans le système de priorité, et donc de confier leur sort à la Commission de la fonction publique pour que leur candidature soit prise en compte lorsque des postes se libèrent, et de continuer à toucher un salaire, ou de bénéficier des mesures de soutien à la transition, avec l'aide financière que cela entraîne, qui peut atteindre 12 mois de salaire, ou l'aide financière plus les indemnités d'études.

**Le sénateur Callbeck :** Si une personne recevant cette lettre décide de rester dans le système, dites-moi comment les choses se passent par la suite.

**Mme Meredith :** La personne, selon sa convention collective, disposera de 90 à 120 jours pour prendre cette décision. Dans la mesure où elle décide de rester dans le système, elle va chercher activement un emploi avec l'aide de la Commission de la fonction publique. Je m'en remets à Mme Robinson pour vous dire ce qui se passe exactement quand elle est inscrite dans le système de priorité.

Comme elle continue à être rémunérée, il se peut qu'on continue à lui donner du travail à faire, même si celui-ci est différent de celui qu'elle avait l'habitude de faire. Ce sera cependant un travail cadrant avec ses compétences. C'est ainsi que les choses se passent pour ces gens. Ils continuent à faire partie du personnel, ils cherchent un emploi permanent et ils continuent pendant 12 mois à toucher leur salaire.

**Le sénateur Callbeck :** Nous parlons d'un exemple précis, celui du centre de traitement informatique de l'Assurance-emploi sur l'Île-du-Prince-Édouard qui est fermé. Est-ce que les emplois offerts seront sur l'Île-du-Prince-Édouard ou les gens peuvent-ils se faire offrir un poste dans un autre centre de traitement informatique? Sont-ils privilégiés s'ils veulent rester sur l'Île-du-Prince-Édouard?

**Mme Robinson :** Oui. Cela dépendra de leur profession et d'autres facteurs. Les personnes peuvent aussi se voir offrir des emplois dans d'autres régions du pays. Elles ont aussi la possibilité de demander à ce qu'on ne leur propose que des emplois dans une région géographique donnée, mais cela aura pour effet de limiter le nombre d'emplois pour lesquels leur candidature serait étudiée.

**Senator Callbeck:** If there is a job for them in Ontario, do they get compensation for transportation and so on?

**Ms. Robinson:** Yes, I believe they do, because they are internal employees of the federal government and there is a Treasury Board policy which covers persons for their mobility, their moving costs and that sort of thing. My understanding is that they would have their expenses paid, for example, if someone from Prince Edward Island took a job in Ottawa or Toronto or Vancouver.

**Senator Callbeck:** If they do not want to leave the province, how long are they on that surplus list?

**Ms. Robinson:** Generally speaking, if they are not given a guaranteed reasonable job offer, they would be on the list for a period of 12 months, while they receiving pay. Then after that they are laid off for another 12 months. As I mentioned in my opening remarks, if there are any other jobs that are staffed in the public service in that geographic area for which they have the qualifications, they have a priority entitlement to that position. In that case, the departments would not be able to staff those positions without first looking at the persons who are in the priority system.

**Senator Callbeck:** I can go on.

**The Chair:** Yes, you can go on in round two, if we have time. Thank you.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you for being here. It is nice to see you and I am sure you will understand my question, as usual.

Ms. Meredith you said on page 3 of your speech that you have been sending out monthly emails to deputies and heads of human resources. These emails reference a suite of guidance documents and tools for senior leadership of departments, HR staff and managers.

For these people you will be moving around, does the issue of gender-based analysis and their capacity to (a) understand it and (b) to do it successfully enter into that tool bag?

**Ms. Meredith:** We continue to have support for gender-based analysis. There is nothing about downsizing that would diminish the effort that is made and we have existing tools in support of departments doing gender-based analysis in their domains as well.

This is support that is provided through our website and reductions do not affect that commitment or capacity.

**Le sénateur Callbeck :** S'ils trouvent un emploi en Ontario, leurs frais de transport et autres sont-ils couverts?

**Mme Robinson :** Oui, je crois que c'est le cas, parce que ce sont des employés internes du gouvernement fédéral, et qu'il y a une politique du Conseil du Trésor qui s'applique aux personnes mutées ailleurs et qui prévoit de prendre en charge les coûts de leur déménagement et ce genre de chose. À ce que je crois savoir, leurs dépenses seraient payées. Ce serait par exemple le cas d'une personne déménageant de l'Île-du-Prince-Édouard à Ottawa, Toronto ou Vancouver pour y occuper un poste.

**Le sénateur Callbeck :** Si la personne ne veut pas quitter la province, pendant combien de temps est-elle inscrite sur cette liste des employés excédentaires?

**Mme Robinson :** En règle générale, si on ne lui offre pas un emploi raisonnable garanti, elle figurera sur la liste pendant 12 mois, pendant lesquels elle sera rémunérée. Par la suite, elle sera mise en disponibilité pour une autre période de 12 mois. Comme je l'ai indiqué dans mes commentaires préliminaires, si d'autres emplois, pour lesquels elle a les compétences nécessaires, doivent être dotés dans la fonction publique dans cette zone géographique, elle sera prioritaire pour se voir attribuer ce poste. Dans ce cas, le ministère ne pourra pas doter le poste en question sans étudier d'abord le dossier de la personne qui est inscrite dans le système de priorité.

**Le sénateur Callbeck :** Puis-je continuer?

**Le président :** Oui, vous pourrez à la seconde série de questions, si nous en avons le temps. Je vous remercie.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je vous remercie d'assister à cette réunion. C'est un plaisir de vous accueillir et je suis sûre que, comme d'habitude, vous allez bien comprendre ma question.

Madame Meredith, vous dites à la page 4 de vos commentaires préliminaires que vous avez adressé tous les mois des courriels aux administrateurs généraux et aux chefs des ressources humaines et que ceux-ci faisaient référence à une série de documents d'orientation et d'outils pour les cadres supérieurs des ministères, le personnel des ressources humaines et les gestionnaires.

Pour les personnes que vous allez ainsi muter à divers endroits, est-ce que la question des analyses différenciées selon les sexes, avec leur capacité à les comprendre, mais aussi à bien les exécuter, fait partie de ces outils?

**Mme Meredith :** Nous continuons à fournir de l'aide pour réaliser les analyses différenciées selon les sexes. Rien de ce qui touche à la réduction des effectifs ne viendra amputer les efforts faits en la matière et nous avons également des outils pour aider les ministères à réaliser ces analyses différenciées selon les sexes dans leurs domaines respectifs.

C'est une aide donnée sur notre site web et la réduction des effectifs ne touche en rien cet engagement ni nos capacités en la matière.

**Senator Nancy Ruth:** My question is really about the people who will have to be cut or who will stay on to be put someplace else. Is a capacity to understand a gender-based analysis one of the criteria the deputies and ADMs are looking at when they select who they want?

**Ms. Meredith:** As Ms. Robinson pointed out, they will be looking at retaining the skills that we need for the future. Gender-based analysis is one of those skills, so yes, it is very much still a part of that.

**Senator Nancy Ruth:** Is it identified in your emails that this is one of the tools they should respond to?

My problem is I do not see enough of it. I know when the budget comes out, there is a tick-off column for “GBA has been done,” but there is no further information on what analysis that was and what impact it had. It is difficult for us to get a hold of hard data about what the analysis is regarding the various stuff that comes through here. When there are people being put on reserves, moved around or whatever, it is a criterion that is important to me because if those managers, ADMs and deputies do not get it, it will not be “got.”

I want to know where that element is in this whole measurement of moving people around.

**Ms. Meredith:** I will take note of your point, senator, and perhaps we could pursue that separately. Certainly the intention is to retain the skills that we need and that gender-based analysis is certainly one of them.

**Senator Nancy Ruth:** Madam Laurendeau, in the priority list you mentioned, you talked about disabled veterans. Where do veterans rank on that list?

**Ms. Laurendeau:** The priority list has extended priority to veterans who are medically released. There is in the legislation, however, for recruitment purposes a preference that is provided to veterans in general. However, that is for hiring purposes when we do outside recruitment.

The priority, per se, under the regulation is specifically for any type of medical release. It used to be only for people who had been injured in the line of combat but it has been extended for all those who are medically released.

**Senator Nancy Ruth:** It would therefore be reasonable to think that if you were an able-bodied veteran, because the government is not hiring, given this melange, it will be some time before they get on what would be the priority list. Did I understand that correctly?

**Le sénateur Nancy Ruth :** Ma question porte réellement sur les personnes dont les postes seront coupés ou sur celles qui resteront pour être mutées ailleurs. La capacité à comprendre les analyses différenciées selon les sexes fait-elle partie des critères que les administrateurs généraux et les sous-ministres adjoints prennent en compte quand ils sélectionnent les employés qu'ils veulent avoir?

**Mme Meredith :** Comme l'a dit Mme Robinson, ils vont s'efforcer de conserver les compétences dont nous avons besoin pour l'avenir. La capacité à réaliser des analyses différenciées selon les sexes est l'une de ces compétences. Elle fait donc tout à fait partie de cet ensemble.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Vos courriels précisent-ils que c'est là l'un des outils dont ils devraient tenir compte?

Mon problème est que je n'en vois pas assez. Je sais que lorsque le budget est rendu public, il y a une colonne à cocher si « L'analyse différenciée selon les sexes a été faite », mais on ne dispose pas d'informations additionnelles sur le type d'analyse dont il s'agissait et sur les répercussions qu'elle a eues. Nous avons du mal à obtenir des données sur papier indiquant sur quoi portent ces analyses. Lorsque des gens sont mis en réserve, mutés ailleurs, ou quel que soit le sort qu'on leur réserve, c'est un critère qui est important à mes yeux parce que si ces gestionnaires, les SMA et les administrateurs généraux, n'en tiennent pas compte, cette analyse ne sera pas faite.

Je veux donc savoir où cet élément intervient dans l'ensemble des mesures utilisées pour déplacer les gens.

**Mme Meredith :** Je vais prendre note de votre commentaire, madame le sénateur, et nous pourrions peut-être poursuivre la discussion sur ce sujet en privé. Il est certain que nous voulons conserver les compétences dont nous avons besoin et que la capacité à réaliser des analyses différenciées selon les sexes en est une.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Madame Laurendeau, en traitant de la liste de priorité, vous avez parlé des anciens combattants handicapés. Quel est le classement accordé aux anciens combattants sur cette liste?

**Mme Laurendeau :** Les anciens combattants libérés pour des raisons médicales bénéficient d'une priorité prolongée sur la liste de priorités. En matière de recrutement, vous devez savoir que la législation impose d'accorder la préférence, de façon générale, aux anciens combattants. Toutefois, cette préférence intervient à des fins d'embauche lorsque nous recrutons à l'extérieur.

En soi, la priorité est accordée par la réglementation pour tous les types de libération pour des raisons médicales. Elle était auparavant réservée aux gens blessés au combat, mais elle a été élargie à toutes les personnes qui sont libérées pour des raisons médicales.

**Le sénateur Nancy Ruth :** On peut donc raisonnablement en déduire que, dans le cas d'un vétéran valide, comme le gouvernement n'embauche pas, étant donné tous les processus en cours, il faudra un certain temps avant qu'il soit inscrit sur la liste de priorité. Ai-je bien compris?

**Ms. Laurendeau:** I am not sure I understood your question.

**Senator Nancy Ruth:** There is a preference for disabled veterans.

**Ms. Laurendeau:** That is correct.

**Senator Nancy Ruth:** However, say a woman comes out of the military and she is looking for a job to transition to. Since the government is not really hiring, because you are trying to move this pool of people around into jobs, it is unlikely a veteran like her would be on any kind of a priority list at this time until the government again starts to rehire from the public.

**Ms. Laurendeau:** A veteran with large would not be on the priority list under any circumstances. That said, there is a possibility to actually extend areas of selection to include people from the Armed Forces, which would include people who are about to become veterans. Veterans through outside hiring processes could actually be considered in preference when there is outside recruitment.

However, there is no priority for people who are veterans, unless they have been medically released from the Armed Forces. Since staffing seems to be a little slower, it would affect everyone to a certain extent.

**Senator Runciman:** I am curious about the process. It indicates here on the top of the document that this is co-developed by bargaining agents and public service employers. Is this a bargaining process; is that how this is conducted?

**Ms. Meredith:** I think we are speaking about the NJC directive on workforce adjustment, so I will ask Mr. Hyppolite to talk to the activities of the NJC.

**Marc-Arthur Hyppolite, Assistant Deputy Minister, Compensation and Labour Relations Sector, Treasury Board of Canada Secretariat:** We have four agreements on workforce adjustment. There is the joint agreement, which is a negotiated agreement. You have the UCCO-SACC-CSN. There is the PIPSC agreement. Then there are the ones that are negotiated —

**Senator Runciman:** What we are talking about here today —

**Mr. Hyppolite:** This one is jointly negotiated, yes. If you do not have an agreement, you automatically fall under the directive of this one. However, separate agencies have their own agreement.

**Senator Runciman:** Does this directive — which spells out what we have been talking about today — go back to the membership of these various bodies for endorsement or how does that process work? Is it simply a bargaining team that rubber-stamps this? What is the process?

**Mme Laurendeau :** Je ne suis pas sûre d'avoir compris votre question.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Les anciens combattants handicapés bénéficient d'une préférence.

**Mme Laurendeau :** C'est exact.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Prenons l'exemple d'une femme qui quitte les forces armées et qui cherche un travail. Comme le gouvernement n'embauche pas vraiment, parce que vous essayez de recaser tous ceux dont nous venons de parler, il est peu probable que cette ancienne combattante bénéficiera d'une forme quelconque de priorité tant que le gouvernement n'aura pas recommencé à embaucher à l'extérieur.

**Mme Laurendeau :** De toute façon, une ancienne combattante ne se retrouvera dans aucun cas sur la liste de priorité. Cela dit, il est possible d'élargir réellement les zones de sélection pour englober les gens des forces armées, ce qui reviendrait à inclure les gens qui s'apprentent à quitter ces forces armées. Lorsqu'on procédera à des recrutements extérieurs, les anciens combattants pourraient alors se voir accorder une préférence dans le cadre du processus d'embauche extérieure.

Aucune priorité n'est cependant accordée aux anciens combattants, à moins qu'ils aient été libérés des Forces armées pour des raisons médicales. Comme la dotation semble un peu au ralenti, cela devrait toucher tout le monde dans une certaine mesure.

**Le sénateur Runciman :** Le processus m'intrigue. Il est indiqué ici, au haut de ce document, qu'il est élaboré conjointement par les agents négociateurs et les employeurs de la fonction publique. Y a-t-il un processus de négociation? Est-ce ainsi que les choses se passent?

**Mme Meredith :** Je crois que nous parlons ici de la Directive sur le réaménagement des effectifs du Conseil national mixte et je vais donc demander à M. Hyppolite de vous parler des activités de ce conseil.

**Marc-Arthur Hyppolite, sous-ministre adjoint, Secteur de la rémunération et des relations de travail, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Quatre ententes sur le réaménagement des effectifs ont été conclues. Il y a l'entente conjointe, qui est une entente négociée. Il y a l'entente avec l'UCCO-SACC-CSN. Il y a l'entente conclue avec l'IPFPC. Il y a aussi celles qui sont négociées...

**Le sénateur Runciman :** Celle dont nous parlons ici aujourd'hui...

**M. Hyppolite :** Oui, celle-ci est négociée conjointement. Si vous n'êtes pas couvert par une entente, vous relevez automatiquement de cette directive sur le réaménagement des effectifs. Cependant, des organismes ont conclu leurs propres ententes de façon indépendante.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce que cette directive, qui traite de ce dont nous avons parlé aujourd'hui, impose de demander aux membres des divers organismes de l'entériner ou comment cela se passe-t-il? Est-ce simplement l'équipe de négociation qui l'officialise? Comment procède-t-on?

**Mr. Hyppolite:** It was negotiated through a very intense negotiation in the late 1990s, and the members are aware of this. In fact, they have access to the provision provided by the workforce adjustment. It laid down the principles, the rules and the benefits that the members are entitled to.

**Senator Runciman:** Have the benefits, if you want to describe them that way, been in place in the 1990s?

**Mr. Hyppolite:** The late 1990s. I believe it was 1999.

**Senator Runciman:** I guess it goes too far back to talk about comparators in the private sector.

**Mr. Hyppolite:** Yes.

**Senator Runciman:** I was looking today at the Senate, for example, and senators' staff severance after one year is two weeks versus I guess 22 weeks under this directive for someone who has been employed for one year. It seems to be pretty generous. That is the word I would use, anyway.

Let us talk about some of the elements of this. Out of curiosity, if someone has no job offer and they have this 120-day period that is incorporated in this to consider their options, do they still work during that 120-day period, and if they choose the surplus option, are they still paid, even if the job is gone?

**Mr. Hyppolite:** First, they will receive an effected letter that would describe how the position is being affected because of downsizing or the reason, such as lack of work. Simply being affected does not mean they will be "surplussed."

When they receive a letter that says they are "surplussed," they become an opt-in employee. They then have to make a decision after either 90 days or 120 days, within the three options that I described in the directives. During that time, they are expected to report to work. If the function disappears while they are surplus, meaningful work is provided to them through a special assignment, deployment or something like that.

They go on the priority list for 12 months. If they have a guaranteed job offer and they refuse, they can be laid off. If they do not have a guaranteed job offer, they stay for 12 months. After the 12 months, they get laid off and they stay for another 12 months.

**Senator Runciman:** What about the salary top-up?

**Mr. Hyppolite:** What do you mean by salary top-up?

**Senator Runciman:** It says "pay differential of 6 per cent between . . ."

**M. Hyppolite :** Elle a fait l'objet de négociations intensives à la fin des années 1990, et les membres le savent. En pratique, ils bénéficient des modalités prévues par le réaménagement des effectifs. Cette directive énonce les principes, les règles et les avantages auxquels ont droit les membres.

**Le sénateur Runciman :** Ces prestations, si c'est ainsi que vous voulez les appeler, existaient-elles dans les années 1990?

**M. Hyppolite :** À la fin des années 1990. Je crois qu'elles sont apparues en 1999.

**Le sénateur Runciman :** Cela remonte donc trop loin pour faire des comparaisons avec le secteur privé.

**M. Hyppolite :** Oui.

**Le sénateur Runciman :** Je regardais aujourd'hui ce qu'il en est au Sénat, par exemple, et les indemnités de départ versées au personnel d'un sénateur sont de deux semaines après un an alors que cette directive les fixe à 22 semaines. Cela semble très généreux. C'est bien le terme que j'utiliserais.

Voyons maintenant un peu les choses en détail. Par curiosité, si une personne ne reçoit pas d'offre d'emploi et qu'elle bénéficie de cette période de 120 jours prévue par ces dispositions pour choisir entre les diverses solutions qui s'offrent à elle, travaille-t-elle pendant cette période de 120 jours, et si elle choisit d'être déclarée excédentaire, est-elle toujours payée, même si son emploi a disparu?

**M. Hyppolite :** La personne va tout d'abord recevoir une lettre l'informant de la façon dont son poste est touché par la réduction des effectifs, ou pour d'autres raisons, comme le manque de travail. Le fait d'être touché ne signifie pas automatiquement que le poste de la personne sera déclaré excédentaire.

Lorsque la personne reçoit une lettre l'informant que son poste est devenu excédentaire, le texte de celle-ci précise qu'elle aura à faire des choix. Elle devra en effet choisir au bout de 90 ou de 120 jours l'une des trois options prévues par la directive, que je vous ai décrites. Pendant cette période, elle doit se présenter au travail. Si le poste de cette personne disparaît pendant qu'il y en a d'autres d'excédentaires, elle sera affectée à un travail ayant un sens au moyen d'une mesure d'affectation spéciale, de déploiement ou d'autre nature.

Les personnes ayant reçu ce type de lettre sont inscrites sur la liste de priorité pendant 12 mois. Si on leur offre un emploi garanti et qu'elles le refusent, elles peuvent être mises en disponibilité. Si elles n'ont pas d'offre d'emploi garanti, elles restent inscrites sur la liste pendant 12 mois. Au-delà de cette période, elles sont mises en disponibilité, mais continuent à travailler pendant une autre période de 12 mois.

**Le sénateur Runciman :** Qu'en est-il du supplément de traitement?

**M. Hyppolite :** Qu'entendez-vous par supplément de traitement?

**Le sénateur Runciman :** L'écart de rémunération de 6 p. 100 entre...

**Mr. Hyppolite:** That is for alternations, which the Public Service Commission can speak competently about. It is up to 6 per cent to the extent that you are in a facilitated —

**Senator Runciman:** It never exceeds 6 per cent; it is never greater than 6 per cent, is it?

**Mr. Hyppolite:** Six per cent is the maximum, yes.

**Senator Runciman:** How does it work going forward? If an employee were eligible for a step increase in their old job, does that still kick-in in a situation like that?

**Ms. Robinson:** That is a compensation question, but I can say for the purposes of alternation that the directive, as I understand it, allows persons to exchange posts with someone where the salary differential is not more than 6 per cent. Whether they would get another pay increase would depend on where they are in terms of their pay scale.

**Senator Runciman:** It is not automatic?

**Ms. Robinson:** No, it is not automatic.

**Senator Runciman:** If someone moves to a new job, is there a probationary period attached to that?

**Mr. Hyppolite:** If it is a promotion —

**Ms. Meredith:** We have probation for new employees to the public service but not for transfers of positions.

**Senator Runciman:** It is something that should be considered perhaps going forward, I would suggest.

In terms of people who have been made surplus or laid-off people who are given priority for short-term work opportunities, do you see any way that such might be open to abuse? I am thinking of someone who is laid off, receives a lump sum payment but continues to work, that sort of thing. Do we monitor that kind of potential abuse? We have heard about those kinds of situations.

**Ms. Meredith:** We have provisions in the workforce adjustment agreement that would prohibit that from happening. These things will be monitored quite carefully. We are managing the adjustment one employee at a time, so I think the risk is rather low.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I have a simple little question. When is an employee required to retire? In other words, let us suppose a person does not want to alternate his or her position or retire early. At what point do we say to this person, “good bye, take your pay and go home”?

**Ms. Meredith:** We do not require people to retire.

**M. Hyppolite :** C’est pour les remplacements, dont les représentantes de la Commission de la fonction publique peuvent vous parler. Cet écart atteint un maximum de 6 p. 100 dans la mesure où vous êtes dans un...

**Le sénateur Runciman :** Il ne dépasse jamais 6 p. 100, n’est-ce pas?

**M. Hyppolite :** Oui, le maximum est de 6 p. 100.

**Le sénateur Runciman :** Comment les choses se passent-elles à partir de là? Si un employé était admissible à une augmentation d’échelon à son ancien poste, celle-ci intervient-elle encore dans une situation de ce type?

**Mme Robinson :** C’est une question de rémunération, mais je peux dire que, dans le cas de remplacements, la directive, à ce que je crois savoir, autorise des personnes à échanger un poste avec quelqu’un lorsque l’écart de salaire n’est pas supérieur à 6 p. 100. Quant à savoir si la personne va obtenir une autre augmentation de salaire, cela dépendra du niveau où elle se trouve sur l’échelle salariale.

**Le sénateur Runciman :** Ce n’est pas automatique?

**Mme Robinson :** Non, ça ne l’est pas.

**Le sénateur Runciman :** Si une personne obtient un nouveau poste, est-elle soumise à une période d’essai?

**M. Hyppolite :** Si c’est une promotion...

**Mme Meredith :** Les nouveaux employés de la fonction publique sont soumis à des périodes d’essai, mais pas en cas de transferts de postes.

**Le sénateur Runciman :** J’aimerais bien qu’on envisage cette possibilité à l’avenir.

En ce qui concerne les personnes qui ont été déclarées excédentaires ou mises en disponibilité, qui se voient accorder la priorité pour des possibilités d’emploi à court terme, y a-t-il un risque à votre avis que cela donne lieu à des abus? Je pense à une personne mise en disponibilité qui reçoit un montant forfaitaire, mais continue à travailler, à ce genre de chose. Exerçons-nous un contrôle de ce type d’abus éventuel? Nous avons entendu parler de ce genre de situations.

**Mme Meredith :** Les ententes sur le réaménagement des effectifs comportent des dispositions qui interdiraient ce genre de choses. Ce sont des questions qui font l’objet d’une surveillance attentive. Nous gérons le réaménagement un employé à la fois, ce qui m’incite à penser que le risque est plutôt faible.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** J’ai une petite question toute simple. Quand un employé est-il obligé de prendre sa retraite? Autrement dit, supposons une personne qui ne veut pas échanger son poste ni prendre une retraite anticipée. Quand dit-on à cette personne au revoir, prenez votre paye et allez chez vous?

**Mme Meredith :** On n’exige pas que quelqu’un prenne sa retraite.

**Senator Hervieux-Payette:** So we may have employees who are 70 or 75 years of age. That is not a problem?

**Ms. Meredith:** No.

**Senator Hervieux-Payette:** They can stay in their position as long as they want?

**Ms. Meredith:** Yes.

**Senator Hervieux-Payette:** In the next three years, on average, how many people will retire voluntarily? How many people on average? Are we talking about 3,000, 5,000, 2,000, 500? Give me a number that can give us an idea of the number of people who automatically retire every year.

**Ms. Meredith:** It is difficult to say because we cannot see into the future. Figures were published to that effect last year.

**Mr. MacLeod:** We are talking about approximately 8,000 people.

**Senator Hervieux-Payette:** Who retired?

**Ms. Meredith:** Yes.

**Senator Hervieux-Payette:** What percentage of employees paid from public funds come under public service governance? In other words, when we pay our taxes — normally yesterday — we pay for a number of services, but you are not responsible for all the employees of those services. What percentage of those employees come under your jurisdiction compared with those who work for the Canada Mortgage and Housing Corporation or for the various Crown corporations — Canada has a few hundred? How many people in the general public service envelope come under the public service?

**Ms. Robinson:** I can clarify. According to our mandate, there are approximately 220,000 people who are covered under the Public Service Act.

**Senator Hervieux-Payette:** Do you know how many of the other employees there are? The Treasury Board must have that information.

**Ms. Meredith:** There are 66,000 in the independent agencies. So that is another group.

**Senator Hervieux-Payette:** Have you established a mechanism to ensure that, using the list of available individuals, there can be cooperation between the Crown corporations and the public service to manage just lay-offs and relocations? Could people who receive a thank-you letter from the public service receive priority treatment with Crown corporations?

**Ms. Robinson:** I will ask Ms. Laurendeau to explain a little more in detail about the possibilities available for these people with respect to joining the various organizations.

**Ms. Laurendeau:** The priority system covers the core public administration. Informally, we stay up to date on the availabilities in other organizations. However, we cannot guarantee a priority

**Le sénateur Hervieux-Payette :** On peut donc avoir des employés âgés de 70 ou 75 ans? Cela ne pose pas problème?

**Mme Meredith :** Non.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Ils peuvent rester en poste aussi longtemps qu'ils le désirent?

**Mme Meredith :** Oui.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** En moyenne, dans les trois prochaines années, combien de gens prendront leur retraite volontairement? Quelle est la moyenne? Parle-t-on de 3 000, 5 000, 2 000, 500 personnes? Donnez-moi un chiffre qui puisse nous donner un aperçu du nombre de personnes qui, automatiquement, chaque année, prennent leur retraite.

**Mme Meredith :** C'est difficile à dire parce qu'on ne connaît pas l'avenir. L'année dernière, des affiches ont été publiées à cet effet.

**M. MacLeod :** On parle d'environ 8 000 personnes.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Qui ont pris leur retraite?

**Mme Meredith :** Oui.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Quel est le pourcentage des employés rémunérés à partir des fonds publics qui sont sous la gouvernance de la fonction publique? Autrement dit, lorsqu'on paie notre impôt — normalement hier — on paye pour plusieurs services, mais vous ne gérez pas tous les employés de ces services. Ceux qui sont sous votre juridiction représentent quel pourcentage par rapport à ceux qui travaillent à la Société centrale d'hypothèques ou à différentes sociétés de la Couronne — on en a quelques centaines? Combien, dans l'enveloppe générale de la fonction publique, relèvent de la fonction publique?

**Mme Robinson :** Je peux clarifier. Selon notre mandat, environ 220 000 personnes sont sous la Loi sur la fonction publique.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Vous ne savez pas ce qui en est pour les autres employés? Le Conseil du Trésor doit avoir cette information.

**Mme Meredith :** On en compte 66 000 dans les agences indépendantes. C'est donc un autre groupe.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Avez-vous établi un mécanisme pour faire en sorte que, à partir de la liste des personnes disponibles, il puisse y avoir collaboration entre les corporations de la Couronne et la fonction publique pour gérer justement les mises à pied et les relocalisations? Les gens qui reçoivent leur lettre de remerciement de la fonction publique pourraient avoir un traitement prioritaire auprès des sociétés de la Couronne?

**Mme Robinson :** Je vais demander à Mme Laurendeau d'expliquer un peu plus en détails les possibilités pour ces gens d'être invités à se joindre aux différentes organisations.

**Mme Laurendeau :** Le système de priorité couvre l'administration publique centrale. De façon informelle, on se tient au courant des disponibilités qu'il pourrait y avoir dans

outside the core public administration. Non-Treasury Board employers or Crown corporations tell us what their needs are. And we also facilitate this type of placement. Obviously, we cannot manage it as rigorously as the priority system, where we can clearly tell a department that a person is qualified for a position and that we expect the person to be hired.

**Senator Hervieux-Payette:** Not only is it informal, but it also depends on the willingness of each corporation to dig into the envelope for all available individuals. Is that correct?

**Ms. Laurendeau:** That is correct.

**Senator Hervieux-Payette:** Let us talk about the percentage of contract employees. Currently, there are full-time employees working in the public service, but there are also contract employees. What percentage of employees are on contract? How are they affected by this lay-off of 19,000 to 12,000 people? We have always hired contract employees. I would like to know who authorizes them. We sign a contract to hire someone to do a certain job, people are sometimes there for several years without becoming government employees. Will these people be affected? What percentage does that represent in relation to the public service workforce?

**Ms. Meredith:** I do not have those figures. This involves employees and not contractors.

**Senator Hervieux-Payette:** I am not looking for figures. I would like to know who authorizes them. Did the directive come from you? This involves a payroll and employees. But they are not on equal footing with the public servants.

I would like you to provide us with more specific information about how many contract employees we have, roughly. Are we talking about 5,000, 10,000 or 15,000 people? I have already seen figures that were still quite high. I would like to know what we are doing with contract employees when we are laying people off.

**Ms. Meredith:** General administrators are responsible for disclosing their expenditures on contracts and their staff.

**Senator Hervieux-Payette:** The Treasury Board does not have anything to say about the directives relating to the remuneration of these people or the duration of contracts? We are still talking about entering the public service by the back door. Someone works on contract for a certain number of years. A position opens up, and he or she applies and, as if by chance, this person is perfectly suited to the position. So we send letters to the people to tell them that we are sending them home. I would like to know what happens to those people who carry out the functions in an integrated way in a department. You are telling me that this is a matter for administrators. But the lack of Treasury Board directives on these hirings, which are done in the thousands in the government, is inconceivable.

d'autres organisations. Toutefois, on ne peut pas garantir une priorité à l'extérieur de l'administration publique centrale. Il nous arrive que des employeurs distincts ou des sociétés de la Couronne nous fassent part de leurs besoins. Il nous arrive aussi de faciliter ce type de placement. Évidemment, nous ne pouvons pas le gérer de façon aussi rigoureuse que le système de priorité où on peut clairement dire à un ministère qu'une personne est qualifiée pour un poste et que nous nous attendons à ce qu'elle soit embauchée.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Non seulement c'est informel, mais c'est selon le bon vouloir de chaque corporation de piger dans l'enveloppe de toutes les personnes disponibles. Est-ce exact?

**Mme Laurendeau :** C'est exact.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Parlons du pourcentage de contractuels. Présentement, des employés à temps plein œuvrent au sein de la fonction publique, mais on a également des contractuels. Quel est le pourcentage de contractuels? Comment sont-ils affectés par ce renvoi de 19 000 ou 12 000 personnes? De tout temps à jamais, on a embauché des contractuels. J'aimerais également savoir qui les autorise. Lorsqu'on signe un contrat pour embaucher une personne pour effectuer une certaine tâche, des personnes sont là parfois plusieurs années sans toutefois être employées du gouvernement. Ces personnes seront-elles affectées? Quel pourcentage cela représente par rapport aux effectifs de la fonction publique?

**Mme Meredith :** Je n'ai pas les chiffres à ce sujet. On s'occupe des employés, et non des contractuels.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je ne veux pas de chiffres. J'aimerais savoir qui les autorise. Est-ce que la directive vient de chez vous? Il s'agit d'une masse salariale et d'employés. Toutefois, ils ne sont pas sur un pied d'égalité avec les fonctionnaires.

J'aimerais que vous nous fournissiez des renseignements plus précis à savoir combien, à peu près en tout temps, on a de contractuels? Parle-t-on de 5 000, 10 000 ou 15 000 personnes? J'ai déjà vu des chiffres qui étaient tout de même très élevés. J'aimerais savoir, au moment où on renvoie des gens, ce qu'on fait avec les contractuels.

**Mme Meredith :** Il revient aux administrateurs généraux de divulguer leurs dépenses sur les contrats et leur personnel.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Le Conseil du Trésor n'a pas un mot à dire sur les directives en ce qui touche la rémunération de ces personnes ou la durée des contrats? On parle tout de même de la porte arrière pour entrer dans la fonction publique. Une personne travaille pendant un certain nombre d'années comme contractuelle. On ouvre un poste auquel elle postule et, comme par hasard, elle convient parfaitement au poste. Alors qu'on envoie des lettres aux gens pour leur dire qu'on les renvoie chez eux, j'aimerais savoir ce qui arrive à ceux et celles qui exécutent des fonctions, disons de façon intégrée à un ministère. Vous me dites que cette question relève des administrateurs. Or, l'absence de directive du Conseil du Trésor vis-à-vis ces embauches, qui se font par milliers dans l'appareil gouvernemental, est inconcevable.

However, I would like to have a general idea in the next week of how many contract employees the federal government has.

**Ms. Meredith:** We have policies on procurement, but the general administrators are really the ones who take care of the contracts. There may be systems for the information on the contracts, but I do not have them here.

**Senator Hervieux-Payette:** Can we get that information? Is it your department that handles this matter?

**Ms. Meredith:** I can verify that, senator.

[English]

**Senator Peterson:** I will pose the question and can you probably submit it later in written form. We talked about this global number of 19,000 employees, 4.8 per cent of the workforce. However, downsizing by department, can you tell us what the percentage would be for each one, the impact on the department and broken down further by which departments are impacted within that scope?

Second, you indicate quite a significant number of positions will be lost in the Prairies. Can you give us the numbers for each province, Alberta, Saskatchewan and Manitoba, again segmented by department, and which departments are affected in those numbers?

**Ms. Meredith:** Probably the best place to look at the impact of the cuts by department is Budget 2012, where you can see planned spending reductions by department in a table in the budget. Each department will be managing to the reductions that have been decided on, and each department is managing their workforce impacts according to those decisions made.

They are the best ones to turn to in terms of understanding the impact on their workforces. As I mentioned earlier, they are working continuously to try to reduce the numbers and the impact on their people, but the estimate at the time of budget was 19,200 positions in total with, at the end of the day, 12,000 people actually being affected.

In terms of the regional impact you asked for, the assessment that was made generally on workforce and program impacts was that it was not disproportional across the country. In other words, it was not disproportionate to the public service population across the country.

**Senator Peterson:** I am not questioning how you did it. I am just asking you for the numbers. In the Prairies you say 2,264 positions are going. I want to know how many for Alberta, how many for Saskatchewan and how many for Manitoba.

**Ms. Meredith:** I wonder what you are referring there, senator.

Par conséquent, j'aimerais avoir l'ordre de grandeur, pas à une personne près, mais, au moment où on se parle, dans la semaine qui suit, à savoir combien de contractuels sont à l'emploi du gouvernement fédéral.

**Mme Meredith :** Nous avons des politiques concernant l'approvisionnement, mais c'est vraiment les administrateurs généraux qui s'occupent des contrats. Il existe peut-être des systèmes pour l'information concernant les contrats, mais je ne les ai pas ici.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Peut-on obtenir ces informations? Est-ce votre ministère qui s'occupe de cette question?

**Mme Meredith :** Je peux le vérifier, madame le sénateur.

[Traduction]

**Le sénateur Peterson :** Je vais vous poser ma question et vous pourrez probablement y répondre plus tard par écrit. Nous avons parlé de ce nombre global de 19 000 employés, ce qui représente 4,8 p. 100 de la main-d'œuvre. Êtes-vous en mesure de nous dire ce qu'il en est au niveau de chaque ministère? Quels sont les pourcentages précis de réduction du personnel de chacun des ministères? Quelles répercussions cette mesure aura sur chacun d'eux? Nous aimerions connaître le détail, en pourcentage, des réductions touchant chacun de ces ministères?

Ensuite, vous nous avez dit qu'un nombre important de postes seront perdus dans les Prairies. Pouvez-vous nous donner les chiffres pour chaque province, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, une fois encore par ministère, donc en précisant quels ministères seront touchés par ces réductions?

**Mme Meredith :** Le meilleur ouvrage à consulter pour voir les répercussions des réductions par ministère est probablement le budget de 2012, où vous pouvez voir sous forme de tableau les réductions de dépenses prévues par ministère. Chaque ministère va gérer les réductions qui ont été décidées, y compris les répercussions de ces décisions sur sa main-d'œuvre.

Ce sont les ministères qui sont les mieux à même de bien saisir les répercussions sur leur main-d'œuvre. Comme je l'ai indiqué précédemment, ils s'efforcent continuellement de réduire les nombres et les répercussions sur leurs employés, mais l'évaluation au moment du budget était de 19 200 postes au total, ce qui donnait, au bout du compte 12 000 personnes réellement touchées.

Quant à votre question sur les répercussions au niveau régional, on a évalué que, en elles-mêmes, celles-ci ne causent pas de déséquilibres marqués entre les régions. En d'autres termes, il n'y a pas de région dans laquelle la population de la fonction publique serait plus durement touchée.

**Le sénateur Peterson :** Je ne vous demande pas comment vous avez procédé, mais quels sont les chiffres. Vous nous dites que 2 264 postes vont disparaître dans les Prairies. Combien vont disparaître en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba?

**Mme Meredith :** Je me demande à quoi vous faites allusion ici, monsieur le sénateur.

**The Chair:** I think Senator Callbeck asked for the same figure breakdown for the Atlantic regions. If you can give us the breakdown for the provinces, how this 19,200 breaks down per province, that would be what we are looking for.

**Ms. Meredith:** I think it would be difficult to give numbers in terms of detailed breakdown for the reasons I noted, which is that each department is working through their own numbers as they manage the impacts. It would be difficult for them to be definitive.

As I mentioned, this is being managed each employee at a time, and there are some limits to what can be done in terms of a breakdown.

**The Chair:** I think that is, "I cannot do it for you."

**Senator Peterson:** They are not their numbers then, they are someone else's numbers. It is kind of strange, they are cutting down and do not know where it is, who it is or when it will happen. I guess we just sit back and take it a cut at a time. It is a strange way to do it. Thank you.

**The Chair:** I had a couple of questions. It would be very helpful if you gave an employee a block diagram or a line diagram showing if you opt for this then you go into priority and this is what will happen, and then these are your options if they do not find you a job or they find you a job. Is this what you give each employee when they get notice? They get this Work Force Adjustment Directive and they have to do their own line diagram?

**Ms. Meredith:** No, Mr. Chair. We have, on our website, what we call Handbook for Implementation, and we have many questions that could be asked by employees or managers and all the answers are given there. They are frequently asked questions and the answers that are available to all managers and all employees. We do have block diagrams that take people through the process as well.

**The Chair:** Could you make those available to us?

**Ms. Meredith:** Certainly. I would commend our website as well to senators and ask them if we are missing any questions that they think might be asked. We would be happy to answer them. We are trying to get ready for the questions that people will be asking. We are trying to answer them in advance. We are trying to get as complete a picture there to support both managers and employees as we can, but it is an evolution. We update it continuously to ensure that we have information there for people.

We do have such a diagram; Mr. Hyppolite happens to have it with him. There are aids such as that to help people through what admittedly is a somewhat complicated process that is set out in the collective agreement.

**Le président :** Je crois que le sénateur Callbeck vous a demandé la même chose pour la région atlantique. Pouvez-vous nous donner cette ventilation par province? Nous aimerions savoir comment ces 19 200 postes se répartissent par province.

**Mme Meredith :** Je crois qu'il serait difficile d'obtenir la répartition détaillée de ces chiffres pour les raisons que je vous ai indiquées, soit que chaque ministère y travaille en permanence en s'efforçant de gérer les répercussions. Ils auraient de la difficulté à fournir des chiffres définitifs.

Comme je l'ai indiqué, c'est un problème qui se gère employé par employé, et il y a des limites au travail qu'il est possible de faire pour obtenir une telle ventilation.

**Le président :** Je crois que cela revient à dire : « Je ne suis pas en mesure de vous donner ce que vous me demandez. »

**Le sénateur Peterson :** Ce ne sont donc pas leurs chiffres, mais ceux de quelqu'un d'autre. C'est assez étrange, ils procèdent à des réductions et ne savent pas où elles se font, qui elles touchent ou quand elles interviennent. On s'assoit donc là et procède à une coupure à la fois. C'est une façon étrange de procéder. Je vous remercie.

**Le président :** J'ai quelques questions à vous poser. Ce serait pratique si vous donniez à l'employé un schéma synoptique ou un graphique linéaire simple lui indiquant que, s'il fait tel choix, il bénéficiera d'une priorité, et voilà comment les choses se passeront, et voici quelles sont les solutions qui s'offrent à lui si vous ne lui trouvez pas d'emploi, ou si vous lui en trouvez un. En donnez-vous un à chaque employé qui reçoit un préavis, ou bien lui donnez-vous la Directive sur le réaménagement des effectifs en le laissant seul tracer ses cheminements possibles?

**Mme Meredith :** Non, monsieur le président. Nous avons sur notre site web un outil que nous appelons le Manuel de mise en œuvre et qui fournit les réponses à nombre des questions que les employés ou les gestionnaires peuvent se poser. On y trouve les questions fréquemment posées et les réponses que tous les gestionnaires et tous les employés peuvent consulter. Nous avons également des schémas synoptiques permettant aussi aux gens de suivre le processus.

**Le président :** Pourriez-vous nous en remettre des copies?

**Mme Meredith :** Certainement. Je recommanderais à ces personnes, comme aux sénateurs, de consulter notre site web et de nous dire si, à leur avis, il y manque des questions que les gens pourraient se poser. Nous nous ferons un plaisir d'y répondre. Nous essayons de nous préparer aux questions que les gens poseront. Nous essayons de leur répondre à l'avance. Nous essayons de décrire la situation aussi complètement que possible pour aider à la fois les gestionnaires et les employés, mais les choses évoluent. Nous mettons ce site Web à jour en permanence pour nous assurer d'y afficher l'information dont les gens ont besoin.

Nous avons effectivement un tel diagramme, et il se trouve que M. Hyppolite l'a ici. Nous disposons d'aides comme celle-ci pour aider les gens à suivre un processus défini dans les conventions collectives qui, il faut bien l'admettre, est relativement complexe.

**The Chair:** We can see that it is very complicated, but we will be asked by many of our constituents and we also want to make sure that the system that you have set up is one that is fair and reasonable. That is why we are having this session with you. Anything can you provide us to convince us of that and help us in our role would be appreciated.

We are over time. It is amazing how five minutes per person can move us along, but I propose going for six more minutes, if that is okay with you, and I have three senators on my list for second round. Sharpen your pencil and ask your very best question. That will be two minutes per senator, question and answer.

**Senator Ringuette:** In the two letters you referred to, surplus and notice, how many EXs and how many DMs have received them, Ms. Meredith?

**Ms. Meredith:** We estimate — and it is mentioned in the budget as well — that the executive cadre will be reduced by some 600 positions. That is the estimate of the impact. It is approximately 7.4 per cent of the executive cadre.

**Senator Ringuette:** We all know that the definition of “employee” and the definition of “staff” is not the same. You have referred to 19,200 employees. However, staffing, the consultants, the people who are being hired via staffing agencies, what has been the directive in regard to the reductions? Have they been given notice to terminate immediately?

There is a collective agreement here in regard to the public service. Before you lay off any public servant who is permanent or indeterminate, consultants and staffing hired through staffing agencies must be laid off on the priority list — never mind hired on a priority list but must be laid off on a priority list.

**Ms. Meredith:** We are sticking very closely to the collective agreement, and that is very much a mechanism we are using for adjustment. Mr. Hyppolite meets regularly with the committee that includes bargaining agents as well as departments in working through issues related to collective agreements — and all departments are also working with bargaining agents at the local level — to ensure that those are respected.

**Senator Ringuette:** Since you have bypassed the answer to my question, i.e. the staffing that does not go through the Public Service Commission, the staff who are consultants, the staffing done through staffing agencies, these poor employees are being paid ridiculous wages and the benefits are going to those staffing agencies. What are you going to do? What are you going to do

**Le président :** Nous constatons qu’il est très complexe, mais nous nous attendons à des questions de nombre de nos commettants et nous tenons également à nous assurer que le système que vous avez mis sur pied est juste et raisonnable. C’est pourquoi nous avons cette séance de discussion avec vous. Tout ce que vous pourrez nous fournir pour nous en convaincre et nous aider à assumer notre rôle sera le bienvenu.

Nous avons pris du retard. C’est étonnant comme le temps passe vite en accordant cinq minutes par personne. Je vous propose néanmoins, si vous êtes d’accord, de prolonger la séance de six minutes car trois sénateurs m’ont demandé la permission de poser une seconde question. Choisissez bien votre question et formulez-la le mieux possible car vous ne disposerez que de deux minutes par sénateur, pour la question et la réponse.

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez mentionné l’envoi de deux types de lettres, celle concernant des postes déclarés excédentaires et les avis. Madame Meredith, pouvez-vous nous dire combien de membres du groupe de la direction et combien de sous-ministres ont reçu de telles lettres?

**Mme Meredith :** Nous évaluons, comme c’est d’ailleurs mentionné dans le budget, qu’environ 600 postes de cadre supérieur seront coupés. C’est l’évaluation des répercussions. Cela représente environ 7,4 p. 100 du personnel de la haute direction.

**Le sénateur Ringuette :** Nous savons tous que les définitions « d’employé » et de « personnel » ne sont pas les mêmes. Vous avez parlé de 19 200 employés, mais qu’en est-il des autres mécanismes de dotation, des consultants, des gens qui sont embauchés par les agences de placement? Qu’a-t-il été fait à leur sujet dans le cadre des réductions? Ont-ils été avisés que leurs fonctions se terminaient immédiatement?

Dans la fonction publique, ces questions sont régies par une convention collective. Avant que vous puissiez mettre en disponibilité un fonctionnaire, une personne employée de façon permanente ou pour une période indéterminée, les consultants et les personnes embauchées par l’intermédiaire des agences de placement doivent être mis à pied en priorité, encore moins embauchés en priorité, mais bien mis à pied en priorité.

**Mme Meredith :** Nous respectons rigoureusement la convention collective et c’est dans une large mesure le mécanisme que nous utilisons pour procéder au réaménagement des effectifs. M. Hyppolite participe régulièrement aux réunions du comité sur lequel siègent des agents négociateurs et des représentants des ministères pour travailler aux questions liées aux conventions collectives, et tous les ministères font de même au niveau local, pour s’assurer du respect de celles-ci.

**Le sénateur Ringuette :** Puisque vous avez évité de répondre à ma question sur les cas dans lesquels la dotation n’est pas faite par la Commission de la fonction publique, sur les membres du personnel qui sont des consultants, sur les gens embauchés par des agences de recrutement, ces pauvres employés à qui on verse des salaires ridicules alors que les agences qui les embauchent

with all of these people? In the last five years, that portion of staffing through government has increased exponentially. What are you going to do?

What are Treasury Board guidelines? First of all, they are not adhered to. I am referring to an audit done by the Public Service Commission two years ago. First, your Treasury Board guidelines with regard to hiring outside the public service are not adhered to by any department. What directive have you given to all the different government departments with regard to staffing?

**The Chair:** Have you given any directive?

**Ms. Meredith:** We are working with departments to respect the collective agreements, knowing that our employees want continuity of employment. We are meeting regularly with departments to ensure they are using the means they have available to reduce the impact on their employees.

Does that mean that departments are prohibited from engaging temporary help on contract? No, there is no prohibition by the Treasury Board of Canada Secretariat on that. Deputy heads can still hire on contract, which they may need to do to meet temporary or special needs. There is no prohibition to that.

**Senator Marshall:** What kind of reporting is done? You spoke earlier about preparing for the layoffs and that you follow a certain process, but what sort of reporting is done either at the end of the three years, or periodically, to the point where you get to the end of the three years? Is some sort of analysis done as to the impact of the downsizing in terms of how it affects women or permanent employees versus contract employees? What sort of analysis is done as you go along, and also at the end of the three years?

**Ms. Meredith:** I will ask Mr. MacLeod to speak about the data we collect regularly, because we do have the means to do that. We know that we can rely on, for example, the Employment Equity Act in terms of the representation of our workforce to require departments to have plans, to set representation objectives, and to continue to do so through the period of adjustment. Those mechanisms are in place, and we do reporting to Parliament as well in terms of achievement of their objectives in that regard.

We continue to collect data on the size of the public service, the constituent parts of the public service, how many term employees, casuals, students and indeterminate employees we have. We track those continuously, as well as, of course, hiring and attrition from the public service.

enrangent les profits, dites-moi ce que vous allez faire à leur sujet. Qu'allez-vous faire de toutes ces personnes? Au cours des cinq dernières années, ce volet de la dotation a crû de façon exponentielle dans tout le gouvernement. Qu'allez-vous faire à ce sujet?

Quelles sont les directives du Conseil du Trésor en la matière? Tout d'abord, elles ne sont pas respectées. Je fais ici allusion à une vérification réalisée par la Commission de la fonction publique il y a deux ans qui a montré que vos lignes directrices du Conseil du Trésor, concernant l'embauche en dehors de la fonction publique, ne sont suivies par aucun ministère. Quelle directive avez-vous donnée à tous les ministères du gouvernement en ce qui concerne la dotation?

**Le président :** Leur avez-vous donné des directives?

**Mme Meredith :** Nous travaillons avec les ministères au respect des conventions collectives, en sachant que nos employés veulent la continuité d'emploi. Nous nous réunissons régulièrement avec les ministères pour nous assurer qu'ils utilisent les moyens mis à leur disposition pour réduire les répercussions de ces mesures sur leurs employés.

Cela signifie-t-il que les ministères n'ont plus le droit d'embaucher des aides temporaires à contrat? Non. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ne l'a pas interdit. Les administrateurs généraux peuvent encore embaucher à contrat, ce qui peut s'avérer nécessaire pour faire face à des besoins temporaires ou spéciaux. Cela n'est pas interdit.

**Le sénateur Marshall :** Quel type de rapports sont produits? Vous avez parlé précédemment de la préparation des mises en disponibilité en disant que vous suiviez un processus donné, mais quel type de rapport est fait, que ce soit au bout de trois ans, ou de façon périodique jusqu'à l'expiration de la période de trois ans? Une forme quelconque d'analyse des répercussions de la réduction de l'effectif est-elle faite pour déterminer comment cela affecte les femmes ou les employés permanents en regard des employés à contrat? Quel type d'analyse est fait pendant tout ce processus, et également à la fin de la période de trois ans?

**Mme Meredith :** Je vais demander à M. MacLeod de vous parler des données que nous recueillons régulièrement, parce que nous avons les moyens de le faire. C'est ainsi que nous savons que nous pouvons nous en remettre, en ce qui concerne la représentativité de notre main-d'œuvre, à la Loi sur l'équité en matière d'emploi, qui impose aux ministères d'avoir des plans, de se fixer des objectifs de représentativité et de continuer à le faire pendant la période de réajustement. Ces mécanismes sont en place et nous continuons à faire rapport au Parlement sur la mesure dans laquelle ces objectifs sont atteints ou non.

Nous continuons à recueillir des données sur la taille de la fonction publique, et sur les éléments qui la composent, sur les nombres d'employés pour des durées déterminées et indéterminées, d'employés occasionnels et d'étudiants. Nous suivons ces chiffres en permanence ainsi que, bien sûr, ceux sur l'embauche et sur l'attrition dans la fonction publique.

**Senator Marshall:** Is that reported publicly to Parliament? What specific information is collected and reported?

**Ross MacLeod, Assistant Deputy Minister, Governance Planning and Policy Sector, Treasury Board of Canada Secretariat:** We have not yet reported any of that information to Parliament because it is a look forward into what is actually happening. We follow departmental data in three sources. The first is the incumbent system or the regional pay system so that we can see how many employees, of what type, are being paid everywhere by departments. It is a good data source because it follows who is being paid, and that tends to self-correct over time if there are errors.

Second is a monthly report that we request from departments of all the impacts of the downsizing they are going through. We have looked at issues like official languages, for example, in that.

The third source is the departmental staffing plans, which we will correct. There will be some staffing in the future to meet specific needs that departments and organizations have, and we will be collecting those. That will be part of our verification process that we will use to follow along what has happened.

**Senator Marshall:** Some of the questions here today were geared towards the regional breakdown of layoffs. Would the reporting show that? Would it show female versus male? Would it show contract versus determinate versus indeterminate employees?

**Mr. MacLeod:** It will do a number of those. Contractors are not employees of the government, so we do not follow them in that way. That is another data source we obtain from Public Works and Government Services Canada.

**Senator Marshall:** Would temporary employees and casuals show up?

**Mr. MacLeod:** They would be included in the PWGSC data as well.

**Senator Callbeck:** I have a question on the estimates of Treasury Board. In the first line, you show that program expenditures are reduced by \$11 million. That is comparing the estimates of 2012-13 to 2011-12. There were supplementaries last year. If you look at those, the figure for 2011-12 should be 295, not 235. If you just look at this, you think there is a cut of 5 per cent, but that cut is more like nearly 25 per cent.

I would hope that you will be able to get back to the committee in terms of outlining exactly what that cut is and where that money is going. There is a list here of some things for the

**Le sénateur Marshall :** Cela fait-il l'objet de rapport au Parlement? Quelles sont précisément les informations recueillies et faisant l'objet de rapports?

**Ross MacLeod, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Nous n'avons pas encore fait rapport au Parlement sur ces questions parce que nous attendons les résultats de ce qui se passe actuellement. Nous recueillons trois séries de données auprès des ministères. La première est celle du Système d'information des titulaires, ou du Système régional de paye, qui nous permet de savoir combien d'employés au total sont payés par les ministères, et de quels types d'employés il s'agit. C'est une bonne source de données parce qu'elle permet de suivre qui est payé, et ces données ont tendance à se corriger d'elles-mêmes avec le temps lorsqu'elles comportent des erreurs.

Il y a ensuite un rapport mensuel que nous demandons à chaque ministère sur les répercussions des réductions d'effectif qu'ils mettent en œuvre. Nous y examinons, par exemple, des questions comme celles des langues officielles.

La troisième source d'information est constituée par les plans ministériels de dotation, que nous corrigeons au besoin. Il y aura à l'avenir quelques activités de dotation pour répondre à des besoins précis des ministères ou des organisations, et nous allons recueillir ces données. Cela fera partie de notre processus de vérification que nous utiliserons pour suivre l'évolution de la situation.

**Le sénateur Marshall :** Certaines des questions que nous vous avons posées aujourd'hui portaient sur la répartition régionale des mises en disponibilité. Ces rapports permettront-ils d'en prendre connaissance? Montreront-ils les nombres d'hommes et de femmes touchés? Feront-ils la distinction entre les employés à contrat, embauchés pour une période déterminée et pour une période indéterminée?

**M. MacLeod :** Ils vont traiter d'un certain nombre de ces questions. Les entrepreneurs ne sont pas des employés du gouvernement, et nous ne suivons pas leur nombre de cette façon. Les données en la matière proviennent de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

**Le sénateur Marshall :** Est-ce que les employés temporaires et occasionnels figurent dans vos rapports?

**M. MacLeod :** Ils devraient figurer également dans les données de TPSGC.

**Le sénateur Callbeck :** J'ai une question à vous poser sur les évaluations du Conseil du Trésor. À la première ligne, vous montrez une réduction des dépenses de programme de 11 millions de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013. L'an dernier, nous avons vu des budgets supplémentaires des dépenses. Si vous regardez ces derniers, les chiffres pour 2011-2012 devraient être 295 et non pas 235. Alors qu'on a l'impression qu'il y a une réduction de 5 p. 100, celle-ci est en vérité plus proche de 25 p. 100.

J'espère que vous pourrez revenir à nouveau devant le comité pour nous donner l'importance exacte des coupures et nous préciser où va cet argent. Une note de bas de page sur ces

\$11 million, a footnote, but I cannot even get that to add up to \$11 million. However, it is not \$11 million; it is \$70 million. Would you get back to the committee outlining exactly where that \$70 million went?

**The Chair:** Are you able to help us with that now or would you like to take that as an undertaking?

**Ms. Meredith:** I will follow up in terms of Treasury Board of Canada Secretariat budget information.

**The Chair:** Thank you. If you could take a look at that, it would be helpful to us.

You have quite a major matter to manage, your two departments, with the 19,200 files that you will be working on. Can you give us some comparison to 20 years ago, in the mid-1990s, when we had an economic downturn and there were major layoffs? What were the numbers at that time? Do you have any figures in your head here?

**Ms. Meredith:** About 50,000 in the 1990s.

**The Chair:** You have some experience with handling this kind of matter. The Workforce Adjustment Directive was produced in or about that time, as I understand, mid-1990s, on how to manage.

**Ms. Meredith:** That is correct. As you can see, it is 31 pages, and I think it is that detailed because it was based on the experience of the 1990s cuts. You can see how step by step and detailed it is in instructing departments as to what they are to do, and I would suggest that it was based in large part on the experience of what they thought might work well.

**The Chair:** You mentioned that you get a year of severance if you have 16 years. Will I find all that information in this Workforce Adjustment Directive?

**Ms. Meredith:** Yes, you will, and its annexes. That is set out in the table at the back.

**The Chair:** I had not gotten through it in detail, so I was a little surprised when you mentioned that. However, I will look for that.

**Ms. Meredith:** It is in the annex, yes.

**The Chair:** Any documents that you have undertaken to produce for us, please provide those to our clerk and she will ensure that they get circulated to all the members of the committee for consideration.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank Treasury Board of Canada Secretariat and the Public Service Commission very much for being here and helping us. We wish you well on your undertaking.

11 millions de dollars énumère un certain nombre de postes, mais je ne parviens pas à ces 11 millions de dollars quand j'en fais le total. Toutefois, il ne s'agit pas de 11 millions de dollars, mais de 70 millions de dollars. Pourriez-vous préciser plus tard au comité ce qu'il est advenu précisément de ces 70 millions de dollars?

**Le président :** Êtes-vous en mesure de nous fournir cette information maintenant ou préférez-vous nous la transmettre plus tard?

**Mme Meredith :** Je vais me servir de l'information sur le budget dont dispose le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Le président :** Je vous remercie. Cela nous serait utile si vous pouviez y jeter un œil.

C'est là toute une question que vos deux ministères ont à gérer avec les 19 200 dossiers sur lesquels vous allez devoir travailler. Pouvez-vous nous faire une comparaison avec ce qui s'est passé il y a 20 ans, au milieu des années 1990, quand nous avons connu un ralentissement économique et qu'il y a eu un grand nombre de licenciements? Quels étaient les chiffres à cette époque? Les avez-vous à l'esprit?

**Mme Meredith :** Dans les années 1990, il s'agissait d'environ 50 000 licenciements.

**Le président :** Vous avez donc une certaine expérience en la matière. La Directive sur le réaménagement des effectifs a été, si j'ai bien compris, rédigée à peu près à cette époque pour préciser les modalités de gestion de ces questions.

**Mme Meredith :** C'est exact. Comme vous pouvez le constater, elle comporte 31 pages et je crois que si elle est ainsi détaillée, c'est parce qu'elle tient compte de l'expérience des suppressions de postes des années 90. Elle indique aux ministères, étape par étape, ce qu'ils doivent faire, et je suppose qu'elle s'inspire, dans une large mesure de la connaissance que ses auteurs avaient, par expérience, de ce qui donne de bons résultats.

**Le président :** Vous avez indiqué qu'une personne travaillant depuis 16 ans aura une année de salaire en indemnité de départ. Cela figure-t-il dans la Directive sur le réaménagement des effectifs?

**Mme Meredith :** Oui, dans ses annexes. Cela figure dans le tableau qui se trouve au dos.

**Le président :** Je n'ai pas tout lu et j'ai donc été un peu surpris quand vous en avez parlé. Je vais le chercher.

**Mme Meredith :** Oui, cela figure à l'annexe.

**Le président :** Je vous saurai gré de transmettre à notre greffière toutes les informations que vous vous êtes engagés à nous remettre. Elle les communiquera à tous les membres du comité pour qu'ils puissent les étudier.

Je tiens, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, à remercier les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et de la Commission de la fonction publique d'être venus nous rencontrer et de nous avoir aidés. Nous vous

We will probably have an opportunity to talk to you again over the next period of time in terms of how you are coming along with this.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, May 2, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:40 p.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, tonight we are going to resume our study of the expenditures set out in the Main Estimates for fiscal year 2012-13, which were referred to our committee.

[*English*]

Tonight we are pleased to welcome officials from Fisheries and Oceans Canada for our first panel: Mr. Roch Huppé, the Chief Financial Officer; Mr. Kevin Stringer, Assistant Deputy Minister, Program Policy; Mr. David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management; and Ms. Jody Thomas is the Deputy Commissioner, Operations, with the Canadian Coast Guard.

I understand, Mr. Huppé, that you have a few introductory remarks, and then we will get into our usual back and forth. Mr. Huppé, you have the floor.

[*Translation*]

**Roch Huppé, Chief Financial Officer, Fisheries and Oceans Canada:** Thank you very much, Mr. Chair. Thank you for giving us the opportunity to submit our Main Estimates for 2012-13.

[*English*]

If you would allow me, I think you received a small slide deck, and I will walk you through it.

**The Chair:** We are on deck.

**Mr. Huppé:** You are on deck, perfect.

I will take you to page 3 right away. It provides you with the total overview of our Main Estimates for 2012-13. As you can see, our total Main Estimates for this year are slightly below \$1.7 billion compared to just over \$1.8 billion in 2011-12, representing a slight decrease of \$157 million overall. I will walk you through the main reasons for this variance a little bit later in the deck.

souhaitons de réussir dans vos entreprises. Nous aurons probablement l'occasion d'échanger à nouveau avec vous au cours de la période qui vient pour savoir comment les choses vont se passer.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 2 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 40, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, ce soir, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière 2012-2013 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'accueillir notre premier groupe de témoins, composé de représentants de Pêches et Océans Canada : M. Roch Huppé, dirigeant principal des finances; M. Kevin Stringer, sous-ministre adjoint, Politiques relatives aux programmes; M. David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches; et Mme Jody Thomas, sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne.

Monsieur Huppé, je crois comprendre que vous ferez une courte déclaration préliminaire, et, ensuite, nous procéderons à nos échanges habituels. Monsieur Huppé, vous avez la parole.

[*Français*]

**Roch Huppé, dirigeant principal des finances, Pêches et Océans Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président. Merci de nous donner l'occasion de vous présenter notre Budget principal des dépenses de 2012-2013.

[*Traduction*]

Si vous me permettez, je crois que vous avez reçu un court document d'information, que je passerai en revue avec vous.

**Le président :** Nous l'avons sous les yeux.

**M. Huppé :** Vous l'avez sous les yeux; parfait.

Je vous demanderais d'aller directement à la page 3. Elle donne un aperçu du Budget principal des dépenses du ministère pour 2012-2013. Comme vous pouvez le voir, le total de notre Budget principal des dépenses pour cet exercice est légèrement inférieur à 1,7 milliard de dollars, comparativement à un peu plus de 1,8 milliard de dollars en 2011-2012, ce qui représente une modeste baisse de 157 millions de dollars. Je vous expliquerai les principales raisons de cette baisse dans quelques pages.

Vote 1, operating expenditures, which include our salary expenses, represent just over \$1.1 billion; 65 per cent of that are actually salary expenses. Vote 5 represents our capital expenditures, so major refits and construction projects, which represents \$313 million, a decrease of \$14 million from last fiscal year. Our vote 10 represents our grants and contributions envelope, which is set at \$61.8 million this fiscal year compared to \$127.7 million last fiscal year, so a considerable decrease in that particular envelope. As I said, I will talk about the major reasons for that a little bit later.

I will take you to page 4. On the next three pages I will provide you with an overview of the estimates by program activity. I promise you I will not go through every number on every page. I will just glance over them.

You will notice that Fisheries and Oceans funding is distributed through 26 program activities, including the Internal Services program activity, which line up to three key strategic outcomes. The first strategic outcome on page 4 is the economically prosperous maritime sectors and fisheries, which include the program that supports effective and sustainable use of Canada's water resources. You will note that the overall spend for that strategic outcome is \$456 million, just above; and close to 50 per cent of that is spent in the two first program activities, which are the Integrated Fisheries Resource Management for just over \$111 million, basically the activities for the management of the recreational and commercial fisheries.

Small craft harbours is another very important program where the spend is close to \$107 million. A considerable portion of our vote 5, as you will note, envelope is dedicated to construction and major refits on small craft harbours, \$41 million.

I will take you to the third item, which is the Aboriginal Strategies and Governance. The note there is that basically in our vote 10 envelope close to 70 per cent of our spend is actually linked to this particular program activity. As you can see, just over \$41 million is projected in that particular program activity relating to our vote 10.

I have one last comment on the page. You will notice there is a column called Revenue Credited to the Vote. You will sometimes see a red number appearing. That represents our vote netting authority we have whereby we are allowed, entitled to spend some of the revenues we collect against these activities. This vote netting authority is with the Canadian Coast Guard and basically represents marine service fees, icebreaking fees and dredging fees.

Le crédit 1, soit les dépenses de fonctionnement, qui comprennent nos dépenses en salaires, s'élève à un peu plus de 1,1 milliard de dollars; les dépenses en salaires représentent en fait 65 p. 100 de ce montant. Le crédit 5 correspond à nos dépenses en capital, plus précisément les dépenses engagées dans les grands travaux de mise à niveau et de construction, qui se chiffrent à 313 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 14 millions de dollars par rapport au dernier exercice. Le crédit 10 — l'enveloppe des subventions et des contributions — est fixé à 61,8 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 127,7 millions de dollars au cours du dernier exercice; cette enveloppe a donc enregistré une diminution substantielle. Comme je l'ai dit, j'exposerai tout à l'heure les principales raisons de cette baisse.

Passons à la page 4. Les trois pages suivantes présentent un aperçu du budget par activité de programme. Je vous promets que je n'analyserai pas tous les montants que vous voyez à chaque page. Je me contenterai de les survoler.

Vous constaterez que le budget de Pêches et Océans est réparti entre 26 activités de programme — y compris celle liée aux Services internes — qui sont alignées sur trois grands résultats stratégiques. Le premier, qui est à la page 4, est intitulé « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères », et il repose entre autres sur le programme soutenant l'utilisation efficace et durable des ressources hydriques du Canada. Vous remarquerez que les dépenses totales liées à ce résultat stratégique s'établissent à un peu plus de 456 millions de dollars, et près de 50 p. 100 de ces dépenses découlent des deux premières activités de programme. La première, la gestion intégrée des ressources halieutiques, exigera des dépenses d'un peu plus de 111 millions de dollars, et elle englobe en substance les activités de gestion des pêches récréatives et commerciales.

La deuxième activité de programme, les ports pour petits bateaux, où les dépenses s'élèveront à près de 107 millions de dollars, est aussi très importante. Vous observerez qu'une part considérable — soit 41 millions de dollars — du budget lié au crédit 5 est allouée à la construction de ports pour petits bateaux et à d'importants travaux de mise à niveau des ports pour petits bateaux.

Passons maintenant à la troisième activité, soit les stratégies et la gouvernance autochtones. Je voudrais préciser à cet égard que les dépenses liées à cette activité de programme représentent près de 70 p. 100 du crédit 10. Comme vous pouvez le voir, dans le budget lié au crédit 10, nous prévoyons un peu plus de 41 millions de dollars de dépenses aux fins de cette activité de programme.

J'aurais un dernier mot à dire concernant cette page. Vous remarquerez qu'il y a une colonne intitulée « Recettes à valoir sur le crédit ». Vous verrez parfois dans cette colonne un montant négatif. Cela représente notre autorisation de crédit net, qui nous donne le droit de dépenser certaines des recettes que nous tirons de ces activités. Cette autorisation de crédit net — qu'a reçue la Garde côtière canadienne — correspond essentiellement aux recettes découlant de l'imposition de droits de services maritimes, de déglacement et de dragage.

I will walk you through page 5. The second strategic outcome is sustainable aquatic ecosystems, which basically are the programs that contribute to the conservation and protection and sustainability of our aquatic ecosystems. There is \$238 million worth of spend with two key programs. Close to 70 per cent of the spend is linked to compliance and enforcement with \$108 million in spend. That is basically our fisheries officers monitoring fisheries activities, and habitat management with close to \$59 million.

As indicated on page 6, our last Strategic Outcome is the Safe and Secure Waters, which represents the programs that contribute to maintaining and improving maritime safety. Many of the programs dealing with the Canadian Coast Guard are under here. You will note that is our largest spend with \$675 million, and 80 per cent of that spend lies with the two first program activities that you see, Fleet Operational Readiness at close to \$418 million. You will also note that close to 70 per cent of our vote 5 envelopes are capital funding, with \$173 million spent within that program activity, so basically construction of new ships and major refit projects on these ships. Fleet operational readiness consists basically of ensuring that our fleet and our ships' crew are ready to go and ready to operate.

Shore-Based Asset Readiness represents a considerable spend also with \$113 million on that front. The other point I will make on this page is with the internal services program activity that supports the three strategic outcomes. We have a spend of close to \$296 million. It may seem high. That being said, Fisheries and Oceans has one of the largest real property footprints in the government, and of that close to \$296 million we have close to \$120 million dedicated to our real property footprints.

I will take you to page 7 for the explanation of the key changes to explain the variance of \$157 million.

In the increase category, the first item is \$14.3 million, and it relates to money that the department received through Budget 2011. Last year we received \$57 million for two years, \$43 million for year 2011-12, to repair small craft harbours that were damaged mainly in the storm that we had in the Atlantic in 2010. This represents an increase but, as you can see, we had \$43 million in 2011-12 for that purpose. It is just that it was not reflected in the 2011-12 Main Estimates as it was a Budget 2011 announcement. The 2012 Budget announcements are not part of our 2012-13 Main Estimates. Money will be drawn through the supplementary estimates process, as you know.

À la page 5, il est question du deuxième résultat stratégique, intitulé « Des écosystèmes aquatiques durables »; ce résultat s'appuie pour l'essentiel sur des programmes contribuant à la conservation, à la protection et à la durabilité de nos écosystèmes aquatiques. Quelque 238 millions de dollars de dépenses sont prévues pour les deux principales activités de programme. Près de 70 p. 100 des dépenses, soit 108 millions de dollars, sont liées à la conformité et à l'application de la loi, qui englobent principalement les activités de surveillance menées par nos agents des pêches ainsi que le programme de gestion de l'habitat, qui exigera des dépenses de près de 59 millions de dollars.

Comme il est indiqué à la page 6, le dernier résultat stratégique, intitulé « Des eaux sécuritaires et sécurisées », se rapporte aux programmes contribuant au maintien et à l'amélioration de la sûreté maritime. Nombre des programmes relevant de la Garde côtière canadienne figurent sous cette rubrique. Vous remarquerez que, à 675 millions de dollars, il s'agit de notre principal secteur de dépenses, et 80 p. 100 des dépenses découlent des deux premières activités de programme. Les dépenses liées à la première, soit l'état de préparation opérationnelle de la flotte, s'élèvent à près de 418 millions de dollars. Vous noterez également que les fonds pour les dépenses en capital comptent pour près de 70 p. 100 du budget lié au crédit 5, ce qui représente 173 millions de dollars, essentiellement consacrés à la construction de nouveaux navires et à des grands travaux de radoub. Comme son nom l'indique, cette activité a essentiellement pour but de veiller à ce que notre flotte et les équipages soient prêts à aller en mer.

La deuxième activité, soit l'état de préparation des actifs terrestres, exigera aussi des dépenses considérables, qui se chiffreront à 113 millions de dollars. L'autre point que je voudrais soulever concerne les services internes à l'appui des trois résultats stratégiques. Les dépenses à ce chapitre s'élèvent à près de 296 millions de dollars. Ce montant peut sembler élevé. Cela dit, il faut tenir compte du fait que Pêches et Océans est l'un des ministères qui gèrent le plus de biens immobiliers, et près de 120 millions de ces quelque 296 millions de dollars sont affectés à la gestion de nos biens immobiliers.

Nous allons passer à la page 7, qui porte sur les grands changements à l'origine de la diminution de 157 millions de dollars.

En ce qui a trait aux augmentations, le premier élément se rapporte à une hausse de 14,3 millions de dollars alloués au ministère dans le cadre du budget de 2011. L'an dernier, le ministère s'est vu attribuer 57 millions de dollars sur deux ans — dont une somme de 43 millions de dollars pour 2011-2012 — pour des travaux de réparation dans les ports pour petits bateaux qui ont été endommagés principalement durant la tempête qui a frappé l'Atlantique en 2010. Cela constitue une hausse, mais, comme vous pouvez le voir, nous avons obtenu 43 millions de dollars en 2011-2012 à cette fin. Toutefois, comme cette somme avait été annoncée dans le budget de 2011, elle ne figurait pas dans le Budget principal des dépenses de 2011-2012. De même, les montants annoncés dans le budget de 2012 ne font pas partie de notre Budget principal des dépenses de 2012-2013. Comme vous le savez, ils seront consignés dans des budgets supplémentaires des dépenses.

The second item, \$8.2 million, relates to additional funding that we received for the Federal Contaminated Sites Action Plan. Again, through Budget 2011 DFO received close to \$26 million over five years for that initiative. Here our spend for 2011-12 was roughly \$5.5 million. Our projected spend for 2012-13 is \$8.2 million. You see the increase because the \$5.5 million was not included in our Main Estimates of 2011-12.

The third item is \$5.1 million, which is money to help Canadians adapt to the impacts of climate change under the Canada's Clean Air Agenda. Again, this is funding that we received in Budget 2011. We received \$16.4 million over five years and our projected spend for this fiscal year is \$5.1 million.

I will walk you through the next two pages, the key items of our decrease. On page 8, the \$40 million in decrease relates to the Pacific Integrated Commercial Fisheries Initiative. That is a contribution program that was sunset in March 2012. In Budget 2007 we received \$175 million over five years and the last year of that initiative was March 2012. Through Budget 2012 we received one-year renewal funding for that program.

The second item is a \$23.4 million decrease, and that relates to the DOF transfer for the creation of the Shared Services Canada agency. Thirty-three or 34 departments participated and transferred funding and resources to create this new agency. Our share of the funding was \$23.4 million.

The third item is a nearly \$20 million decrease relating to the Divestiture of Non-Core Harbours Program. That is sunset funding that came to an end in March 2012 through Budget 2008. The department had received close to \$45 million over four years for the Divestiture of Non-Core Harbours Program. As I said, this program ended in March 2012.

Item 4 is an \$18.9 million decrease, and that relates to our strategic review measures that were announced in Budget 2011. As per Budget 2011, the reduction for Fisheries and Oceans relating to the strategic review exercise that we conducted was \$56.8 million. In the first year, 2011-12, the reduction to our budget was \$9 million. It was not reflected in the Main Estimates of 2011-12 as it was a Budget 2011 decision. The second year reduction to our budget, for 2012-13, represents \$18.9 million.

The fifth item is a \$14.3 million decrease relating to the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative. This is a contribution program that ended in March 2012. Also for this one, through Budget 2012, renewal funding for one year for 2012-13 was secured.

Le deuxième élément se rapporte à une augmentation de 8,2 millions de dollars que nous avons reçue pour le Plan d'action pour les sites contaminés. Là encore, dans le cadre du budget de 2011, le MPO s'est vu attribuer près de 26 millions de dollars sur cinq ans afin qu'il puisse mener à bien cette initiative. À cette fin, nos dépenses pour 2011-2012 se chiffraient à environ 5,5 millions de dollars. Nos dépenses prévues à ce chapitre pour 2012-2013 s'établissent à 8,2 millions de dollars. Il y a une augmentation parce que les 5,5 millions de dollars ne figuraient pas dans notre Budget principal des dépenses de 2011-2012.

Le troisième élément est une hausse de 5,1 millions de dollars; cette somme vise à aider les Canadiens à s'adapter aux effets des changements climatiques dans le cadre du Programme sur la qualité de l'air du gouvernement du Canada. Là encore, il s'agit d'un financement qui nous a été consenti dans le budget de 2011. Nous avons reçu 16,4 millions de dollars sur cinq ans, et les dépenses prévues pour l'exercice en cours se chiffrent à 5,1 millions de dollars.

Les deux pages suivantes présentent les principales réductions qui auront lieu. À la page 8, la baisse de 40 millions de dollars est liée à l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. Il s'agit d'un programme de contributions qui s'est terminé en mars 2012. Dans le budget de 2007, nous avions reçu 175 millions de dollars sur cinq ans, et cette initiative s'est achevée en mars 2012. Le budget de 2012 renouvelle pour un an le financement destiné à ce programme.

Le deuxième élément est une baisse de 23,4 millions de dollars qui correspond au transfert du MPO pour la création de Services partagés Canada. En tout, 33 ou 34 ministères ont transféré des fonds et des ressources pour la création de ce nouvel organisme. Notre contribution était de l'ordre de 23,4 millions de dollars.

Ensuite, le troisième élément est une diminution de près de 20 millions de dollars découlant du Programme de dessaisissement des ports non essentiels. Cette somme a servi à financer la dernière phase du programme, lequel a pris fin en mars 2012. Le budget de 2008 avait consenti au ministère près de 45 millions de dollars sur cinq ans pour l'exécution de ce programme. Comme je l'ai dit, il a pris fin en mars 2012.

L'élément 4 renvoie à une réduction de 18,9 millions de dollars qui a trait aux mesures liées à l'examen stratégique annoncées dans le budget de 2011. Dans ce budget, la réduction faisant suite à l'examen stratégique réalisé par le MPO s'établissait à 56,8 millions de dollars. Au cours du premier exercice, à savoir 2011-2012, notre budget a été amputé de 9 millions de dollars. Comme il s'agissait d'une décision prise dans le cadre du budget de 2011, cette réduction ne figurait pas dans le Budget principal des dépenses de 2011-2012. Au cours du deuxième exercice, soit 2012-2013, notre budget sera réduit de 18,9 millions de dollars.

Le cinquième élément correspond à une baisse de 14,3 millions de dollars se rapportant à l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique. Il s'agit d'un programme de contributions qui a pris fin en mars 2012. Là encore, le budget de 2012 renouvelle pour un an le financement pour 2012-2013.

I will move to page 9. There is a \$13.1 million decrease relating to the Quebec and Atlantic Canada lobster harvesters program. This was a contribution program that was set for five years. We received close to \$65 million for that program. This program is a sunsetter, but there are two years left, 2012-13 and 2013-14. The reason for the decrease is simply a variation in our cash flows from year to year. We were close to \$21 million in 2011-12 Main Estimates as a projected spend for that program, which we did spend, and the projected spend for the two last years is \$8 million this year and \$5 million next year, so the Main Estimates are from \$21 million to \$8 million, which is a decrease of \$13 million.

The \$11.9 million is a decrease relating to funding to support science and sustainable fisheries. Through Budget 2007 the department received \$104 million over five years, a portion of which was ongoing funding and a portion of which was sunseting funding. The \$11.9 represents the portion of funding that was sunseting, and it was sunseting in March 2012. For this item we received one-year funding through Budget 2012.

The last item on the page is a \$10.2 million decrease relating to funding for the implementation of the Species at Risk Act. Again, the department received, in Budget 2007, \$73.4 million over five years. Again in this case we had ongoing funding attached within that \$73 million and sunseting funding. This is the portion of the money that was sunseting after the five years, which ended in March 2012. On this item, Budget 2012 also secured funding at \$8.2 million a year for the next three years.

To conclude, on page 10 is a summary of key items in our Main Estimates key. As I mentioned, Budget 2012 items and new funding are not reflected in these Main Estimates. Funding will be accessed through the supplementary estimates process.

**The Chair:** Thank you, Mr. Huppé. You indicated that you have received additional funding in two or three of those projects that had sunsetted. I interpret that to mean that in Budget 2012 there is an indication that we should see that in the budget implementation or in the Main Estimates and we will determine whether we should vote for it at that time.

**Mr. Huppé:** Yes. It will be in the budget implementation act. It was part of the budget that was tabled.

**The Chair:** We should expect to see those items in due course. Supplementary Estimates (A) will be coming before the end of June and then there will be Supplementary Estimates (B) and Supplementary Estimates (C).

Passons à la page 9. Vous pouvez voir une baisse de 13,1 millions de dollars découlant du programme des pêcheurs de homard du Québec et des provinces atlantiques. Il s'agit d'un programme de contributions d'une durée de cinq ans. Nous avons reçu près de 65 millions de dollars aux fins de ce programme. Il s'agit d'un programme temporarisé, mais il reste encore deux exercices, soit 2012-2013 et 2013-2014. La baisse est tout simplement attribuable à l'écart qu'enregistrent nos flux de trésorerie d'une année à l'autre. Le Budget principal des dépenses de 2011-2012 prévoyait des dépenses de 21 millions de dollars pour ce programme, somme que nous avons bel et bien dépensée, et les dépenses prévues pour les deux derniers exercices s'élèvent respectivement à 8 millions et à 5 millions de dollars, de sorte que, dans le Budget principal des dépenses, ce poste passe de 21 millions à 8 millions de dollars, soit une baisse de 13 millions de dollars.

La réduction de 11,9 millions de dollars se rapporte au financement visant à appuyer le Secteur des sciences et la durabilité des pêches. Le budget de 2007 affectait au ministère 104 millions de dollars sur cinq ans, et cette somme comprenait du financement permanent et du financement temporaire. Le financement temporaire équivalait à 11,9 millions de dollars, et il a pris fin en mars 2012. Pour ce poste, nous avons reçu un financement d'un an dans le cadre du budget de 2012.

Le dernier élément de la page est une diminution de 10,2 millions de dollars liée au financement de la mise en œuvre de la Loi sur les espèces en péril. Là encore, dans le budget de 2007, le ministère s'était vu allouer 73,4 millions de dollars sur cinq ans. Ici aussi, cette somme englobait à la fois du financement permanent et du financement temporaire. Le montant de 10,2 millions de dollars correspond au financement temporaire qui s'est terminé après les cinq années, à savoir en mars 2012. Pour ce poste, le budget de 2012 prévoyait aussi un financement de 8,2 millions de dollars par année pour les trois prochaines années.

Enfin, la page 10 présente les faits saillants de notre Budget principal des dépenses. Comme je l'ai mentionné, les postes du budget de 2012 et les nouveaux fonds ne figurent pas dans le Budget principal des dépenses. Le financement sera obtenu au moyen des budgets supplémentaires des dépenses.

**Le président :** Merci, monsieur Huppé. Vous avez précisé que vous aviez reçu du financement supplémentaire pour deux ou trois projets qui arrivaient à échéance. Je présume que, pour que cela soit pris en compte dans le budget de 2012, il faudrait que cette information se trouve dans la loi d'exécution du budget ou dans le Budget principal des dépenses, et nous déciderons si nous devrions approuver ce financement supplémentaire à ce moment-là.

**M. Huppé :** Oui. Cette information se trouvera dans la loi d'exécution du budget. Elle faisait partie du budget qui a été déposé.

**Le président :** Nous devrions nous attendre à obtenir ces documents en temps voulu. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) sera déposé d'ici la fin juin, et viendront ensuite les Budgets supplémentaires des dépenses (B) et (C).

**Mr. Huppé:** Most of the items I have mentioned will flow through Supplementary Estimates (B), which will come in the fall.

**The Chair:** Is that in October-November?

**Mr. Huppé:** Yes.

**The Chair:** We will look forward to probably seeing you again at that time to talk about those items.

**Mr. Huppé:** I look forward to being here.

**The Chair:** Thank you for the brief overview of the various items. It is helpful when you show a reduction, but you say that will be supplemented in supplementary estimates that are coming along. We understand that it does not simply disappear. It is because of when we report these financial documents.

We have one hour and a bit for this panel and then we have another panel. I will do what I normally do, which is to allow five minutes for question and answer for each senator. If we have some time left at the end and you want to go on with another important question, we will put you on for round two.

**Senator Buth:** I have a question about the Aboriginal Strategies and Governance section, where you are requesting \$57 million compared to \$111 million from the previous year. That is a decrease of 48 per cent. Can you explain the program's objectives and outcomes and the decrease in funding?

**Mr. Huppé:** I will talk about the decrease and Mr. Ball may be able to talk more about the program. The large part of the decrease relating to vote 10, Grants and Contributions, is related to programs that were actually sunseting. More particularly for that one, out of the \$40 million that I just noted on the Pacific Integrated Commercial Fisheries Initiative, \$35 million were part of that particular program activity. As I mentioned, part of that funding was secured for 2012-13. As the program was sunseting in March 2012, you are seeing the decrease relating to that program.

Another important program that was sunseting, also part of that program activity, was the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative. Our spending in 2011-12 was \$14 million relating to that program. That is what showed in our Main Estimates. You add that to the \$34 and then \$5 million was basically due to a reduction as a result of our strategic review. As I said, we had \$18.9 million, and \$5 million of that is a reduction in our contribution program, the Aboriginal Strategies and Governance. It explains the decrease. On two of these programs, we actually secured funding for the coming year for PICFI and AICFI.

**M. Huppé :** Le financement de la plupart des postes que j'ai mentionnés sera consenti dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), qui sera déposé à l'automne.

**Le président :** C'est en octobre ou en novembre, non?

**M. Huppé :** Oui.

**Le président :** Nous serons heureux de vous revoir probablement à ce moment-là pour discuter de ces postes.

**M. Huppé :** J'ai bien hâte de revenir vous voir.

**Le président :** Je vous remercie de nous avoir donné un bref aperçu des divers postes. Il est utile que vous nous indiquiez en quoi consistent les réductions, mais vous dites qu'elles se trouveront dans les budgets supplémentaires des dépenses qui seront déposés plus tard. Nous comprenons que ces montants n'ont pas simplement disparu. Cela tient au moment où nous déposons ces documents financiers.

Nous avons un peu plus d'une heure à consacrer à ce groupe de témoins, et, ensuite, nous accueillerons un autre groupe. Je procéderai de la façon habituelle, c'est-à-dire que chaque sénateur disposera de cinq minutes pour les questions et les réponses. S'il reste du temps à la fin et que vous voulez poser d'autres questions importantes, vous pourrez intervenir au deuxième tour.

**Le sénateur Buth :** Ma question se rapporte aux stratégies et à la gouvernance autochtones, pour lesquelles vous demandez 57 millions de dollars, comparativement à 111 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Il s'agit d'une baisse de 48 p. 100. Pouvez-vous nous expliquer quels sont les objectifs et les résultats du programme et nous dire pourquoi il y a une réduction du financement?

**M. Huppé :** Je parlerai de la réduction, et M. Ball pourrait peut-être vous en dire plus au sujet du programme. La majeure partie de la réduction liée au crédit 10, « Subventions et contributions », découle de programmes qui tiraient à leur fin. Plus particulièrement, des 40 millions de dollars associés à l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique, 35 millions se rapportaient à cette activité de programme. Comme je l'ai précisé, pour 2012-2013, nous avons déjà obtenu une partie de ce financement. Étant donné que le programme a pris fin en mars 2012, il s'agit de la réduction qui en découle.

L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique est un autre programme important faisant partie de cette activité qui arrivait à échéance. Les dépenses liées à ce programme en 2011-2012 s'élevaient à 14 millions de dollars. Ce montant figure dans notre Budget principal des dépenses. Ce moment s'ajoute aux 34 millions de dollars, puis il y a les 5 millions de dollars qui correspondent principalement à une réduction découlant de notre examen stratégique. Comme je l'ai dit, nous disposons de 18,9 millions de dollars, et, de ce montant, 5 millions ont été soustraits du budget du programme de contributions, c'est-à-dire les stratégies et la gouvernance autochtones. C'est ce qui explique la réduction. En ce qui a trait à deux de ces programmes — l'IPCIP et l'IPCIA —, nous avons obtenu du financement pour le prochain exercice.

**Senator Buth:** What is the contribution in Budget 2012?

**Mr. Huppé:** The proposed amount announced in Budget 2012 was \$22 million for the Pacific Integrated Commercial Fisheries Initiative and \$11 million for the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative. That is the funding for the next fiscal year.

**David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada:** To add to what Mr. Huppé has laid out, the purpose of the program is to enable the department to respond to Aboriginal interests in Fisheries and Oceans. Under the program, we have a contribution program that allows us to facilitate First Nation harvesting of fishery resources for food, social and ceremonial purposes, and to allow them to participate in the co-management arrangements around FSE-type fisheries. We have arrangements on the order of 200 Aboriginal fisheries organizations in First Nations across the country where we manage the fisheries.

We also have two programs reflected in the Main Estimates: One is to assist Aboriginal organizations at aggregate levels to work with the department in terms of the co-management of the fishery and input to the scientific processes of managing the fisheries and so on.

The Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative and the Pacific Integrated Commercial Fisheries Initiative are focused on providing opportunities for First Nations to become more actively involved in commercial fisheries on both the Atlantic and Pacific coasts. That provides them with the capacity to be able to strengthen their ability to harvest the fisheries successfully and safely and to be more effectively integrated into the larger governance around commercial fisheries so they can come together with other commercial harvesters and work with the department about planning the harvest and securing the conservation of the resource to maximize the harvest potential.

**Senator Buth:** Taking a look at your overall program, has there been any shift to different regions in Canada or is it pretty much the same as last year?

**Mr. Huppé:** I would say that it is pretty much the same. There is the sunset funding which was renewed, and we will address that. If you strictly look at the Main Estimates, there could be a slight difference, but with the reintroduction of money through Budget 2012, we are about the same. We spend approximately 85 per cent of our funds, and 85 per cent of our people are out in the regions with 15 per cent being in Ottawa. That has been pretty stable over the last few years.

**Senator Ringette:** I am looking at your presentation with regard to decrease, which ends on page 9. I am looking at page 127 of the estimates. There are two items in the decrease

**Le sénateur Buth :** À combien se chiffre la contribution dans le budget de 2012?

**M. Huppé :** Le budget de 2012 prévoit 22 millions de dollars pour l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique et 11 millions de dollars pour l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique. Ce sont les sommes qui nous ont été allouées pour le prochain exercice.

**David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches, Pêches et Océans Canada :** Pour renchérir sur ce qu'a dit M. Huppé, le programme permet au ministère de veiller aux intérêts des Autochtones en ce qui concerne les pêches et les océans. D'ailleurs, à cette fin, nous avons mis en place un programme de contributions qui facilite les activités de pêche des Premières nations à des fins alimentaires, sociales et rituelles et qui leur permet de participer aux ententes de cogestion relatives à ce type d'activités de pêche. Nous avons conclu des ententes avec quelque 200 organismes autochtones du secteur des pêches dans des collectivités des Premières nations de partout au pays où nous gérons les activités de pêche.

Nous avons également mis sur pied deux programmes mentionnés dans le Budget principal des dépenses. Le premier vise à aider l'ensemble des organismes autochtones à collaborer avec le ministère à la cogestion des pêches et à participer aux processus scientifiques qui sous-tendent la gestion des pêches et d'autres activités connexes.

Les initiatives des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et du Pacifique ont pour objet de donner aux Premières nations la possibilité de participer plus activement aux pêches commerciales sur les côtes atlantique et pacifique. Ces initiatives leur permettent d'exploiter les ressources halieutiques efficacement et en toute sécurité et de participer plus pleinement à la gouvernance générale des pêches commerciales, de façon à ce qu'elles puissent collaborer avec d'autres pêcheurs commerciaux et avec le ministère à la planification des activités de pêche et à la préservation des ressources afin de maximiser le rendement des pêches.

**Le sénateur Buth :** En ce qui a trait à votre programme global, y a-t-il eu un changement dans la répartition des fonds entre les différentes régions au Canada, ou est-ce que la répartition est restée à peu près la même qu'au cours du dernier exercice?

**M. Huppé :** Je dirais qu'elle est restée à peu près la même. Il y a le financement temporaire qui a été renouvelé, et nous en tiendrons compte. Si vous regardiez strictement le Budget principal des dépenses, vous pourriez constater une légère différence, mais, grâce à la réintroduction de fonds dans le cadre du budget de 2012, la répartition reste à peu près la même. Nous dépensons environ 85 p. 100 des fonds qui nous sont alloués, et 85 p. 100 de notre effectif se trouve dans les régions; les 15 p. 100 restants sont à Ottawa. La situation est demeurée très stable au cours des dernières années.

**Le sénateur Ringette :** Je regarde la partie de votre document qui porte sur les réductions, qui se termine à la page 9. J'ai aussi sous les yeux la page 280 du budget. Il y a deux éléments dans la

section that you have not mentioned. One is the decrease of \$9.2 million for the acquisition of Offshore Science Vessels, and the other is a decrease of \$6.7 million related to the completion of improvements to the performance of the regulatory system for major natural resource projects under the Canadian Environmental Assessment Act. Why have you not mentioned these two decreases?

**Mr. Huppé:** There is no particular reason, to be honest. I wanted to be short to have more time for questions. We received \$244 million for three Offshore Science Vessels and for the construction. The \$9.2 million represents a fluctuation of our cash flow from year to year. That is what it is. It is not an actual decrease of money; but it is the way we spend our money. We might get \$100 million to build a ship over five years. We will not spend \$20 million in each of those five years. We will have a variance in our cash flow. The \$9.2 million actually represents a variance in our cash flow in terms of where we are at with that item.

The last item you mentioned was a sunset program for which the government re-injected money. The department received \$21 million over three years in Budget 2012, which you will see in the Supplementary Estimates (A).

**Senator Ringuette:** Notwithstanding these two last items of decrease, all of your decreases add up to \$151.8 million. However, the Minister of Finance in his budget speech dated March 29 said: "Planned savings for Fisheries and Oceans Canada, millions of dollars, \$3.8 million." It was page 266.

**Mr. Huppé:** I do not have the page in front of me. That represents \$3.8 million for 2012-13. That figure is our strategic and operating review reductions that were announced as part of Budget 2012.

**Senator Ringuette:** Why is there a discrepancy between what the minister stated in his budget speech — \$3.8 million in savings for your entire department — when we look at the Main Estimates and your presentation today and we see a decrease of almost \$152 million?

**Mr. Huppé:** That is a good question. The Main Estimates for 2012-13 are a picture in time. The picture in time is before the Budget 2012 announcements. Everything you see in the Budget 2012 announcements are not reflected in these Main Estimates.

**Senator Ringuette:** You are saying that in addition to the \$167.7 million, you will have an additional decrease of \$3.8 million —

partie sur les réductions que vous n'avez pas mentionnés. Le premier est la diminution de 9,2 millions de dollars liée à l'acquisition de navires hauturiers de recherche scientifique, et l'autre est la baisse de 6,7 millions de dollars découlant de l'achèvement des améliorations apportées au rendement du régime de réglementation pour les grands projets de ressources naturelles canadiennes sur l'évaluation environnementale. Pourquoi n'avez-vous pas fait mention de ces deux réductions?

**M. Huppé :** Bien honnêtement, pour aucune raison en particulier. Je voulais être bref pour qu'il y ait plus de temps pour les questions. Nous avons reçu 244 millions de dollars pour l'acquisition de trois navires hauturiers de recherche scientifique et pour des travaux de construction. Les 9,2 millions de dollars correspondent à une fluctuation de nos flux de trésorerie d'une année à l'autre. Voilà ce qu'il en est. Il ne s'agit pas d'une diminution réelle du financement; cet écart est plutôt attribuable à la façon dont nous dépensons notre argent. Nous pourrions obtenir 100 millions de dollars pour construire un navire sur cinq ans. Nous ne dépenserons pas 20 millions de dollars au cours de chacune de ces années. Nos flux de trésorerie varieront d'une année à l'autre. Donc, les 9,2 millions de dollars représentent en fait un écart dans les flux de trésorerie se rapportant à ce poste.

En ce qui concerne le dernier élément que vous avez mentionné, il s'agissait d'un programme temporarisé pour lequel le gouvernement a réinjecté de l'argent. Le budget de 2011 a alloué au ministère 21 millions de dollars sur trois ans, ce que vous pourrez voir dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

**Le sénateur Ringuette :** Exception faite de ces deux derniers éléments, le total de vos réductions se chiffre à 151,8 millions de dollars. Toutefois, dans le discours du budget du 29 mars, le ministre des Finances a déclaré ce qui suit : « Économies prévues pour Pêches et Océans Canada, en millions de dollars, 3,8 millions. » C'est à la page 301.

**M. Huppé :** Je n'ai pas la page sous les yeux. Cela représente 3,8 millions de dollars pour 2012-2013. Ce montant correspond à la réduction faisant suite à notre examen stratégique et opérationnel qui a été annoncée dans le cadre du budget de 2012.

**Le sénateur Ringuette :** Pourquoi y a-t-il un écart entre le montant mentionné par le ministre dans le discours du budget — 3,8 millions de dollars d'économies pour l'ensemble du ministère — et ce que vous dites? En effet, selon le Budget principal des dépenses et votre document d'information, il y aurait une diminution de presque 152 millions de dollars.

**M. Huppé :** C'est une excellente question. Le Budget principal des dépenses de 2012-2013 brosse un portrait ponctuel. Ce portrait précède les annonces liées au budget de 2012. Ce qui est annoncé dans le budget de 2012 n'est pas nécessairement reflété dans le Budget principal des dépenses.

**Le sénateur Ringuette :** Vous dites que, en plus de la réduction de 167,7 millions de dollars, il y en aura une autre de 3,8 millions de dollars...

**Mr. Huppé:** For 2012-13, absolutely. For the supplementary estimates process, the central agencies will reduce our budgets by \$3.8 million. As this is our first reduction relating to the overall reduction of our strategic and operating review exercise, that will take out \$79.3 million at the beginning of year three, absolutely.

**Senator Ringuette:** I have done quite a lot of digging in my exercise in anticipation of your being with us tonight.

When I looked at your total department expenditure — that is the main, A, B and C of last year — you were at \$2,012,386,972.

In comparison to the \$1.66 billion there is a \$346 million, almost \$347 million, difference between your total operating budget of last year and the estimates of this year. When I look at the decrease here, it is \$346 million over and you indicate to us it will be only \$171 million. There is 100 per cent difference here in regard to estimated decrease in your budget operation. I am having a really hard time reconciling those numbers. The first number is \$167.7 million, as per the estimates plus the \$3.8 million that the minister has informed the general population as per the budget of March. Then I look at your total operating costs of last year in comparison to what we see in the Main Estimates.

**Mr. Huppé:** The difference that you are seeing — the \$157 million — represents a variance between the Main Estimates from last year and the Main Estimates of this year. The actual spend in a particular fiscal year —

**Senator Ringuette:** No, I am comparing, and I repeat to you, your total operating budget of last year that was the Main Estimates, Supplementary Estimates (A), (B) and (C), and your operating budget was \$2,012,386,972.

**Mr. Huppé:** I was just getting to that. I am saying we start off in our mains last year, we always add during the year or take away whatever budget decision is affecting or any funding decision that may have been during the year. It is called the supplementary estimates process. As an example, last year we had just over \$1.8 billion — I had indicated that through Budget 2011 — and we had received \$57 million relating to storm and damage. We actually got that funding into supplementary estimates process, which was \$43 million right there to spend last year. Our spend — typically by the end of the year if you add the supplementary estimates — is slightly higher. This year again to the Main Estimates 2012-13, any budget decision you will have seen in that book will be drawn in — the \$22 million I was talking about for PICFI, the \$11 million around AICFI — and spent during this fiscal year. By the same token, if there are any reductions money will be taken away so the \$3.8 million announced this year will also be taken away. Logically

**M. Huppé :** Pour 2012-2013, c'est ça. Dans le cadre du processus relatif aux budgets supplémentaires des dépenses, les organismes centraux réduiront notre budget de 3,8 millions de dollars. Étant donné qu'il s'agit de la première d'une série de compressions découlant de notre examen stratégique et fonctionnel, notre budget sera amputé de 79,3 millions de dollars au début du troisième exercice.

**Le sénateur Ringuette :** Je me suis appliquée à faire mes devoirs en prévision de votre présence ici ce soir.

Lorsque je regarde le total des dépenses du ministère — c'est-à-dire le total du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) du dernier exercice —, je vois qu'elles s'élevaient à 2 012 386 972 \$.

En comparaison des 1,66 milliard de dollars, il y a une différence de 346 millions de dollars — presque 347 — entre le total de votre budget de fonctionnement du dernier exercice et le Budget principal des dépenses de l'exercice en cours. Lorsque je regarde la baisse qui figure ici, elle correspond à plus de 346 millions de dollars, et vous nous dites qu'elle ne sera que de 171 millions de dollars. Il y a ici une différence de 100 p. 100 par rapport à la réduction estimée dans votre budget de fonctionnement. J'ai beaucoup de mal à faire le rapprochement entre ces chiffres. Le premier chiffre est 167,7 millions de dollars, conformément au budget des dépenses, auxquels s'ajoutent les 3,8 millions de dollars que le ministre a annoncés au public dans le discours du budget de mars. Ensuite, je compare le total des coûts de fonctionnement du dernier exercice et le chiffre que je vois dans le Budget principal des dépenses.

**M. Huppé :** La différence que vous constatez — les 157 millions de dollars — représente l'écart entre le Budget principal des dépenses du dernier exercice et celui de l'exercice en cours. Les dépenses réelles au cours d'un exercice...

**Le sénateur Ringuette :** Non, je compare le total du budget de fonctionnement du dernier exercice — à savoir le total du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) — et les dépenses totales figurant dans le budget de fonctionnement, qui se chiffrent à 2 012 386 972 \$.

**M. Huppé :** J'allais justement y arriver. Ce que je dis, c'est que nous commençons toujours par le Budget principal des dépenses du dernier exercice, et, au cours de l'exercice, nous ajoutons ou retranchons des montants, selon les décisions budgétaires qui nous touchent ou les décisions en matière de financement qui peuvent être prises au cours de l'exercice. C'est ce qu'on appelle le processus relatif aux budgets supplémentaires des dépenses. Par exemple, au cours du dernier exercice, les dépenses s'élevaient à un peu plus de 1,8 milliard de dollars — je l'avais indiqué dans le cadre du budget de 2011 —, et nous avons reçu 57 millions de dollars pour réparer les dommages causés par les tempêtes. Nous avons d'ailleurs obtenu ces fonds au moyen du processus lié aux budgets supplémentaires des dépenses; il s'agissait d'un montant de 43 millions de dollars que nous avons pu dépenser sur-le-champ au cours du dernier exercice. Nos dépenses — habituellement les dépenses de fin d'exercice, si on ajoute les montants consentis dans le cadre des budgets

our end of the year spend, if you would take a look at the end of 2012-13 — based on what we know of the budget today — we will be higher from a spend perspective in overall budget than the close to \$1.7 billion.

**Senator Nancy Ruth:** Fisheries and Oceans Canada has the responsibility for oceans management, and in 2012-13 the project spending is around \$32 million. Can you break that down for me, ocean by ocean? How much is in the Arctic, Pacific and in the Atlantic and what activities? When I look at all these things — from hydrographic products to ocean forecasting — how do you split that up between the three oceans, or do you?

**Mr. Huppé:** I do not have the information here right now. It is not reflected in our Main Estimates. Mr. Balfour may have an explanation.

**Mr. Balfour:** In terms of the roll up numbers presented in the estimates, they are then reflected in departmental budgets. We have six regions through which we deliver the department's programs. Each has an oceans program and a hydrographics services program and so on, where they will then deliver oceans programs within the area of responsibility of the respective region.

For example, we have eight protected areas that have been established in each of the three oceans that we have an interest in and a responsibility for in the Arctic, Pacific and Atlantic. We have seven areas of interest for the creation of marine protected areas — they are in all three oceans — and the allocation of funds to work on the development and implementation of the protection areas is determined on the basis of business plans and assigned to regions for the delivery of the operations. It is that kind of process that we go through.

**Senator Nancy Ruth:** Do you have any kind of thumbnail sketch of whether it is 40, 40 and 20 or anything like that?

**Mr. Balfour:** We could provide that kind of information, but as I was saying we have six regions and we do not manage our budgets on the basis of the three ocean spaces. We manage them on the region. With respect to the Atlantic Ocean there are five regions that are involved in various ways in terms of the delivery of programming and expenditures on the Atlantic. We would need to be able to aggregate that. There are a number of regions that have an involvement in the Arctic, whereas the one

supplémentaires des dépenses — sont légèrement supérieures. Cette année encore, les fonds découlant de toute décision budgétaire reflétée dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013 — les 22 millions dont je parlais pour l'IPCIP et les 11 millions de dollars pour l'IPCIA — seront dépensés durant le présent exercice. De même, advenant toute réduction, les sommes seront soustraites, de sorte que les 3,8 millions de dollars annoncés pour l'exercice en cours seront également retranchés. Logiquement, si nous jetions un coup d'œil aux chiffres à la fin de 2012-2013 — d'après ce que nous savons jusqu'à maintenant du budget —, le total des dépenses de fin d'exercice sera plus élevé que le montant s'approchant de 1,7 milliard de dollars.

**Le sénateur Nancy Ruth :** La gestion des océans relève de Pêches et Océans Canada, et, pour 2012-2013, les dépenses liées aux projets s'élèvent à environ 32 millions de dollars. Pourriez-vous faire une ventilation de ces dépenses, par océan? Combien prévoyez-vous dépenser dans l'Arctique, le Pacifique et l'Atlantique, et quelle serait la nature des activités? En ce qui a trait à toutes ces choses — des produits hydrographiques jusqu'aux prévisions océaniques —, comment répartissez-vous l'argent entre ces trois océans, le cas échéant?

**M. Huppé :** Je ne dispose pas de cette information ici. Elle ne figure pas dans notre Budget principal des dépenses. M. Balfour pourrait peut-être tenter une explication.

**M. Balfour :** Quant aux montants totaux présentés dans le budget, ils figurent ensuite dans les budgets du ministère. Six régions mettent en œuvre les programmes du ministère. Chacune gère un programme des océans, des services hydrographiques, et cetera, qui sont appliqués dans les limites du territoire qui tombe sous sa responsabilité.

Par exemple, nous avons créé huit aires protégées dans chacun des trois océans — l'Arctique, le Pacifique et l'Atlantique — qui relèvent de notre compétence. Nous avons choisi sept secteurs d'intérêt pour la création d'aires marines protégées — situées dans les trois océans —, et l'affectation des fonds destinés à la création des aires protégées repose sur des plans d'activités, et les fonds sont alloués aux régions pour qu'elles mènent à bien les activités. C'est le genre de processus que nous suivons.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Vous n'auriez pas une sorte d'aperçu de la répartition, par exemple 40, 40 et 20 ou quelque chose comme cela?

**M. Balfour :** Nous pourrions vous fournir ce type d'information, mais, comme je le disais, il y a six régions, et nous n'administrons pas nos budgets selon les activités liées aux trois océans. Nous les administrons selon la région. En ce qui concerne l'océan Atlantique, il y a cinq régions qui participent de diverses façons à l'exécution des programmes et à la gestion des dépenses dans l'Atlantique. Il faudrait que nous soyons en mesure de les regrouper. Il y a un certain nombre de régions qui prennent part aux activités dans

that would be the most simple is our Pacific and Yukon region which would have a focus on the West Coast. Those kinds of numbers could be supplied if they are of interest.

**Senator Nancy Ruth:** That would be interesting to see, thank you.

Are there enforced ocean management plans for all our ocean waters within the 200-mile exclusive economic zones, how are they enforced and do we have any measures of the effectiveness of our enforcement of them? Does Fisheries and Oceans meet the requirements of these ocean management plans and what are the challenges you have to deal with from now on?

**Kevin Stringer, Assistant Deputy Minister, Program Policy, Fisheries and Oceans Canada:** Thank you for the question.

With respect to oceans management, it is a fairly large ocean and we have the largest coast line in the world. When you take the 200-mile limit, it is an enormous area we have looked at. We have large ocean management areas which we established a number of years ago, which make up I think 30 per cent of the overall ocean spaces where we have done some pilot projects about trying to do marine spatial planning. That work is winding up.

The next step that we have looked at is establishing bioregions, and there are 13 bioregions in the oceans. Federal and provincial ministers announced approval in principle last September of a marine protected area network, bringing together the different stakeholders and the different departments. It is not just fisheries and oceans that does marine management, but different departments do marine protection, so ourselves, Environment Canada, Parks Canada, but also provinces and stakeholders. Those processes are really just getting going in terms of getting those pieces together.

The Oceans Program is a broad program that does involve spacial management, but it also involves, as Mr. Balfour said, establishing specific marine protected areas. It involves establishing oceans standards. We have some guidelines out there for seismic work and those types of things, and those apply in all oceans. I will stop there, but there are a number of pieces like that, and we can provide more information on the program as well.

**Senator Nancy Ruth:** I wanted to ask about waters outside the exclusive economic zone, particularly in the central Arctic region, now that the polar conference is over and five nations have done what they have. There is no international fisheries agreement in place for the central Arctic. What role is Fisheries Canada playing in trying to create one? How is it going?

**Mr. Stringer:** I would say Canada is one of the countries that is most active in the Arctic. I will say a couple of things. First of all, the fishery in the Arctic is growing. The opportunities, for

l'Arctique, alors que les choses seraient plus simples dans le cas de la région du Pacifique et du Yukon, qui se concentre sur la côte Ouest. Nous pourrions vous procurer ce genre de données si cela vous intéresse.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Ce serait intéressant à examiner, merci.

Existe-t-il des plans de gestion de toutes les eaux situées à l'intérieur des zones économiques exclusives de 200 milles? Le cas échéant, comment sont-ils appliqués? Et pouvez-vous mesurer l'efficacité de leur application? Pêches et Océans remplit-il les exigences liées à ces plans de gestion des océans, et quelles sont les difficultés que vous devez surmonter dorénavant?

**Kevin Stringer, sous-ministre adjoint, Politiques relatives aux programmes, Pêches et Océans Canada :** Je vous remercie de votre question.

Pour ce qui est de la gestion des océans, les océans sont plutôt vastes, et nous possédons le littoral le plus long du monde. La limite de 200 milles représente un territoire immense. Il y a un certain nombre d'années, nous avons défini des zones étendues de gestion des océans, qui, je crois, couvrent 30 p. 100 de la superficie océanique à l'intérieur de cette limite, où nous avons mené des projets pilotes dans le domaine de la planification spatiale marine. Les travaux à ce chapitre sont en train de se terminer.

Ensuite, nous avons établi 13 biorégions dans les océans. En septembre dernier, le ministre fédéral et les ministres provinciaux ont annoncé avoir approuvé en principe la création d'un réseau d'aires marines protégées qui regrouperait les différents intervenants et ministères. La protection des aires marines ne relève pas uniquement de Pêches et Océans; différents ministères, dont le nôtre, Environnement Canada et Parcs Canada, mais aussi des provinces et des intervenants, s'acquittent également de cette responsabilité. Toutefois, ce genre de processus visant à intégrer tous ces différents éléments n'en sont qu'à leurs débuts.

Le Programme des océans est un vaste programme qui comporte effectivement un volet de gestion spatiale, mais il vise également, comme l'a précisé M. Balfour, à définir des aires marines protégées. Il a aussi pour objet d'établir des normes relatives aux océans. Nous avons établi des lignes directrices en matière de prospection sismique et ce genre de choses, et elles s'appliquent à tous les océans. Je vais m'arrêter ici, mais il y a un certain nombre d'éléments semblables, et nous pouvons aussi vous fournir davantage d'informations sur le programme.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je voulais vous interroger sur les eaux situées au-delà de la zone économique exclusive, plus particulièrement dans la région centrale de l'Arctique, maintenant que la conférence de l'Année polaire est terminée et que les cinq pays ont achevé ce qu'ils devaient faire. Il n'existe aucune entente internationale sur les pêches dans le centre de l'Arctique. Quels rôles Pêches et Océans Canada est-il amené à jouer pour essayer d'en conclure une? Comment les choses se passent-elles à ce chapitre?

**M. Stringer :** Je dirais que le Canada est l'un des pays qui sont très présents dans l'Arctique. J'aborderai deux ou trois points. D'abord, l'industrie de la pêche dans l'Arctique est en plein essor.

obvious reasons, are growing as well. We have raised this at international tables and worked with our colleagues in other countries, so in Russia, Norway, the U.S. and the other ones involved in the Arctic. I cannot get you specifics about where that governance is, but there is a sense that that needs to move.

That said, most of the fishing that takes place in Canada's Arctic is in mostly inland areas. There is a turbot fishery. There is a shrimp fishery on the east coast of Baffin Island, which is a substantial fishery. There is also further opportunity, and we realize it is a growing need to ensure that there are systems in place with the countries that have an interest, and we are talking to them about it.

**The Chair:** I will put you on for round two if you have more questions would you like to pursue, Senator Nancy Ruth.

**Senator Callbeck:** Thank you for your presentation this evening. I want to be clear on what Senator Ringuette was asking. As I understand it, the difference in the budget or the estimates we are looking at right now as compared to the estimates last year, including (A), (B) and (C), is \$347 million. You are getting a cut of roughly 17 per cent. On top of that, we will have this strategic and operating review of 3.8. There is a cut here of \$350 million. It is not \$157 million.

**Mr. Huppé:** The variance between last year's Main Estimates and this year's is \$157 million. I would not call it a cut. The difference between the actual spend, if you add Supplementary Estimates (A), (B) and (C) for last year, and the projected spend in our current Main Estimates, absolutely, you are right that there is a difference of 300 some million dollars. By the end of the year, we will have drawn in funding that we will have received through any funding announcement, which includes all the announcements that I talked about earlier, which is included in Budget 2012. The difference will be something less than \$300 million by the end of this year. For the cut that you are seeing there, the reduction, like all departments, DFO had to go through what we call the Strategic and Operating Review Exercise. By beginning year three, the budgets of our department will be reduced by \$79 million. You are right. That portion of reduction is \$3.8 million in the first year of that particular exercise.

**Senator Callbeck:** You are taking quite a hit.

I want to ask about small craft harbours, because that is really important to my province of Prince Edward Island. You have a figure here of \$106 million. What was that figure last year, including (A), (B) and (C)?

Pour des raisons évidentes, les débouchés suivent la même tendance. Nous avons soulevé cette question sur la scène internationale et avons collaboré avec nos homologues d'autres pays, soit la Russie, la Norvège, les États-Unis et les autres concernés par le développement dans l'Arctique. Je ne saurais vous donner des détails précis pour ce qui est de la situation en matière de gouvernance, mais on reconnaît qu'il doit y avoir une évolution dans ce dossier.

Cela dit, la plupart des activités de pêche dans l'Arctique canadien se déroulent principalement près des côtes. Il y a la pêche au turbot, il y a la pêche à la crevette sur la côte Est de l'île de Baffin, et cette pêche est beaucoup pratiquée là-bas. Il y a aussi d'autres possibilités, et nous nous rendons compte qu'il est de plus en plus nécessaire de veiller à ce que des ententes soient conclues avec les pays qui montrent un intérêt, et nous traitons de cette question avec eux.

**Le président :** Madame Ruth, je peux vous inscrire au deuxième tour si vous voulez poser d'autres questions.

**Le sénateur Callbeck :** Je vous remercie de l'exposé que vous avez présenté ce soir. Je tiens à clarifier les propos du sénateur Ringuette. D'après ce que je comprends, la différence entre le budget que nous examinons actuellement et le budget du dernier exercice, y compris les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C), est de 347 millions de dollars. Votre budget fait l'objet de compressions d'environ 17 p. 100. En plus, il y aura une réduction de 3,8 millions de dollars faisant suite à l'examen stratégique et fonctionnel. Il y a ici une baisse de 350 millions de dollars. Il n'est pas question de 157 millions de dollars.

**M. Huppé :** L'écart entre le Budget principal des dépenses du dernier exercice et celui de l'exercice en cours est de 157 millions de dollars. Je ne qualifierais pas cet écart de « compressions ». La différence entre les dépenses réelles — si on ajoute celles prévues dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) du dernier exercice —, et les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses — vous avez tout à fait raison d'affirmer qu'il y a une différence de quelque 300 millions de dollars. D'ici la fin de l'exercice, nous aurons obtenu tout financement qui aura été annoncé — y compris toute annonce que j'ai mentionnée tout à l'heure — et inscrit dans le budget de 2012. La différence se chiffrera à moins de 300 millions de dollars d'ici la fin de l'exercice. En ce qui concerne la réduction que vous voyez ici, à l'instar de tous les ministères, le MPO a dû se soumettre à l'examen stratégique et fonctionnel. Au début du troisième exercice, les budgets de notre ministère seront imputés de 79 millions de dollars. Vous avez raison. La première de cette série de réductions correspond à la réduction de 3,8 millions de dollars au cours du premier exercice visé par l'examen.

**Le sénateur Callbeck :** Vous avez été durement touchés.

J'aimerais vous poser une question au sujet des ports pour petits bateaux, car c'est un sujet très important pour ma province, l'Île-du-Prince-Édouard. On a ici le chiffre de 106 millions de dollars. Quel était le chiffre, l'an dernier, si on tient compte aussi des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C)?

**Mr. Huppé:** Small craft harbours last year was \$114 million, and we are down to \$106 million. If I go by Supplementary Estimates (A), (B) and (C), the most considerable amount that we got through the sups process for small craft harbours was \$43 million. That is special money we got in through Budget 2011 to deal with the storm damage, as I explained earlier, of December 2010. The small craft harbours total spend last fiscal year would have been in the neighbourhood of \$114 million plus that \$43 million.

Part of the reduction this year is that we had received \$44 million over four years for a divestiture program of our non-core harbours, of which \$20 million were in our Main Estimates of last year. That sunsetted in March of 2012, so there is a reduction there of \$20 million to that effect. This is the key item. Then you have an addition of \$14 million, which represents an addition compared to last year's Main Estimates, and that represents a second portion of that \$57 million that we actually got in for the storm damage. The spend for this fiscal year relating to small craft harbours, at the end of the year, if we add Supplementary Estimates (A), (B) and (C), will be less than last year because of a sunset program and because of fact that the \$57 million was spent \$43 million last year and \$14 million this year, so you will see a reduction in that spend.

**Senator Callbeck:** I am sure you do not have this tonight, and I do not want you to take the time, but could you get the committee a breakdown of how that money was spent last year amongst the various provinces and how it is allocated this year, please?

There is another program I want to ask about, and it is on page 9. It is the Quebec and Atlantic Canada lobster harvesters. There is a reduction here of \$13 million. Is that \$13 million off the budget of 2011-12, or is that off the budget plus (A), (B) and (C)?

**Mr. Huppé:** It is off the budget of last year. That particular program was not affected by Sups (A), (B) or (C) last year. That is money we received for five years for a lobster program, and it is a variation of cash flow. We received two parts of our program, a long-term and a short-term program. Over all, we had received \$65 million, but \$50 million of that over five years is what we call the long-term program. In our planning pattern or planning spend, we had \$21 million last year in our Main Estimates of 2011-12 relating to spend of this program.

**M. Huppé :** L'an dernier, le budget des ports pour petits bateaux était de 114 millions de dollars, et il a été ramené à 106 millions de dollars. Quant aux Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C), la somme la plus considérable que ce processus a fournie pour les ports pour petits bateaux s'élevait à 43 millions de dollars. Il s'agissait d'un financement ponctuel, obtenu grâce au budget de 2011, pour réparer les dommages causés par la tempête de décembre 2010, comme je l'ai expliqué plus tôt. Pour le dernier exercice, les dépenses totales au titre des ports pour petits bateaux s'établiraient aux alentours de 114 millions de dollars, et il faut ajouter cette somme de 43 millions de dollars.

Une partie de la réduction, cette année, tient au fait que nous avons reçu sur quatre ans une somme de 44 millions de dollars dans le cadre du programme de dessaisissement des ports non essentiels, dont une tranche de 20 millions de dollars figurait dans notre Budget principal des dépenses l'an dernier. Le programme a pris fin en mars 2012, alors il y a une réduction de 20 millions de dollars pour cette raison. C'est le point principal. Il faut ensuite ajouter 14 millions de dollars, ce qui est un ajout par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier; cette somme représente la deuxième tranche des 57 millions de dollars consentis pour la réparation des dommages causés par la tempête. Les dépenses liées aux ports pour petits bateaux, pour l'exercice en cours, seront, à la fin de l'année, si nous additionnons les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C), inférieures à celles de l'an dernier, en raison de la disparition d'un programme et parce que le montant de 57 millions de dollars a été dépensé — à raison de 43 millions de dollars l'an dernier et de 14 millions de dollars cette année —, et c'est pourquoi vous voyez une réduction des dépenses.

**Le sénateur Callbeck :** Je suis sûre que vous n'avez pas ces informations sous la main ce soir, et je ne voudrais pas que vous preniez le temps d'y répondre, mais pourriez-vous fournir au comité une ventilation des dépenses de l'an dernier, par province, et une ventilation de ces dépenses pour l'année en cours, s'il vous plaît?

J'aimerais discuter également d'un autre programme, celui dont il est question à la page 9, le programme des pêcheurs de homard du Québec et du Canada atlantique. On indique ici une réduction de 13 millions de dollars. Est-ce que ces 13 millions de dollars sont inscrits au budget de 2011-2012, ou est-ce qu'ils le sont dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C)?

**M. Huppé :** Dans le budget de l'an dernier. Ce programme particulier n'était pas touché par les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) de l'an dernier. C'est un financement que nous avons reçu sur cinq ans pour le programme des pêcheurs de homard, et cela représente des variations de trésorerie. Nous avons eu un programme en deux parties, une à long terme, l'autre, à court terme. En tout, nous avons reçu 65 millions de dollars, mais, de ce total, il y avait 50 millions de dollars sur cinq ans pour ce que nous appelons le programme à long terme. Selon notre modèle de planification des dépenses, nous avons inscrit l'an dernier 21 millions de dollars dans notre Budget principal des dépenses de 2011-2012 relativement à ce programme.

The program is now phasing down in the last two years, last two years being 2012-13 and 2013-14. We have \$8 million planned this year for spend, so therefore you see a reduction from Main Estimates from \$21 million to \$8 million, so it explains the decrease of \$13 million. It is not a reduction. It is us spending the money that was given to us based on a spending profile. The last year, the residual year, to close off the program, we are planning a \$5 million spend. There is basically \$13 million remaining to be spent on that particular program.

**Senator Marshall:** I wanted some information on the Salmon Enhancement Program. It looks from the Main Estimates that it is a new program. It is just under \$30 million, \$29.975 million, so was there anything in supplementary estimates last year for that program or is this something new?

**Mr. Huppé:** The Salmonid Enhancement Program is the same program as last year. On page 129 of the Main Estimates, if you have the English version, you will see the \$30 million appearing there. Internally within the department we moved that program from one strategic outcome to another. Because we have to report on these things to the centre, it is purely administrative in nature, the funding move from one strategic outcome to the other. The envelope remains the same. The activities remain exactly the same also.

**Senator Marshall:** What is that program? Is that something that is delivered by the federal government directly or does it go out to organizations in the form of grants? Could you give me some information on the program?

**Mr. Balfour:** The Salmonid Enhancement Program operates in British Columbia, and it provides for the contribution of salmon production for contributions to sustainability objective of various salmon populations. It involves the operation of fish production facilities that are operated by the department but also has as part of it a community involvement program where similar types of facilities that are operated by communities and First Nations are assisted.

**Senator Marshall:** The funding is specifically for the West Coast. Is there any comparable funding for the East Coast?

**Mr. Balfour:** No. This is exclusively a West Coast program.

**Senator Marshall:** Could you also give me some information on the Sustainable Aquaculture Program? I am more interested in the East Coast. What is that program? Is that something that is delivered by the federal government directly or is that put out in the form of grants?

Le programme va prendre fin graduellement au cours des deux prochains exercices, c'est-à-dire 2012-2013 et 2013-2014. Nous avons prévu cette année des dépenses de huit millions de dollars, et c'est pourquoi, dans le Budget principal des dépenses, vous voyez qu'on est passé de 21 millions de dollars à 8 millions de dollars, une différence, donc, de 13 millions de dollars. Il ne s'agit pas d'une réduction. Nous avons dépensé l'argent qui nous avait été alloué conformément au profil de financement. La dernière année, celle qui reste pour terminer le programme, nous prévoyons des dépenses de 5 millions de dollars. Il reste en gros 13 millions de dollars à consacrer à ce programme particulier.

**Le sénateur Marshall :** J'aimerais avoir quelques renseignements sur le Programme de mise en valeur des salmonidés. Selon le Budget principal des dépenses, il semble que ce soit un nouveau programme. Le financement est de près de 30 millions de dollars, soit 29,975 millions de dollars; est-ce qu'un financement avait été prévu, l'an dernier, dans les budgets supplémentaires des dépenses, pour ce programme, ou s'agit-il d'un nouveau programme?

**M. Huppé :** Le Programme de mise en valeur des salmonidés est le même programme que l'an passé. À la page 281 du Budget principal des dépenses, vous verrez cette somme de 30 millions de dollars. Nous l'avons déplacé, à l'intérieur du ministère, d'un résultat stratégique à un autre. Nous devons rendre compte de ce type de choses à l'administration centrale, et c'est un déplacement purement administratif, le financement passe d'un résultat stratégique à un autre. L'enveloppe ne change pas. Les activités ne changent pas du tout non plus.

**Le sénateur Marshall :** En quoi consiste ce programme? Est-ce que c'est un programme administré directement par le gouvernement fédéral, ou est-il confié à des organismes par le truchement de subventions? Pourriez-vous me donner quelques informations au sujet de ce programme?

**M. Balfour :** Le Programme de mise en valeur des salmonidés est offert en Colombie-Britannique. Il consiste à soutenir la production en vue d'atteindre l'objectif de la durabilité des diverses populations de saumon. Il porte sur l'exploitation d'installations piscicoles par le ministère, mais englobe aussi un programme de participation communautaire venant en aide à des installations comparables exploitées par des collectivités ou des Premières nations.

**Le sénateur Marshall :** Le financement est destiné uniquement à la côte Ouest. Existe-t-il un financement comparable pour la côte Est?

**M. Balfour :** Non. Ce programme est uniquement destiné à la côte Ouest.

**Le sénateur Marshall :** Pourriez-vous également me donner des renseignements sur le Programme d'aquaculture durable? Je m'intéresse davantage à la côte Est. En quoi consiste ce programme? Est-il exécuté directement par le gouvernement fédéral, ou est-il imparti par le truchement de subventions?

**Mr. Balfour:** It does involve a program that is national in scope where it provides contributions to industry for innovation of practices and products and market access, but also to support innovation to secure the sustainability of the aquaculture industry.

**Senator Marshall:** That would be in the form probably to the private sector?

**Mr. Balfour:** Yes, that is right. That would be through contribution to the private sector, but the program also involves the department's activities in British Columbia with respect to its responsibility that has been in place now for its second year to license aquaculture operations in British Columbia.

**Senator Marshall:** You are talking about the West Coast again. Are you implying that the grants are directed only towards the West Coast?

**Mr. Balfour:** This is a program that is national in its scope, and it is application driven. Proponents from industry from all across the country apply.

**Senator Marshall:** Including the East Coast?

**Mr. Balfour:** Including the East Coast, and the projects are funded on the basis of the merits of the project.

**Senator Marshall:** Also in the estimate there is a column there called Revenues and Other Reductions. Would that be all revenues? I am specifically interested in your collection rate on your revenues. Do you usually collect what you estimate you will collect or not?

**Mr. Huppé:** We are actually pretty stable, and we have been pretty stable on that front. What you see here is the CCG-related revenues, which represents, as I said, our re-spending authority. That is revenue for which we have a special authority that as we collect it we can re-spend it against these, re-inject it against these particular activities. We have been fairly stable, I would say, at around \$45 million a year on those types of revenues.

**Senator Marshall:** Who do those revenues come from? Do they come from certain organizations? Do they come from other governments? What is the source of the revenues?

**Jody Thomas, Deputy Commissioner, Operations, Canadian Coast Guard, Fisheries and Oceans Canada:** They come from the shipping industry. There is a Marine Navigation Services Fee and there is also an Icebreaking Services Fee. The Marine Navigation Services Fee generally meets its revenue targets, but we run about \$8 million short a year every year on the icebreaking fee. As a result, we are standing up a taskforce to examine the structure of the fee and how we administer it and how we can change it to close that gap on the shortfall.

**Senator Marshall:** Is the impetus the fact that you can re-spend the money when you get it?

**M. Balfour :** Il s'agit en effet d'un programme national qui consiste à aider l'industrie à innover au chapitre des pratiques et des produits et de l'accès au marché, mais également à soutenir l'innovation pour assurer la durabilité de l'industrie aquacole.

**Le sénateur Marshall :** Cela passerait probablement par le secteur privé?

**M. Balfour :** Oui, c'est bien cela. Cela se ferait par le truchement de contributions versées au secteur privé, mais le programme comprend aussi les activités du ministère liées à sa responsabilité — depuis maintenant deux ans — d'attribuer des permis d'exploitation aquacole dans la province de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Marshall :** Vous parlez encore une fois de la côte Ouest. Est-ce que vous êtes en train de dire que les subventions ne visent que la côte Ouest?

**M. Balfour :** C'est un programme d'envergure nationale, et il repose sur la présentation de demandes. Des promoteurs de l'industrie de partout au pays peuvent présenter une demande.

**Le sénateur Marshall :** Y compris ceux de la côte Est?

**M. Balfour :** Y compris ceux de la côte Est. Les projets sont financés en fonction de leur valeur.

**Le sénateur Marshall :** Il y a aussi dans le budget une colonne dont le titre est Recettes et autres réductions. S'agit-il de toutes les recettes? Je m'intéresse en particulier à votre taux de perception des recettes. En général, est-ce que vous percevez ce que vous aviez prévu percevoir ou non?

**M. Huppé :** Nous affichons en fait une assez bonne stabilité, et nous avons toujours été assez stables à ce chapitre. Ce que vous voyez ici, ce sont les recettes liées à la GCC, c'est-à-dire, comme je l'ai dit, les recettes que nous avons l'autorisation de dépenser de nouveau. En effet, nous jouissons du pouvoir spécial de dépenser les recettes perçues pour les affecter là, les réinvestir dans ces activités en particulier. Nous affichons une assez bonne stabilité, je dirais que ce type de recettes représente environ 45 millions de dollars par année.

**Le sénateur Marshall :** Et d'où viennent ces recettes? Sont-elles perçues auprès de certaines organisations? Viennent-elles d'autres gouvernements? Quelle est la source de ces revenus?

**Jody Thomas, sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada :** Elles viennent de l'industrie du transport maritime commercial. Nous percevons des droits de services à la navigation maritime ainsi que des droits de services de déglacage. Les droits de services à la navigation maritime génèrent habituellement les recettes prévues, mais, chaque année, nous affichons un manque à gagner d'environ 8 millions de dollars au titre des droits de services de déglacage. C'est pourquoi nous avons mis sur pied un groupe de travail qui est chargé d'examiner la structure tarifaire de même que notre mode de gestion et de déterminer les changements qu'il faudra apporter pour combler ce manque à gagner.

**Le sénateur Marshall :** Est-ce que cela est justifié par le fait que vous pouvez dépenser de nouveau l'argent que vous percevez?

**Ms. Thomas:** It is part of our funding source rather than an appropriation.

**The Chair:** Senator Marshall, you are running down on time.

**Senator Marshall:** Could you put me on round two? I have a question on the federal contaminated sites, in case another senator does not ask the question.

**Senator Runciman:** You just spoke about icebreaking. I see on page 129, as well, icebreaking services and aids to navigation. What is happening there? Is that a transfer to another line item? Has there been a reduction?

**Mr. Huppé:** No, no reduction. Again, it is part of our internal reallocation. These two program activities that were presented separately in last year's Main Estimates have been collapsed. We have one new program activity called marine navigation that would include both. The funding has just been shifted. The activities have not changed or the funding for that purpose has not changed.

**Senator Runciman:** Talking about marine navigation, in international waterways like the St. Lawrence Seaway and Great Lakes, how do you divide those responsibilities in terms of maintaining and repairing navigational aids in shared international waterways?

**Ms. Thomas:** We have a number of treaties and agreements with the United States to ensure the safety of the waterway and safe navigation. We revise those. We meet with them more than annually and ensure that the navigation systems are kept up to date. We review navigation systems.

**Senator Runciman:** I am talking about cost, essentially, and who is responsible if it falls within the U.S. side.

**Ms. Thomas:** It is their cost. If it is Canadian, it is our cost.

**Senator Runciman:** Are there any additional funds in here with respect to an increased role for the Coast Guard with respect to the Shiprider program?

**Ms. Thomas:** The Coast Guard is not involved in the Shiprider program.

**Senator Runciman:** They are not involved at all?

**Ms. Thomas:** No.

**Senator Runciman:** You mentioned the Species at Risk Act. You are responsible for enforcement of that act? Is that how that works?

**Mr. Balfour:** For aquatic species — our focus is aquatic as opposed to terrestrial species — our minister is responsible for making recommendations to the Minister of the Environment in

**Mme Thomas :** Il s'agit davantage d'une source de financement que d'un crédit parlementaire.

**Le président :** Sénateur Marshall, vous n'aurez bientôt plus de temps.

**Le sénateur Marshall :** Pourriez-vous m'inscrire sur la liste pour le deuxième tour? J'aimerais poser une question au sujet des sites fédéraux contaminés, au cas où aucun autre sénateur n'aborderait cette question.

**Le sénateur Runciman :** Vous venez de parler des services de déglacement. Je vois également à la page 281 qu'il est question des services de déglacement et des aides à la navigation. Que se passe-t-il? S'agit-il d'un transfert à une autre rubrique? Y a-t-il eu une réduction?

**M. Huppé :** Non, il n'y a pas eu de réduction. Encore une fois, c'est le processus de réaffectation à l'interne. Ces deux activités de programme, qui étaient présentées séparément dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier, ont été réunies. Nous avons une nouvelle activité de programme qui s'appelle la navigation maritime, et elle combine les deux autres. Le financement a tout simplement été déplacé. Les activités n'ont pas changé, et le financement de ces activités non plus.

**Le sénateur Runciman :** Puisqu'on parle de navigation maritime, sur les voies d'eau internationales comme le fleuve St-Laurent et les Grands Lacs, comment partage-t-on les responsabilités relatives à l'entretien et à la réparation des aides à la navigation utilisées sur les voies d'eau internationales?

**Mme Thomas :** Nous avons conclu un certain nombre de traités et d'ententes avec les États-Unis pour assurer la sécurité des voies d'eau et de la navigation. Nous les révisons régulièrement. Nous rencontrons l'autre partie plus d'une fois par année pour nous assurer que les systèmes d'aide à la navigation sont à jour. Nous examinons les systèmes d'aide à la navigation.

**Le sénateur Runciman :** Je parle des coûts, surtout, et j'aimerais savoir à qui revient la responsabilité quand il se produit quelque chose du côté américain.

**Mme Thomas :** Ils assumeront les coûts. Si c'est du côté canadien, nous assumerons les coûts.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce que des fonds supplémentaires ont été prévus au regard du rôle accru de la Garde côtière dans le programme Shiprider?

**Mme Thomas :** La Garde côtière ne participe pas au programme Shiprider.

**Le sénateur Runciman :** Elle n'a rien à voir avec ce programme?

**Mme Thomas :** Non.

**Le sénateur Runciman :** Vous avez mentionné la Loi sur les espèces en péril. Êtes-vous responsable de l'application de cette loi? Est-ce ainsi que cela fonctionne?

**M. Balfour :** Dans le cas des espèces aquatiques — nous nous occupons des espèces aquatiques plutôt que des espèces terrestres —, notre ministre est chargé de présenter au ministre

terms of recovery plants for our species that are at risk. We have a responsibility then for the implementation of those plants. Where there are issues of non-compliance, then we do have an authority to follow up and to deal with that.

**Senator Runciman:** In terms of approvals for the construction of docks and wharves and those kinds of things, do you play a role in that as well in the approval process? Am I wrong on that? What is your role there?

**Mr. Balfour:** The role that we have pertains to our responsibility with respect to decisions around fish habitat. It is not that we approve the construction of wharves or any other facility; it is about a determination that there will not be an impact on fish habitat. That is also an area that we are looking at strengthening and streamlining the practices of the department.

**Senator Runciman:** When you are dealing with the province, for example the Ontario government, and someone applies through I guess it is Natural Resources, I am not sure, there is a check-off on that approval process for Fisheries and Oceans as well in terms of fish habitat?

**Mr. Balfour:** If there is a need, but in Ontario, we really have had a history of relying on other parties like conservation authorities to take a look at projects, and if it appears that there would be an issue of significance, then it would be referred to the department to have another look at it.

**Senator Runciman:** This is primarily a provincial matter, but it is a burr under the saddle for a lot of people in my neck of the woods. To see the Rouge Valley, if you go along the CNR, you can see all the infilling and new walking and bicycle paths that millions of dollars have been spent on, and if someone wants to put in a 30-foot dock, it is quite a headache to get approvals when you see that occurring. Do you get involved in those kinds of approvals as well?

**Mr. Balfour:** We have been involved in some referrals, but we are looking at providing ability for people to be able to self-assess and comply in terms of minor activities and to focus on risks.

**Mr. Stringer:** The current Fisheries Act says that you cannot impact fish habitat, that you cannot harmfully alter, disrupt or destroy fish habitat without authorization of our minister. We have had a number of operational statements that are in the public domain that say that if you want to install a dock and you do it in a certain way, you should be okay. As Mr. Balfour says, we are involved. We are involved in the permitting, which is to impact fish habitat. As he said, it is not to approve the project. If you are going to impact fish habitat you need an authorization.

de l'Environnement des recommandations touchant les usines qui s'occupent de la récupération de nos espèces à risque. Nous sommes donc responsables de l'application de la loi dans ces usines. Lorsque nous relevons des problèmes de non-conformité, nous avons le pouvoir d'assurer un suivi et de prendre des mesures.

**Le sénateur Runciman :** En ce qui concerne la construction de quais et d'appontements, ce genre de choses, avez-vous un rôle à jouer dans le processus d'approbation? Est-ce que je me trompe? Quel est votre rôle?

**M. Balfour :** Notre rôle ne se limite pas à nos décisions relatives à l'habitat des poissons. Nous n'avons pas à approuver la construction de quais ou d'autres installations; nous sommes chargés de déterminer les répercussions possibles sur l'habitat des poissons. Nous cherchons également à consolider et à simplifier les pratiques du ministère dans ce secteur.

**Le sénateur Runciman :** Quand vous avez affaire à une province, par exemple le gouvernement de l'Ontario, et que quelqu'un présente une demande — j'imagine que ce serait par l'entremise de Ressources naturelles, je ne suis pas sûr —, est-ce que le processus d'approbation fait l'objet d'une vérification par Pêches et Océans en ce qui a trait à l'habitat des poissons?

**M. Balfour :** S'il le faut, oui, mais, en Ontario, nous nous sommes toujours appuyés sur d'autres parties, par exemple les autorités responsables de la conservation; on leur demanderait de jeter un coup d'œil sur des projets, et s'il leur semblait qu'un problème important pourrait se présenter, le projet serait alors soumis au ministère, qui effectuerait un autre examen.

**Le sénateur Runciman :** C'est un dossier qui relève principalement de la province, mais, dans mon coin de pays, c'est une source d'irritation constante. Dans la vallée de la Rouge, si vous suivez le chemin de fer du CN, vous verrez qu'on a tout remblayé et qu'on a aménagé de nouveaux sentiers pédestres et cyclistes qui ont coûté des millions de dollars. Par contre, si quelqu'un veut y construire un quai de 30 pieds de long, le processus d'approbation que cela suppose causera bien des maux de tête. Est-ce que vous avez votre mot à dire dans ce processus d'approbation également?

**M. Balfour :** On nous a soumis quelques demandes, mais nous cherchons à donner aux gens la capacité de procéder eux-mêmes à une évaluation, d'assurer la conformité des projets mineurs et de mettre l'accent sur les risques.

**M. Stringer :** Selon la Loi sur les pêches actuellement en vigueur, on ne peut pas modifier l'habitat des poissons, on ne peut pas détériorer, modifier, perturber ou détruire l'habitat des poissons sans l'autorisation du ministre. Nous avons diffusé un certain nombre d'énoncés opérationnels, auxquels le public peut accéder, qui indiquent la bonne façon d'installer un quai; si vous vous y conformez, vous ne devriez pas avoir de problème. Comme l'a dit M. Balfour, nous intervenons. Nous intervenons au chapitre des permis, en ce qui concerne les répercussions sur l'habitat des poissons. Comme il l'a dit, nous n'avons pas à approuver un projet. Si votre projet a une incidence sur l'habitat des poissons, vous aurez besoin d'une autorisation.

**Senator Runciman:** Do you send an inspector for every application?

**Mr. Stringer:** Not for every application, but you will know, I think, that there is currently proposed legislation to make some adjustments to this. That is supposed to come here at some point.

**Senator Neufeld:** Going back to the Species at Risk Act and your application to the aquatic part of it, how successful are you? Is it a program where you can show that you have helped some fish in some area? How is it working? Are we still just floating along, or what is going on?

**Mr. Balfour:** The Species at Risk Act has been in place for a relatively short time and you need a longer horizon to be able to say that species have been rebuilt.

The department has been under measures to rebuild Atlantic cod stocks for the last 20 years, and for a variety of reasons the rebuilding has not produced what we hoped to see. We do have plans in place and we are rigorous about the follow-up and application of them. The approach that the department takes to the management of the fisheries is a precautionary one. We have a sustainable framework in place to guide us in terms of the management and the recovery of species. We want to ensure that all of our fisheries and species are in a healthy state. That is our objective in the bill too.

An example of a species that has shown promise is the striped bass in the Miramichi watershed. In the past we had a moratorium on this resource and it is showing great promise. We will be receiving another assessment of this resource by the committee on species at risk in the fall, but we think we will see a reduction in the status of that species. As I say, we have to take a longer-term perspective to see rebuilding results.

**Senator Neufeld:** How are you doing with sturgeon on the Columbia River?

**Mr. Balfour:** I would have to get back to you with particulars on that.

**Senator Neufeld:** You have said that you have not been very successful with cod, and that is over 20 years, which is a fair amount of time. Please provide information to the clerk on how you are doing with sturgeon on the Columbia and perhaps other places where it has not worked well or where you are seeing increases.

**The Chair:** They are now farming sturgeon on the Saint John River in New Brunswick.

**Le sénateur Runciman :** Envoyez-vous un inspecteur chaque fois que quelqu'un présente une demande?

**M. Stringer :** Non, pas pour chaque demande, mais sachez qu'il y a, je crois, un projet de loi qui entraînera certains changements à ce chapitre. Il finira bien par vous être soumis.

**Le sénateur Neufeld :** Revenons-en à la Loi sur les espèces en péril et aux demandes qui concernent les espèces aquatiques; comment vous en tirez-vous? Est-ce que, grâce à ce programme, vous pouvez prouver que vous avez aidé les populations de poissons de certaines régions? Comment ce programme fonctionne-t-il? Est-ce que nous nous laissons seulement porter par le courant? Pouvez-vous me dire ce qui se passe?

**M. Balfour :** La Loi sur les espèces en péril est en vigueur depuis relativement peu de temps, et il faut attendre un certain temps avant de pouvoir dire si les populations se sont reconstituées.

Le ministère applique depuis 20 ans diverses mesures pour reconstituer les stocks de morue de l'Atlantique, mais, pour diverses raisons, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Nous avons mis certains projets en œuvre, et nous en assurons rigoureusement le suivi et l'application. Le ministère a choisi une approche axée sur la prudence en matière de gestion des pêches. Nous avons adopté un cadre durable pour nous orienter en ce qui concerne la gestion et le rétablissement des espèces. Nous voulons nous assurer que toutes les pêches et toutes les espèces sont en santé. C'est aussi notre objectif dans le cadre du projet de loi.

Le cas du bar rayé dans le bassin hydrographique de Miramichi est un exemple d'espèce prometteuse. Nous avons imposé dans le passé un moratoire sur cette ressource, et le résultat est très prometteur. Le comité sur les espèces en péril va nous présenter à l'automne un autre rapport d'évaluation sur cette ressource, mais nous croyons que les résultats relatifs à la situation de cette espèce feront état d'une diminution. Comme je l'ai dit, nous devons appliquer une approche à long terme en ce qui concerne la reconstitution des stocks.

**Le sénateur Neufeld :** Qu'allez-vous faire en ce qui concerne l'esturgeon du fleuve Columbia?

**M. Balfour :** Je vais devoir vous fournir des détails sur cette question plus tard.

**Le sénateur Neufeld :** Vous avez dit que vous n'avez pas eu de très bons résultats en ce qui concerne la morue, et cela fait plus de 20 ans, c'est assez long. Veuillez s'il vous plaît fournir à la greffière des informations sur les mesures que vous avez prises dans le cas de l'esturgeon du fleuve Columbia et peut-être dans d'autres lieux où les mesures n'ont pas donné de bons résultats et d'autres où vous avez constaté une augmentation.

**Le président :** Nous élevons des esturgeons, aujourd'hui, dans la rivière St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I think what interests me the most is our international involvement. Regarding the amount of \$5,000,438 and the \$9 million amount for the other program activities, what activities does that cover?

Does that cover the undertakings at the World Trade Organization regarding the seal hunt?

Does that cover all of the activities related to that sector, near or far?

Since I am also a member of the fisheries committee, I think we have to begin to focus seriously on a solution regarding the grey seal on the Atlantic coast. Will those amounts be spent on that or on other important international causes I am not aware of?

[English]

**Mr. Balfour:** That program activity of the department reflects all the costs for our involvement, all the international relations that we have and the various commissions that the department participants in, for example, the Pacific Salmon Commission and the North Atlantic Fisheries Commission. That is the program activity for dealing with that.

This activity involves work that the department does internationally in terms of advancing market access for seal products, and that would be incorporated into that business activity. The cost of managing the seal hunt itself and doing the science around seals is included in other program activities of the department.

**Senator Hervieux-Payette:** What do you call them?

**Mr. Balfour:** For example, the Compliance and Enforcement Program activity would involve the costs for the department to oversee the hunt and ensure that there is proper compliance with the regulations around the humane harvest of seals. The management plans for seals would be included in the business activity for the Integrated Fisheries Resource Management Plans. The science expenditure around doing stock assessment on the various seal species would be included in an ecosystem science program activity.

**Senator Hervieux-Payette:** These costs would be in different program activities?

**Mr. Balfour:** Yes, that is correct.

**Senator Hervieux-Payette:** We hear criticism about, for instance, the ship that is overseeing the seal hunting. Where do I find that number?

**Mr. Balfour:** The ships would be Coast Guard vessels that are used as platforms for fishery officers to have a presence in the seal hunt in order to oversee it to make sure that it is orderly and so

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Ce qui m'intéresse le plus probablement, c'est l'engagement à l'échelle internationale. Concernant le montant de 5 000 438 millions de dollars et le montant de 9 millions de dollars pour les autres frais de fonction, quelles activités est-ce que ça couvre?

Est-ce que ça couvre les procédures engagées à l'Organisation mondiale du commerce pour la chasse au phoque?

Est-ce que ça couvre, de près ou de loin, toutes les activités reliées à ce secteur?

Puisque je suis également membre du comité des pêches, il faut commencer à se concentrer sérieusement sur une solution pour le phoque gris sur les côtes atlantique. Est-ce que ces sommes d'argent seront consacrées à ça ou à d'autres grandes causes internationales que je ne connais pas?

[Traduction]

**M. Balfour :** Cette activité de programme du ministère reflète l'ensemble des coûts liés à notre engagement, toutes les relations que nous entretenons à l'échelle internationale et les diverses commissions auxquelles le ministère participe, par exemple la Commission du saumon du Pacifique et la Commission des pêches de l'Atlantique Nord. C'est dans cette activité de programme que cela s'inscrit.

Cette activité englobe le travail que fait le ministère sur la scène internationale pour favoriser l'accès aux marchés pour les produits du phoque; cela serait intégré dans cette activité. Le coût de la gestion de la chasse aux phoques, précisément, et les activités scientifiques qui portent sur le phoque seront incluses dans d'autres activités de programme du ministère.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Quel est leur nom?

**M. Balfour :** Le Programme de conformité et d'application des lois, par exemple, engloberait les coûts que supporte le ministère pour surveiller la chasse et s'assurer qu'elle se fait en conformité avec le règlement, qui exige une chasse exempte de cruauté. Les plans de gestion des phoques figureraient sous la rubrique des activités au regard des plans de gestion intégrées des pêches. Les dépenses liées aux activités scientifiques visant l'évaluation des stocks des diverses espèces de phoques seraient incluses dans une activité du programme des sciences écosystémiques.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Ces coûts seraient inscrits sous différentes activités de programme?

**M. Balfour :** Oui, c'est cela.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Nous entendons des critiques concernant, par exemple, le bateau qui assure la surveillance de la chasse aux phoques. Où puis-je trouver ces chiffres?

**M. Balfour :** Ce sont des navires de la Garde côtière que les agents des pêches utilisent pour assurer une présence pendant la chasse aux phoques, pour veiller à ce que tout se déroule de façon

on. Those costs would appear in the Fleet Operational Readiness program activity, which covers different programs of the department. Ultimately, the expenditure appears there.

**Senator Hervieux-Payette:** We cannot segregate them. These ships operate year-round and happen to supervise the seal hunt at one point. You cannot say that the ship is only for the seal hunt.

**Mr. Balfour:** No. There is not a dedicated vessel for the seal hunt. As a client in managing the seal hunt, we would request the tasking of a vessel from the Coast Guard as part of their fleet planning and operations. That vessel would be deployed, and the cost of that vessel would be accounted for as part of the fleet operational readiness but associated with the cost of the delivery of the fisheries management outcomes.

**Senator Hervieux-Payette:** Would it be the same vessel that ensures we do not have too many foreigners fishing in our waters?

**Mr. Balfour:** The platform normally deployed to the seal hunt is an icebreaker, given the ice conditions and the time of year when the hunt occurs. Offshore patrol vessels are designed to have an enforcement presence outside the 200-mile limit in those types of sea states. They have the capability to permit DFO officers to board and inspect vessels at sea and their logs, holds and so on. They are completely different vessels.

**Senator Hervieux-Payette:** Do you use helicopters to supervise activities related to fishing and seal hunting? I would say that your overall mandate is to supervise Canadian waters.

**Ms. Thomas:** Both helicopters and aircraft are used to monitor for illegal fishing. In the case of the seal hunt, they are used to do forward looking to ensure that the ice conditions the vessel is going into, et cetera, are safe, to do the count of the seals. Yes, all of the resources available to us are used at any given time.

**Senator Hervieux-Payette:** Where do I find that information?

**Ms. Thomas:** That is connected with the fleet operational readiness plan. Helicopters are included in that.

**Senator Hervieux-Payette:** That is why we are dealing with roughly \$235 million?

**Ms. Thomas:** Yes. It includes all the vessels and the helicopters.

ordonnée, par exemple. Ces coûts figureraient sous l'activité de programme État de préparation opérationnelle de la flotte, qui englobe différents programmes du ministère. Au final, c'est sous cette rubrique que les dépenses sont inscrites.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Nous ne pouvons pas les isoler. Ces navires fonctionnent toute l'année et se trouvent à être utilisés pour superviser la chasse aux phoques à un moment donné. Vous ne pouvez pas dire qu'un navire sert uniquement pour la chasse aux phoques.

**M. Balfour :** Non. Il n'y a pas de bâtiment réservé uniquement à la chasse aux phoques. En ce qui concerne la gestion de la chasse aux phoques, à titre de clients, nous demandons à la Garde côtière d'y affecter un navire; cela fait partie de sa planification des activités de la flotte. Le bâtiment serait affecté à la tâche, et le coût serait consigné sous la rubrique État de préparation opérationnelle de la flotte, mais serait associé au coût de la production de résultats en matière de gestion des pêches.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Est-ce que c'est le même bâtiment qui s'assure que les pêcheurs étrangers ne sont pas trop nombreux dans nos eaux?

**M. Balfour :** Le navire habituellement affecté à la chasse aux phoques est un brise-glace, étant donné l'état des glaces au moment de l'année où la chasse prend place. Les patrouilleurs hauturiers sont conçus de façon à assurer une présence en vue de l'application de la loi à l'extérieur de la limite de 200 milles et en fonction de l'état de la mer dans ces zones. Ils permettent aux agents du MPO de monter à bord d'autres bâtiments en mer et de procéder à une inspection des registres ou de la cale, des choses comme ça. Ce sont des bâtiments complètement différents.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Utilisez-vous des hélicoptères pour surveiller les activités de pêche et la chasse aux phoques? Je dirais que votre mandat général consiste à surveiller les eaux canadiennes.

**Mme Thomas :** Nos utilisons des hélicoptères et d'autres aéronefs pour contrôler la pêche illégale. Dans le cas de la chasse aux phoques, on les envoie en reconnaissance; ils s'assurent que l'état de la glace permettra au navire d'avancer en toute sécurité, entre autres, et se chargent du dénombrement des phoques. Oui, nous utilisons en tout temps toutes les ressources à notre disposition à tout moment.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Où puis-je trouver cette information?

**Mme Thomas :** Sous la rubrique État de préparation opérationnelle de la flotte. Les hélicoptères sont inclus.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Et c'est pourquoi il y a environ 235 millions de dollars?

**Mme Thomas :** Oui. Cela comprend tous les bâtiments et les hélicoptères.

**Senator Wallin:** I will leave for another day some specific questions about the activities of Fisheries and Oceans in landlocked provinces, such as my province. We will concentrate on some of the other issues.

For item number 3 on page 7 I need more explanation. You said that this program would be \$16.4 million over five years, and \$5.1 million is the increase you are talking about. My question is really about the language. This is a program to help Canadians adapt to the impacts of climate change under Canada's Clean Air Agenda. The next line says "the objective of this program is to advance the knowledge about opportunities created by climate change for Fisheries and Oceans." I am trying to figure out what it is designed to do. Initially it says that it is to help Canadians adapt, but it looks like you are spending this money to kind of create agendas or new programs.

**Mr. Balfour:** This is primarily a research program. It is primarily being carried out through our science branch of the department. It is about looking at how we would adapt to changes and the implications of that. For example, in small craft harbours, as Mr. Huppé referred to earlier, we had some significant storm damage two years ago. It was reflective of conditions that had not been experienced in the past. Under the program, we will think about what engineering standards we should be looking at in terms of the construction of harbours in the future.

**Senator Wallin:** Can you give me another example?

**Mr. Balfour:** Another example would be to think about the shifts in ecosystems and what that would mean in terms of the abundance and presence of different fishery species. Then, we would think about how to adapt to that in terms of doing our science, the completion of our assessments and how an industry would adapt to those types of changes. What would it mean in terms of the current footprint of marine-protected areas? How would we need to consider adapting those in order to be able to continue to fulfill the objectives we have for those marine-protected areas? The footprints may need to be adapted.

**Senator Peterson:** We are transferring \$23 million to Shared Services Canada. What are they doing for you?

**Mr. Huppé:** They are taking a lot of our IT operational spend. For example, all of our BlackBerry cellphone contracts will be handled through Shared Services Canada. Anything that can be centralized from an operation IT perspective, they will take on, where we could generate efficiency from grouping and managing together. That is basically what they are doing.

**Senator Peterson:** Is the \$23.4 million your number?

**Le sénateur Wallin :** Je vais poser un autre jour mes questions précises concernant les activités de Pêches et Océans dans les provinces sans accès à la mer, comme la mienne. Nous allons nous concentrer sur certains des autres enjeux.

J'aurais besoin d'autres explications concernant le point numéro 3, à la page 7. Vous avez dit que ce programme coûterait 16,4 millions de dollars sur cinq ans, et vous avez parlé d'une augmentation de 5,1 millions de dollars. Ma question concerne en réalité le choix des mots. Ce programme vise à aider les Canadiens à s'adapter aux effets des changements climatiques, dans le cadre du Programme sur la qualité de l'air du Canada. On dit à la ligne suivante que : « l'objectif de ce [...] programme est de renforcer les connaissances [...] des possibilités qui découlent des changements climatiques » pour Pêches et Océans. J'essaie de comprendre dans quel but exactement ce programme a été conçu. On dit au départ qu'il doit aider les Canadiens à s'adapter, mais il me semble que vous dépensez cet argent pour créer de nouveaux plans d'action ou programmes.

**M. Balfour :** C'est surtout un programme de recherche. Il est mis en œuvre, principalement, par la Direction des sciences de notre ministère. Il étudie les façons nous pourrions nous adapter aux changements ainsi que les implications de tout cela. Par exemple, dans les ports pour petits bateaux, dont M. Huppé a parlé un peu plus tôt, une tempête a causé il y a deux ans d'importants dommages. C'était un exemple de conditions que nous n'avions jamais connues auparavant. Dans le cadre de ce programme, nous allons réfléchir aux normes de construction que nous devrions envisager d'adopter pour la construction des ports, à l'avenir.

**Le sénateur Wallin :** Pourriez-vous me donner un autre exemple?

**M. Balfour :** Nous pourrions par exemple réfléchir à l'évolution des écosystèmes et à ses répercussions sur l'abondance et la présence de différentes espèces de poissons. Nous pourrions ensuite chercher à savoir comment nous pourrions adapter nos activités scientifiques et nos évaluations à la situation, chercher à savoir comment l'industrie pourrait s'adapter à des changements de ce type. Quelles seraient les conséquences au chapitre de la superficie actuelle des zones de protection marines? Comment pourrions-nous chercher à les adapter de façon à pouvoir continuer de réaliser nos objectifs relatifs à ces zones de protection marines? Il faudra peut-être adapter la superficie.

**Le sénateur Peterson :** Vous transférez 23 millions de dollars à Services partagés Canada. Que fait ce ministère pour vous?

**M. Huppé :** Il va assumer une grosse partie de nos dépenses opérationnelles en TI. L'ensemble de nos contrats de cellulaires BlackBerry, par exemple, seront gérés par le truchement de Services partagés Canada. Tout ce qui peut être centralisé, du point de vue des activités en TI, il s'en chargera; tout ce qui peut entraîner des gains en efficacité grâce au regroupement et à la gestion commune. C'est essentiellement ce qu'il fait.

**Le sénateur Peterson :** Le montant de 23,4 millions de dollars, c'est pour vous?

**Mr. Huppé:** That is strictly the number for DFO. There are 43 or 44 departments that participated in that creation from a resource transfer perspective. Our number is \$23 million. It is salary dollars and operational dollars.

**Senator Peterson:** You can monitor that and see that you get value received.

**Mr. Huppé:** In the transfer, we had to identify exactly the types of services that would be given through that new agency, basically ensuring that if resources were transferred over to that agency, the work was also being transferred over. We have a process in place by which this will be followed up. If there are any adjustments that need to be made, they will be made in the coming little while.

**Senator Peterson:** In the past, DFO has played a major role in environmental assessment reviews. Do you anticipate any changes in this regard?

**Mr. Stringer:** I can speak to that. Part of the Budget Implementation Act included some proposed changes to the Fisheries Act. Those things will be coming. Presuming they get through the House, they will be coming to the Senate. There are some proposed changes to the Fisheries Act in terms of our role with respect to these types of approvals. Proposed changes to the Environmental Assessment Act would consolidate the lead for the environmental assessments basically to see up to the Canadian Environmental Assessment Agency. DFO would continue to provide the fisheries habitat expertise, as we have in the past. There are some other changes proposed for the Fisheries Act, but in terms of the Environmental Assessment Act, that is the change being proposed.

**The Chair:** Time is not our friend right now. I will ask each of the senators in round 2 to put their question on the record. We will work between you and the clerk to get the answers so we can circulate the written answers.

**Senator Ringuette:** I have three questions, and I do not expect you to have the answers with you. How many employees got layoff notice letters? I want that by province and by employee classification.

How many EXs and how many DMs in your department have received those letters?

How many of your department staffers not under the Public Service Employment Act are being paid in your department and under what classification are they?

What is your program management cost?

**Senator Nancy Ruth:** I want to know what DFO is doing on the central Arctic ecosystem.

When Canada takes a lead in developing an international fisheries management agreement for the central Arctic, will it start with a catch level of zero? That is what I want to know, until

**M. Huppé :** C'est strictement pour le MPO. Quelque 43 ou 44 ministères ont participé à la création de ce projet, du point de vue du transfert des ressources. Pour nous, c'est 23 millions de dollars. Ce montant reflète les salaires et les activités.

**Le sénateur Peterson :** Vous pourrez assurer un suivi et voir quelle valeur vous obtenez.

**M. Huppé :** Pour le transfert, nous avons dû indiquer avec précision les types de services qui seraient fournis par ce nouvel organisme, en nous assurant surtout que, si des ressources étaient transférées à cet organisme, les tâches lui seraient également transférées. Nous avons mis en place un processus qui permettra d'assurer ce suivi. S'il faut apporter des correctifs, ce sera fait dans peu de temps.

**Le sénateur Peterson :** Autrefois, le MPO jouait un rôle de premier plan dans les évaluations environnementales. Vous attendez-vous à ce qu'il y ait des changements à ce chapitre?

**M. Stringer :** Je peux répondre à cette question. La Loi sur l'exécution du budget propose des modifications de la Loi sur les pêches. Cela se fera. Si la Chambre les accepte, cela viendra ensuite au Sénat. Certains de ces changements proposés concernent notre rôle dans ces processus d'approbation. Les modifications proposées de la Loi sur l'évaluation environnementale permettraient de renforcer le pouvoir directeur de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale à l'égard des évaluations environnementales. Le MPO continuerait à fournir une expertise touchant l'habitat des poissons, comme il l'a fait dans le passé. On propose d'autres modifications de la Loi sur les pêches, mais, en ce qui concerne la Loi sur les évaluations environnementales, c'est là le changement proposé.

**Le président :** Le temps ne joue pas en notre faveur. Je vais demander à chacun des sénateurs qui doivent participer au deuxième tour de faire inscrire leur question dans le compte rendu. Nous demanderons à la greffière de vous aider à obtenir les réponses par écrit pour que nous puissions les faire circuler.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai trois questions, mais je ne crois pas que vous ayez les réponses en tête. Combien d'employés ont reçu des avis de mise à pied? J'aimerais avoir les chiffres par province et par classification de l'employé.

Combien d'employés de niveau EX et combien de DM ont reçu ces lettres, dans votre ministère?

Combien de membres de votre personnel ministériel ne sont pas assujettis à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, et quelle est leur classification?

Combien coûte la gestion de votre programme?

**Le sénateur Nancy Ruth :** J'aimerais savoir ce que fait le MPO au chapitre de l'écosystème du Centre de l'Arctique.

Lorsque le Canada assumera la direction de l'élaboration d'une entente internationale en matière de gestion des pêches dans le centre de l'Arctique, va-t-il établir comme point de départ un

sufficient scientific research can assess the effect of fisheries on the ecosystem. What are your next steps in this progress of making the agreement for the central Arctic?

**Senator Marshall:** What are the contaminated sites that the \$8.2 million relates to and the estimated costs to remediate each of those sites?

**Senator Runciman:** In reference to a comment made about ice breaking shortfall in terms of recovery of costs — and I am assuming that is the revenue shown under marine navigation — it would be nice to have some additional information with respect to how you are proceeding in terms of cost recovery. I am also curious about fleet operational readiness and the revenue stream there. Where does that originate and what are the opportunities there for further enhancement?

**The Chair:** I would like to thank officials from Fisheries and Oceans — Mr. Huppé, Mr. Balfour, Mr. Stringer and Ms. Thomas — for being here. Sorry for giving you homework, but you have been very helpful and we look forward to receiving the answers to those other questions.

[Translation]

Honourable senators, tonight we are continuing our study of the Main Estimates for fiscal year 2012-13 which were referred to our committee.

[English]

In our second session this evening we are pleased to welcome officials from Agriculture and Agri-Food Canada: Mr. Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch; Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management; Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch; and Jody Aylard, Acting Assistant Deputy Minister, Research Branch. I understand that your spokesperson will be Mr. Meredith. You have been waiting patiently and we thank you for that. You understand the method that we operate under and you have the floor exclusively at this time.

**Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Agriculture and Agri-Food Canada:** I will be brief because I know you have a lot of questions for us, but it is always a pleasure to come to either the Senate or the house to participate in the democratic process. Thank you for inviting us. I would like to give you a quick overview of some of the more recent developments in our sector and then maybe look ahead just a little bit to set some context.

[Translation]

I would like to give you an overview of the main developments in our sectors over the past year. In the past few years agriculture has emerged as a driver of the Canadian economy, helping to

niveau de capture nul? C'est cela que je veux savoir, jusqu'à ce que la recherche scientifique puisse nous permettre d'évaluer l'effet des pêches sur l'écosystème. Dans ce processus qui aboutira à une entente pour le centre de l'Arctique, quelles sont vos prochaines étapes?

**Le sénateur Marshall :** Quels sont les sites contaminés visés par ce montant de 8,2 millions de dollars, et quels sont les coûts estimés de restauration de chacun de ces sites?

**Le sénateur Runciman :** Vous avez fait allusion à un manque à gagner touchant le recouvrement des coûts du déglacement — et je suppose que c'est le montant des recettes figurant sous la rubrique de la navigation maritime —, et j'aimerais avoir des renseignements supplémentaires sur la façon dont vous allez assurer le recouvrement de ces coûts. Je m'intéresse aussi à l'état de préparation opérationnelle de la flotte et à la source de ces recettes. D'où proviennent-elles, et est-il possible de les augmenter encore davantage?

**Le président :** J'aimerais remercier les représentants du ministère des Pêches et des Océans — M. Huppé, M. Balfour, M. Stringer et Mme Thomas — d'être venus. Je suis désolé de vous donner du travail, mais vous nous avez beaucoup aidés, et nous avons hâte de recevoir les réponses à ces autres questions.

[Français]

**Le président :** Honorables sénateurs, ce soir, nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses de 2012-2013 dont notre comité a été saisi.

[Traduction]

Au cours de la seconde séance, ce soir, nous avons le plaisir de recevoir des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : M. Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques; Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée; Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture; et Jody Aylard, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction générale de la recherche. Si j'ai bien compris, M. Meredith sera votre porte-parole. Vous avez attendu patiemment, et nous vous en remercions. Vous connaissez notre façon de faire, et c'est maintenant à votre tour de prendre la parole.

**Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada :** Je serai bref, car je sais que vous avez beaucoup de questions à nous poser, mais c'est toujours un plaisir de participer, devant le Sénat ou la Chambre, au processus démocratique. Merci de nous avoir invités. J'aimerais vous donner un bref aperçu de quelques-uns des récents progrès réalisés dans notre secteur, puis vous faire part rapidement de nos réflexions sur l'avenir, afin de planter le décor.

[Français]

J'aimerais vous donner un aperçu des principaux développements dans nos secteurs au cours de l'année écoulée. Le secteur agricole s'est imposé ces dernières années comme un moteur

offset some of the impacts of the recent recession. The medium-term outlook over the next few years is also positive, showing high prices for grains and oilseeds, modest growth for cattle and hog production, and stable growth for supply-managed commodities. This means that the future seems very promising for our sector.

[English]

Net cash income last year was up 24 per cent, and average net operating income for farms was up 27 per cent last year over the five-year average. The net equity that farmers now have in their operations is about \$1.7 million after debt is taken care of. The sector is very entrepreneurial and oriented towards exports. Last year we exported about \$44 billion worth of agricultural and seafood products. That is up about 13 per cent from the prior year. The minister, I must say, is extremely active in market access and market development activities. Recently, he has been on trade missions to China, Japan, the U.S. and he is just getting back from the Middle East. He has recently made some significant gains in beef access in the Korean market.

[Translation]

Over the past six years, the Government of Canada has concluded nine free trade agreements and has many more in negotiation, including with the European Union, Morocco and India, and the agricultural sector as a whole has benefited from these efforts.

[English]

We will see major transformation in the grain sector this year with the passage of Bill C-18, which removes the single desk monopoly from the Wheat Board. The government has committed to farmers to provide the Wheat Board with resources so it can continue to provide marketing choice for farmers across the West. By August 1 of this year, the grain sector will be wide open and all companies involved in the grain sector will be able to buy, sell and export wheat. We think this will be a major opportunity for producers. There will be more companies competing for their wheat and barley and we expect to see a very vibrant sector as a result of these changes.

The other significant initiative that I would like to draw your attention to is the negotiation of our third multi-year policy framework with our provinces. As you are probably aware, agriculture is a shared jurisdiction with the provinces. We have policy accords developed with all the provinces and territories to ensure that we are not overlapping and that we are delivering the best possible programming for the sector. The ministers just met

de l'économie canadienne en contribuant à compenser certains effets de la dernière récession. Les perspectives à moyen terme pour le secteur pour les prochaines années apparaissent également favorables avec les prix élevés pour les céréales, une croissance pour la production de bovins et de porcs et une croissance stable pour les produits soumis à la gestion de l'offre. Cela veut dire que l'avenir semble très fort pour notre secteur.

[Traduction]

L'an dernier, le revenu net affichait une hausse de 24 p. 100, et le bénéfice d'exploitation net moyen des exploitations agricoles a augmenté de 27 p. 100, l'an passé, par rapport à la moyenne sur cinq ans. L'avoine net des exploitations agricoles est d'environ 1,7 million de dollars, quand on exclut les dettes. Le secteur a un sens très poussé de l'entrepreneuriat, et il est axé sur les exportations. L'an dernier, nous avons exporté pour environ 44 milliards de dollars de produits agricoles et de produits de la mer. C'est une hausse d'environ 13 p. 100 par rapport à l'année précédente. Je dois dire que le ministre s'occupe de façon très dynamique des activités d'accès aux marchés et de développement des marchés. Il a participé récemment à des missions commerciales en Chine, au Japon et aux États-Unis, et il vient tout juste de revenir du Moyen-Orient. Il a aussi récemment fait des gains importants pour ouvrir en Corée le marché du bœuf.

[Français]

Au cours des six dernières années, le gouvernement du Canada a conclu neuf accords de libre-échange et poursuit les négociations en vue de nombreux autres; notamment avec l'Union européenne, le Maroc et l'Inde. Ses efforts sont bénéfiques pour tout le secteur agricole du Canada.

[Traduction]

Nous allons observer cette année une transformation majeure du secteur céréalier avec l'adoption du projet de loi C-18, qui supprime le monopole dont jouissait la Commission du blé. Le gouvernement s'est engagé envers les agriculteurs à fournir à la Commission du blé les ressources dont elle a besoin pour continuer d'offrir le choix du mode de commercialisation aux producteurs de l'Ouest. D'ici le 1<sup>er</sup> août, le secteur céréalier sera tout ouvert, et toutes les entreprises du secteur pourront acheter, vendre et exporter du blé. Nous pensons que cela représente pour les producteurs un débouché majeur. On verra un plus grand nombre d'entreprises se faire concurrence sur les marchés du blé et de l'orge, et nous nous attendons à ce que ces changements mènent à un secteur très dynamique.

L'autre grande initiative sur laquelle j'aimerais attirer votre attention concerne les négociations relatives à notre troisième cadre stratégique pluriannuel avec les provinces. Comme vous le savez sans doute, l'agriculture est une sphère de compétence que nous partageons avec les provinces. Nous avons conclu des accords stratégiques avec l'ensemble des provinces et territoires pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de chevauchements et faire en

about 10 days ago or so, and announced that we are entering into the final stages of negotiations of our next framework, which will come into force in April 2013.

We expect that new framework to place a great deal of emphasis on market development and market access activities. There will be a significant emphasis on innovation including R & D. There will be an effort, FPT wise, to get the regulatory and policy environment right for farmers so that they can earn more money from the market than the mailbox.

If I could turn to the Main Estimates just briefly, Mr. Chair, we are projected to have expenditures this year of \$2.4 billion, which is a decrease of about \$153 million over the previous year. Of that \$2.4 billion, about \$1 billion or \$1.1 billion is a voted measure from Parliament or requires parliamentary approval, in other words, and the remaining \$1.3 billion is statutory forecasts that do not require approval. We have direct access to the fisc. That is important because the programming associated with statutory authorities like that is demand-driven, and that has some implications.

[*Translation*]

You have no doubt seen in our estimates the decrease in amounts allocated to funding the series of risk management programs such as AgriInsurance, AgriInvest, AgriRecovery and AgriStability. The reductions as such are a positive sign for the future of the agricultural sector, as these programs are demand-driven and intended to manage risks. A decline in the amounts forecasted to fund these programs speaks to the ongoing profitability and resiliency of the sector.

[*English*]

These programs are there to support farmers when times are bad. Farmers, if they get into particular situations, will trigger payments on a demand basis, and because the sector is doing very well, we are actually forecasting to spend less money supporting farmers.

It is important to note that the Main Estimates that you are looking at for 2012-13 do not incorporate the announcements from the economic action plan for 2012. Agriculture and Agri-Food Canada will be facing spending reductions this fiscal year of about \$15 million. That will rise to about \$159 million next year, and then it will rise again to \$254 million on an ongoing basis the following year. More information about these reductions will be available in our departmental performance report and our report on plans and priorities in the coming period.

sorte d'offrir au secteur les meilleurs programmes possible. Les ministres se sont rencontrés il y a seulement une dizaine de jours et ont annoncé qu'ils entamaient la dernière étape des négociations portant sur le prochain cadre, qui entrera en vigueur en avril 2013.

Nous nous attendons à ce que ce nouveau cadre mette beaucoup l'accent sur les activités liées au développement des marchés et à l'accès aux marchés. On insistera considérablement sur l'innovation, y compris la R-D. Toutes les parties — fédérales, provinciales et territoriales — s'efforceront de mettre en place un environnement réglementaire et stratégique favorable aux agriculteurs, de façon que ces derniers reçoivent davantage d'argent sur le marché que dans leur boîte à lettres.

J'aimerais parler brièvement du Budget principal des dépenses, monsieur le président. Nous avons prévu des dépenses de 2,4 milliards de dollars cette année, soit environ 153 millions de moins que l'année précédente. De ces 2,4 milliards de dollars, une part de 1 milliard ou de 1,1 milliard de dollars vient d'un crédit voté par le Parlement — elle doit être approuvée par le Parlement, autrement dit —, les 1,3 milliard restants correspondent à des prévisions réglementaires qui n'exigent pas d'approbation. Nous avons un accès direct à ces fonds. C'est important, car les programmes liés à ces pouvoirs réglementaires sont régis par la demande, et cela a certaines implications.

[*Français*]

Il est fort probable que vous avez vu dans nos estimés les réductions des montants prévus pour financer la série de programmes de gestion de risques, tels que Agri-protection, Agri-investissement, Agri-relance et Agri-stabilité. Les réductions comme telles sont le signe d'un avenir positif pour le secteur agricole, car les programmes sont régis par la demande qui vise à gérer les risques. Une base de montants prévus pour les financer témoigne du maintien de la rentabilité et la résilience du secteur.

[*Traduction*]

Ces programmes ont pour objectif d'aider les agriculteurs lorsque les temps sont durs. Dans certains cas particuliers, les agriculteurs vont recevoir des paiements — fondés sur la demande —, mais, comme le secteur est en très bonne santé, nous prévoyons en fait consacrer moins d'argent à l'aider.

Il est important de souligner que le Budget principal des dépenses que vous avez sous les yeux, celui de 2012-2013, ne mentionne pas les annonces relatives au Plan d'action économique de 2012. Au cours de cet exercice, Agriculture et Agroalimentaire Canada doit composer avec une réduction des dépenses de l'ordre d'environ 15 millions de dollars. Cette somme sera d'environ 159 millions de dollars l'an prochain, et elle augmentera encore l'année suivante pour passer à 254 millions de dollars de façon permanente. Vous trouverez davantage d'information au sujet de ces réductions dans notre rapport ministériel sur le rendement et notre rapport sur les plans et priorités pour la prochaine période.

[Translation]

I thank the honourable members of this committee for their attention. My colleagues and I will be pleased to answer your questions.

[English]

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Meredith. Are you expecting your report on plans and priorities to be forthcoming fairly soon?

**Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management, Agriculture and Agri-Food Canada:** Yes, I believe the President of the Treasury Board is supposed to be tabling this in the house next week.

**The Chair:** For some of the departments, this committee will follow those reports as well, but we are dealing primarily at this stage with the Main Estimates. We thank you for your overview.

I will start with the two senators who were at the bottom of my list last time, two senators from Saskatchewan.

**Senator Wallin:** In your comments regarding the World Post, Bill C-18 and the Marketing Freedom for Grain Farmers Act, you have talked about this being a very entrepreneurial sector in the first place, and you think this will open up major opportunities for producers. I am wondering if you see any new opportunities in the research side of this business. We can think of the world of canola and all of the incredible stuff that has happened. If there are new research opportunities, is there a place where that is funded? Does government need to incent that, or is it happening on the private side?

**Mr. Meredith:** If you will allow me, I will reply, but then I think I will turn it to Ms. Aylard to elaborate.

In making the change to marketing choice, the government decided that it would continue to fund the three agencies that were funded through producer contributions but managed by the Wheat Board, and that is the Canadian International Grains Institute, the Western Grain Research Foundation and the Canadian Malt Barley Technical Centre, all of whom have a significant role in developing new markets, working with customers and promoting Canadian grains. Through the legislation, we have put in place a levy that will continue to draw money from producers' sales of the relevant grains and reinvest in research. That piece will continue. The government then matches that through an agri-marketing program that we run.

[Français]

Je tiens à remercier les honorables membres du comité de m'avoir écouté. Je serai, avec mes collègues, très heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Meredith. Pensez-vous que votre rapport sur les plans et priorités sera bientôt prêt?

**Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, Agriculture et Agroalimentaire Canada :** Oui, je crois que le président du Conseil du Trésor doit le déposer devant la Chambre la semaine prochaine.

**Le président :** Notre comité étudiera les rapports de certains ministères, mais nous nous occupons en priorité, pour le moment, du Budget principal des dépenses. Merci de l'aperçu que vous nous avez présenté.

Je vais d'abord donner la parole aux deux sénateurs qui se sont retrouvés à la fin de ma liste lors du dernier tour; il s'agit de deux sénateurs de la Saskatchewan.

**Le sénateur Wallin :** Quand vous parliez des activités de la scène mondiale, du projet de loi C-18 et de la Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, vous avez dit qu'il s'agissait d'un secteur où l'esprit d'entreprise était très vif et que vous pensiez que cela ouvrirait des débouchés importants pour les producteurs. Je me demande si vous croyez qu'il existe des débouchés du côté de la recherche dans ce secteur. Il suffit de penser à l'univers du canola et à toutes les choses incroyables qui sont arrivées. S'il existe de nouveaux débouchés au chapitre de la recherche, est-ce qu'il existe aussi une source de financement? Est-ce que le gouvernement doit adopter des mesures incitatives, ou est-ce que cela se passe déjà dans le secteur privé?

**M. Meredith :** Je vais répondre, si vous me le permettez, mais je crois que je laisserai ensuite Mme Aylard fournir des précisions.

En offrant le choix du mode de commercialisation, le gouvernement a décidé qu'il continuerait à financer les trois organismes qui recevaient du financement par le truchement de cotisations des producteurs, mais qui étaient gérés par la Commission du blé, c'est-à-dire l'Institut international du Canada pour le grain, la Western Grain Research Foundation et le Centre technique canadien pour l'orge brassicole; ces trois entités ont un rôle important à jouer en ce qui a trait au développement de nouveaux marchés, au travail auprès des consommateurs et à la promotion des céréales du Canada. Nous avons adopté des dispositions législatives prévoyant la mise en place d'un système de prélèvement grâce auquel on peut continuer à toucher de l'argent des producteurs qui vendent les céréales en question pour le réinvestir dans la recherche. Cela ne changera pas. Le gouvernement verse ensuite une contribution équivalente au moyen de son programme Agri-marketing.

We do have an initiative now to try to attract more investment in variety development. Canada lags behind some of our key competitors, notably Australia, when it comes to wheat variety research and development. There are a variety of reasons for that, but we are already seeing signs that the private sector is very interested in moving more aggressively into variety development in wheat.

**Jody Aylard, Acting Assistant Deputy Minister, Research Branch, Agriculture and Agri-Food Canada:** Currently in wheat research we have a predominantly public model of research. The department is a major player, and universities play a small part. Only about 10 per cent is private investment in wheat research. With the new environment, we are seeing an interest in private sector companies coming to the table to help close the gap that Mr. Meredith mentioned. It is in the range of \$60 million to \$80 million with some of our competitors. It is a gap we see in some of the other commodities as well, such as canola and corn, where the private sector has been a big player. We have seen those commodities really take off. Yes, there is an opportunity, and part of what we are doing going forward is in terms of getting the regulatory environment right for those players to invest and to make some space for them to take part in the investment in wheat research.

**Senator Wallin:** You are confident that they will step up.

**Ms. Aylard:** Yes. They are certainly showing an interest.

**Senator Peterson:** Thank you for your presentation. I notice the Canadian Grain Commission has been savaged, cut by 85 per cent, from \$35 million down to about \$5 million. What will they be able to accomplish after that cut? What will they be doing?

**Mr. Meredith:** It is a little bureaucratic, senator, but because the budget came out after the mains were put together, the mains do not capture the fact that the budget reinvested \$44 million over two years for the CGC. It will continue to do the same thing that it has been doing. This is not an unusual year for the CGC. It tends to get money reinvested each budget this way. It is responsible for grain quality, and it does an enormous amount of research as well. Farmers do depend on it significantly, so it will continue just as before.

**Senator Peterson:** You are confident they will be able to maintain the standards they have in the past, guaranteeing customers quality?

**Mr. Meredith:** Absolutely.

Nous avons également mis en œuvre une initiative visant à attirer davantage d'investissements dans le développement de variétés. Le Canada accuse du retard par rapport à certains de ses principaux concurrents, notamment l'Australie, dans le domaine de la recherche et du développement touchant les variétés de blé. Cela est dû à différentes raisons, mais nous voyons déjà des signes du fort intérêt du secteur privé à s'occuper de manière plus énergique du développement de variétés de blé.

**Jody Aylard, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada :** À l'heure actuelle, dans le domaine de la recherche sur le blé, nous utilisons un modèle principalement fondé sur le secteur public. Le ministère est un joueur important, et les universités ont un rôle plus discret. Seulement 10 p. 100 environ des investissements dans la recherche sur le blé viennent du secteur privé. Dans le nouvel environnement, nous constatons que les entreprises du secteur privé se montrent intéressées à collaborer afin de combler l'écart que M. Meredith a mentionné, qui est de 60 à 80 millions de dollars par rapport à certains de nos concurrents. Nous constatons qu'un tel écart existe pour d'autres marchandises, comme le canola et le maïs, à l'égard desquelles le secteur privé joue un rôle important. Nous avons vu que ces marchandises ont connu un essor formidable. Oui, il y a des débouchés, et une partie de notre démarche à ce chapitre consiste à veiller à ce que le cadre réglementaire soit propice, permette à ces joueurs d'investir et leur donne la possibilité de participer aux investissements dans la recherche sur le blé.

**Le sénateur Wallin :** Vous êtes convaincue qu'ils seront au rendez-vous.

**Mme Aylard :** Oui. Leur intérêt est manifeste.

**Le sénateur Peterson :** Merci pour votre exposé. Je constate que la Commission canadienne des grains a été durement touchée; elle essuie des compressions de 85 p. 100, son budget passant de 35 millions de dollars à environ cinq millions de dollars. Que pourra-t-elle réaliser après de telles compressions? Que fera-t-elle?

**M. Meredith :** C'est un peu une question administrative, sénateur, mais, puisque le budget a été déposé après la production du Budget principal des dépenses, celui-ci ne tient pas compte du fait que, dans le cadre du budget, le gouvernement a réinvesti 44 millions de dollars sur deux ans dans la CCG. La Commission continuera à faire ce qu'elle a toujours fait. Ce n'est pas une année spéciale pour la CCG. Elle tend à bénéficier ainsi de réinvestissements à chaque budget. Elle est responsable de la qualité des grains, et elle réalise aussi beaucoup de recherche. Les agriculteurs comptent beaucoup sur elle, alors elle continuera de faire ce qu'elle a toujours fait.

**Le sénateur Peterson :** Vous êtes sûr qu'elle pourra maintenir les normes du passé et garantir la qualité pour les consommateurs?

**M. Meredith :** Absolument.

**Senator Peterson:** On the food product labelling and control, again, there are massive cuts there, \$30 million. Maybe it is the same thing and you will find it back again, kind of implying that you have wrestled problems like listeriosis to the ground and we do not need to worry about that any more. You have cut back and we do not need as many inspections. Is it the feeling of Agri-Canada that everything is fine out there?

**Mr. Meredith:** For clarification, what you are referring to is actually is the responsibility of CFIA, so we could have them follow up, but I can tell you that there was a significant investment in the budget in the very things you mentioned, the listeriosis and the action plan developed by Ms. Weatherall to respond to the listeriosis crisis of several years ago. There are \$51 million or \$52 million for enhanced surveillance and early detection of food-borne disease. Those monies will go to the Public Health Agency, to CFIA and to Health Canada. It is somewhat of a reinvestment, just like the CCG.

**Senator Peterson:** What about the labelling on food products, the removal of anything indicating the contents, and people with hypertension or an allergy to peanut products? There is nothing on the food product labelling anymore.

**Mr. Meredith:** CFIA has put in an alternative process, or intends to, but I would have to get them to get back to the clerk with details.

**Senator Peterson:** How are you coming on your negotiations with the railways?

**Mr. Meredith:** The rail review recommended two or three things, which the government agreed with. One was to undertake a facilitation process to try to bring shippers and railways together to develop service level agreements that would be commercially driven, and that would create a dispute settlement mechanism that would be very efficient.

Again, this is Transport Canada's baby, but I know that the minister and the grain sector, particularly in the West, are very interested, likewise, with pulse and special crops. We put together, chaired by my deputy and a member of the sector, a crop logistics working group that helped inform this facilitation process, brought together all of our ag stakeholders to develop a position that we could advance in a process that Mr. Dinning has just completed.

We also are involved with Transport Canada in a grain supply system study that will look at where we can find efficiencies in the transportation system, and we will be participating with

**Le sénateur Peterson :** En ce qui a trait à l'étiquetage et au contrôle des produits, il y a ici aussi d'importantes compressions, de l'ordre de 30 millions de dollars. Peut-être que c'est la même situation et que vous les retrouverez; c'est un peu comme si on tenait pour acquis que vous les avez réglés et que nous n'avons plus à nous préoccuper de la listériose, par exemple, parce que vous l'avez vaincue. Vous essayez des compressions, et nous n'avons plus besoin d'autant d'inspections. Est-ce l'impression au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, que tout va bien sur le terrain?

**M. Meredith :** J'aimerais préciser que ce dont vous parlez est une responsabilité de l'ACIA, alors nous pourrions leur demander de faire le point sur cette question, mais je peux vous dire qu'il y a eu un important investissement dans le budget concernant les situations que vous avez mentionnées, à savoir la listériose et le plan d'action élaboré par Mme Weatherall pour réagir à cette crise il y a plusieurs années. Il y a eu un investissement de 51 ou 52 millions de dollars pour la surveillance accrue et la détection précoce des maladies d'origine alimentaire. Ces fonds seront affectés à l'Agence de la santé publique du Canada, à l'ACIA et à Santé Canada. C'est un réinvestissement en quelque sorte, comme pour la CCG.

**Le sénateur Peterson :** Qu'en est-il de l'étiquetage des produits alimentaires, le retrait de tout ce qui est lié au contenu et l'incidence de cela sur les gens qui souffrent d'hypertension ou qui sont allergiques aux produits contenant des arachides? Il n'y a plus rien sur les étiquettes des produits alimentaires.

**M. Meredith :** L'ACIA s'est doté d'un processus de rechange, ou prévoit le faire, mais je vais devoir lui demander de fournir des détails à la greffière.

**Le sénateur Peterson :** Où en sont vos négociations avec les compagnies de chemin de fer?

**M. Meredith :** L'examen des services de transport ferroviaire contenait deux ou trois recommandations auxquelles le gouvernement souscrivait. L'une d'elles consistait à mettre en place un processus de facilitation pour essayer de réunir les expéditeurs et les compagnies de chemin de fer afin de conclure des ententes sur les niveaux de service qui seraient axées sur des considérations commerciales et qui créeraient un mécanisme de règlement des différends très efficient.

Rappelons que cela relève de Transports Canada, mais je sais que le ministre et le secteur des grains, particulièrement dans l'Ouest, sont très intéressés, tout comme les secteurs des légumineuses à grain et celui des cultures spéciales. Nous avons créé un groupe de travail sur la logistique entourant les cultures — présidé par mon sous-ministre et un intervenant du secteur — qui a aidé à encadrer ce processus de facilitation et réuni tous nos intervenants agricoles pour définir une position nous permettant d'aller de procéder à la réalisation d'un processus que M. Dinning vient de terminer.

Nous travaillons aussi en collaboration avec Transports Canada dans le cadre d'une étude sur le système d'approvisionnement en grain qui portera sur les possibilités d'économies dans le système de

Transport Canada and the railways and others in a supply chain round table that will study how all shippers, not just the agriculture shippers, can work with railways to get maximum efficiency out of the system.

The government, lastly, agreed to bring forth legislation to provide for service level agreement and dispute settlement mechanism for shippers.

**Senator Peterson:** It is my understanding that the railways have said exactly that, they are not interested in either one of those, and the people they sent to the meeting had no authority to do anything. You may have to jump into that at a little higher level here, and I think you will have to go down the route because they have no intention of doing either of one of those things.

**Mr. Meredith:** I think it would be best to wait for Mr. Dinning's report. I know different stakeholders had different perspectives on it, but we will see if Mr. Dinning can pull something together that will be effective.

**Senator Peterson:** If not, you are prepared to jump in? You said you will ensure there will be guarantees of deliveries and dispute resolution mechanisms — I think you just said that a minute ago — if they cannot come to an agreement.

**Mr. Meredith:** No, the government's commitment was to bring forward legislation. That would be the Transport Canada minister. I would not want to go too much further into my colleague's file because they will be sending me an email a little bit later.

**The Chair:** It is the heart of shared services.

**Mr. Meredith:** My minister is intensely focused on this particular issue.

**Senator Peterson:** It is a big one.

**Senator Ringuette:** My first question is in regard to your marketing program for farm products. You participate in the Canadian potato marketing group. I would like to know what amount you invest in Potatoes Canada, and I think it is a joint partnership with Agriculture New Brunswick and Agriculture P.E.I.

**Mr. Meredith:** Again, for the full details, senator, we will have to get back to you. This is the responsibility of a colleague, but I can tell you in general terms the agri-marketing program is a partnership with industry associations mostly, generally on a 50/50 basis, and we invest in helping them develop strategic plans, strategic marketing plans and then develop markets abroad.

transport. En outre, nous participerons aussi — en collaboration avec Transports Canada et les compagnies de chemin de fer et d'autres intervenants — à la table ronde sur la chaîne d'approvisionnement qui s'intéressera à la façon dont l'ensemble des expéditeurs, pas seulement ceux du secteur agricole, peuvent travailler conjointement avec les compagnies de chemin de fer pour rendre le système le plus efficace possible.

Pour terminer, le gouvernement a accepté de préparer un texte législatif prévoyant la création d'accords sur les niveaux de service et d'un mécanisme de règlement des différends pour les expéditeurs.

**Le sénateur Peterson :** Si j'ai bien compris, les compagnies de chemin de fer ont justement dit qu'elles ne s'intéressaient nullement à ces deux options et que les représentants qu'elles avaient envoyés à la réunion n'avaient aucun pouvoir. Vous devrez peut-être consulter les échelons supérieurs à ce chapitre, et je crois que vous devrez choisir cette voie parce que les transporteurs ferroviaires n'ont aucunement l'intention de faire ces deux choses.

**M. Meredith :** Je crois qu'il serait préférable d'attendre le rapport de M. Dinning. Je sais que différents intervenants ont différents points de vue sur cela, mais nous verrons si M. Dinning réussit à faire quelque chose qui sera efficace.

**Le sénateur Peterson :** Dans la négative, êtes-vous prêt à faire le saut? Vous avez dit que vous verrez à ce qu'il y ait des garanties touchant les livraisons et des mécanismes de règlement des différends — c'est, je crois, ce que vous venez de dire il y a une minute — s'il n'y a pas d'entente.

**M. Meredith :** Non. L'engagement du gouvernement était de préparer un texte législatif. Cela revient au ministre de Transports Canada. Je ne veux pas trop m'avancer dans le dossier de mon collègue parce que je risque de recevoir un courriel peu après.

**Le président :** C'est l'élément crucial des services partagés.

**M. Meredith :** Mon ministre travaille très dur sur cet enjeu précis.

**Le sénateur Peterson :** Ce n'est pas le moindre.

**Le sénateur Ringuette :** Ma première question porte sur votre programme de commercialisation des produits agricoles. Vous participez au groupe canadien de commercialisation des pommes de terre. J'aimerais savoir combien d'argent vous investissez dans Pommes de terre Canada. Je crois qu'il s'agit d'un partenariat avec Agriculture Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard.

**M. Meredith :** Encore une fois, pour les détails, madame le sénateur, je vais devoir vous revenir là-dessus. C'est la responsabilité d'un collègue, mais je peux vous dire de façon générale que le programme d'Agri-marketing est un partenariat — principalement avec des associations du secteur — où le financement est généralement assuré à parts égales par le gouvernement et ses partenaires, dans le cadre duquel nous investissons pour les aider à élaborer des plans stratégiques et des plans stratégiques de commercialisation et de pénétrer des marchés étrangers.

**Senator Ringuette:** Yes, I know. I just want to know how much you have set aside for that particular Potatoes Canada organization. I would like to know how much it was last year and the upcoming year. You can send that to the clerk.

**Mr. Meredith:** Perfect. They are just negotiating this year's agreement now.

**Senator Ringuette:** Your total operational costs last year were close to \$3 billion. This year's Main Estimates has \$2.4 billion. In reality, the difference between what you spent last year and what you anticipate spending this year is \$450 million. That is a lot of money. You can say that you are going to be reducing your expenses in regard to the different agri-programs, but I think that we are facing another drought situation for the farming community in Western Canada, from what I am hearing.

**The Chair:** I am looking at a difference of \$152 million, \$153 million, at page 36.

**Senator Ringuette:** I am looking at page 36, but if you look at the main of last year plus supplementary (A), (B) and (C), their total operating budget just for agriculture and agri-food, never mind the Canadian Dairy Commission and the CFIA and the Canadian Grain Commission, just for your section of the department there is a discrepancy of \$450 million. That is quite a lot of money. It is almost a fifth of your budget, 20 per cent of your budget. I certainly would like to have some explanation on that, and I understand it may be more than the time allows, but if you want to send the explanation to the clerk, I will be okay with that.

**Mr. Meredith:** I think my colleague can give you a quick answer.

**Mr. Corriveau:** Maybe I can give a 30-second explanation; it might be 45. I will go quickly and then we can reply in writing.

You have to look at mains to mains.

**Senator Ringuette:** I know all that. It is the fact last year you spent all that money and this year —

**Mr. Corriveau:** You are correct. In fact, today we just signed our sups (A), and that will be tabled in the house.

**Senator Ringuette:** How much will that be?

**Mr. Corriveau:** Unfortunately I cannot reveal that at this time. It still has to be tabled in the house, but I think the track record of this department last year and the year before was about \$400 million in Supplementary Estimates (A), (B) and (C). I cannot forecast what will be in the (A), (B) and (C) this year, but looking at mains to mains, I think the difference is \$152 million dollars, but our Supplementary Estimate (A) that we are working

**Le sénateur Ringuette :** Oui, je sais. Je veux simplement savoir le montant que vous accordez précisément à l'organisation Pommes de terre Canada. J'aimerais savoir combien vous avez donné l'année dernière et comment vous donnerez cette année. Vous pouvez fournir ces renseignements à la greffière.

**M. Meredith :** Parfait. On négocie justement l'accord de cette année.

**Le sénateur Ringuette :** Vos coûts opérationnels totaux l'année dernière s'élevaient à 3 milliards de dollars. Cette année, le Budget principal des dépenses prévoit 2,4 milliards de dollars. En fait, la différence entre ce que vous avez dépensé l'année dernière et ce que vous envisagez de dépenser cette année est de 450 millions de dollars. C'est beaucoup d'argent. Vous pouvez bien dire que vous allez réduire vos dépenses liées aux différents programmes agricoles, mais je crois, à la lumière de ce que j'ai entendu, qu'une nouvelle situation de sécheresse est à prévoir pour le milieu agricole dans l'Ouest canadien.

**Le président :** La différence me semble être de 152 ou 153 millions de dollars, d'après ce que je vois à la page 36.

**Le sénateur Ringuette :** Je suis aussi à la page 36, mais, si vous regardez le Budget principal des dépenses de l'année dernière et que vous y ajoutez les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C), le budget de fonctionnement total d'Agriculture et Agroalimentaire, et c'est sans compter la Commission canadienne du lait, l'ACIA et la Commission canadienne des grains; juste pour votre secteur du ministère, il y a une différence de 450 millions de dollars. C'est beaucoup d'argent. C'est presque le cinquième de votre budget, 20 p. 100 de votre budget. J'aimerais bien avoir des explications à ce sujet, et je sais que nous n'avons peut-être pas le temps de faire cela maintenant, mais si vous acceptez de fournir l'explication à la greffière, je n'y vois pas d'objection.

**M. Meredith :** Je crois que mon collègue peut vous répondre rapidement.

**M. Corriveau :** Je pourrais peut-être vous fournir une explication de 30, voire 45 secondes. Je vais répondre rapidement, puis nous pourrions vous répondre par écrit.

Il faut comparer les Budgets principaux des dépenses entre eux.

**Le sénateur Ringuette :** Je sais tout ça, mais il demeure que vous avez dépensé tout cet argent l'année passée et que cette année...

**M. Corriveau :** Vous avez raison. De fait, aujourd'hui, nous venons de signer le Budget supplémentaire des dépenses A, et il sera déposé demain devant la Chambre.

**Le sénateur Ringuette :** Et combien prévoit-on?

**M. Corriveau :** Malheureusement, je ne peux pas le dire actuellement. Il faut encore le déposer devant la Chambre, mais je crois qu'auparavant, l'année dernière et l'année précédente, le ministère a reçu environ 400 millions de dollars grâce aux Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C). Je ne peux pas prévoir le contenu des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) de cette année, mais, si on s'en tient aux Budgets

on, it is almost finalized, will bring the budget of the department upwards also. Mains to mains, \$152 million, some of those things will be coming in the sups (A).

**Senator Ringuette:** You are cautiously optimistic.

**Mr. Corriveau:** Always.

**Senator Ringuette:** My next questions, I know you do not have the answers right now, but if you could send them to the clerk I would appreciate it. How many employees from your department, from CFIA got a letter of notice of layoff, by province, by classification? How many EXs and how many DMs got those letters? How many of your staffers, i.e., non-employee status people, are being employed in your department and under what classification? Last, but certainly not the least, what is your program management cost?

**The Chair:** If could you provide us with a written answer to those questions, that would be appreciated.

**Senator Nancy Ruth:** I wanted to ask about the \$35 million that you have for food safety and biosecurity risk management systems. Can you give me, say, three examples of the largest risk management systems that you have in this category? How do you manage them? What are you looking for? What will you do if there is trouble, this kind of stuff?

**Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch, Agriculture and Agri-Food Canada:** Maybe I could start that. Some of that is, again, a shared responsibility between Canada Food Inspection Agency and my department. We do have some programming for food safety, and it really is around the food safety system development, so there is this programming that is intact around that.

**Senator Nancy Ruth:** Could you just explain what that meant?

**Ms. Moritz:** It would be development of systems that may help an industry to mitigate a disease or to look at what diseases might be coming or what risks might be coming and then what actions could they take or what mitigation strategies could they put in place to avoid that type of a disease affecting.

I can give you an example of one of those. We have committed, for example, to the Turkey Farmers of Canada development of a management system for on-farm food safety systems and to complete a second phase of a recognition system with CFIA recognizing those systems and the fact that those are robust systems to mitigate disease.

principaux des dépenses, la différence est de 152 millions de dollars, mais le Budget supplémentaire des dépenses (A) sur lequel nous travaillons est presque prêt, et il aura aussi pour effet d'augmenter le budget du ministère. Il y a une différence de 152 millions de dollars entre les deux Budgets principaux des dépenses, mais certains de ces éléments figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

**Le sénateur Ringuette :** Vous êtes optimiste, mais prudent.

**M. Corriveau :** Toujours.

**Le sénateur Ringuette :** Pour ce qui est de mes prochaines questions, je sais que vous n'avez pas les réponses sous la main, mais si vous pouviez les envoyer à la greffière, je vous en serais reconnaissante. Combien d'employés de votre ministère et de l'ACIA ont obtenu une lettre d'avis de mise à pied, par province, par classification? Combien de membres de la direction et combien de sous-ministres ont reçu une telle lettre? Combien de membres du personnel exonéré — c'est-à-dire de personnes qui ont le statut de non-employé — y a-t-il dans votre ministère, et dans quelle classification? Et la dernière question, mais non la moindre, quels sont les coûts de gestion de votre programme?

**Le président :** Nous vous saurions gré de bien vouloir nous fournir une réponse écrite à ces questions.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je voudrais parler des 35 millions de dollars que vous consacrez aux systèmes de gestion des risques liés à la salubrité des aliments et à la biosécurité. Pouvez-vous me donner, disons, trois exemples des plus gros systèmes de gestion du risque dans cette catégorie? Comment les gérez-vous? Que cherchez-vous? Que ferez-vous s'il y a des problèmes, ce genre de choses?

**Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada :** Je pourrais peut-être commencer. Ce domaine, encore une fois, est en partie une responsabilité commune de l'Agence d'inspection des aliments du Canada et de mon ministère. Nous avons effectivement des programmes liés à la salubrité alimentaire qui concernent, en réalité, l'élaboration de systèmes veillant à assurer la salubrité alimentaire; il y a donc des programmes à ce chapitre qui demeurent intacts.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie?

**Mme Moritz :** Il s'agit de l'élaboration de systèmes pouvant aider l'industrie à atténuer les risques de maladie ou à déterminer quelles maladies pourraient se déclarer ou quels risques nous courons, puis à prévoir des mesures à prendre ou des stratégies d'atténuation à mettre en place pour prévenir ce genre de maladie.

Je peux vous donner un exemple. Nous nous sommes engagés auprès des Éleveurs de dindons du Canada à élaborer un système de gestion pour leur système d'assurance de la salubrité des aliments en place dans leurs exploitations agricoles et à réaliser la deuxième phase d'un système de reconnaissance, en collaboration avec l'ACIA, pour reconnaître ces systèmes et le fait que ce sont de bons systèmes permettant d'atténuer les risques de maladie.

The Canadian Industry Traceability Infrastructure Initiative Program also uses part of that funding. That is also for development of industry-led systems that can verify and track products from the farm through the entire system. There is funding to help industry set up those biosecurity standards and the systems in some instances so that they are put in in a way that the industry can sustain them and in a way that makes sense for them.

**Senator Nancy Ruth:** How much would turkeys get out of this?

**Ms. Moritz:** This particular one was \$136,437.

**Senator Nancy Ruth:** Do systems for mad cow come out of this allotment of money?

**Mr. Meredith:** BSE is largely controlled through feed regulations that are developed and enforced by CFIA to prevent the disease. CFIA has installed methods and standards in the processing side of the business that remove any risk material from a carcass when it is being butchered. There are two important points with respect to BSE; one is at the feed level and one is at the processing level.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Some time ago, but not that long ago, a report was published on agrifood policy. Your department, the provincial departments and industry contributed to it. In that report the authors deplored the fact that there was less and less research on agriculture and new products.

I will give you an example, because I found a new use for seal meat. I decided that it could become a product to feed fish in fish farms. You can find an application, but then you need research to get there.

So where do you go and who do you work with? With the National Research Council? Or do you have laboratories? Where is the research done and why does one hear that Canada — even though you said that exports were at 15 per cent — is doing less research?

I suppose that at the international level there is quite an astounding increase in the population. Normally, we should have a more or less equivalent increase, but it seems that certain OECD countries are doing better than we are. So, where is the decision made to take part in research, to subsidize new products, new animal food or new fertilizers, or all sorts of products which would ultimately increase the value of our agricultural production?

Le programme d'Infrastructure sectorielle de traçabilité canadienne bénéficie aussi d'une partie de ce financement. Le programme porte aussi sur l'élaboration de systèmes dirigés par l'industrie qui permettent de vérifier les produits et d'en faire un suivi à partir de la ferme, dans l'ensemble du système. Il y a des fonds pour aider les intervenants de l'industrie à mettre en œuvre les normes en matière de biosécurité — et les systèmes connexes, dans certains cas — de façon à ce que l'industrie puisse en assurer la durabilité et y trouve son compte.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Combien les Éleveurs de dindons du Canada obtiennent-ils sur tout ça?

**Mme Moritz :** Dans ce cas précis, il s'agissait de 136 437 \$.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Est-ce que les systèmes pour la maladie de la vache folle sont financés à partir de cette affectation?

**M. Meredith :** L'ESB est contrôlée en grande partie sous le régime du Règlement sur les aliments du détail, dont les dispositions sont élaborées et appliquées par l'ACIA pour prévenir la maladie. L'ACIA a défini pour le secteur de la transformation des méthodes et des normes pour éliminer toute partie à risque de la carcasse au moment de l'abattage. Il y a deux éléments importants en ce qui a trait à l'ESB : un est lié aux aliments du bétail, et l'autre, à la transformation.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Il y a un certain temps, mais pas si longtemps, un rapport a été publié sur la politique agroalimentaire. Votre ministère, les ministères provinciaux et l'industrie y ont contribué. Dans ce rapport, on déplorait le fait qu'il y avait de moins en moins de recherches au niveau de l'agriculture et de nouveaux produits.

Je donne un exemple, car j'ai trouvé une application pour la viande de phoque. J'ai décidé que ça pouvait devenir un produit pour nourrir les poissons qui sont dans les fermes d'élevage. On va trouver une application, donc cela prend une recherche pour arriver à cette question.

Alors où va-t-on et avec qui travaille-t-on? Avec le Conseil national de recherches? Ou bien a-t-on des laboratoires? Où se fait la recherche et pourquoi dit-on que le Canada — même si vous avez dit qu'il y avait 15 p. 100 d'exportation — fait moins de recherches?

Je suppose que, sur le plan international, il y a une augmentation de la population assez effarante. Normalement, on devrait avoir une augmentation à peu près équivalente, mais il semblerait que certains pays de l'OCDE font mieux que nous. Alors où se prend la décision de participer à la recherche, de subventionner de nouveaux produits, de nouvelles nourritures pour les animaux ou de nouveaux engrais ou toutes sortes de produits qui, finalement, augmenteraient la valeur de notre production agricole?

[English]

**Ms. Aylard:** Research is supported in a number of different ways in the department. The research branch does a lot of research itself. We have 19 research centres across the country with about 500 scientists who undertake that research and close to 37 additional sites, including research farms. We do research in a number of different areas including crop production and diseases as well as beef and various other commodities across the country.

We also support research through cluster program funding in collaboration with other organizations, industry-led research being an example. In the federal-provincial Growing Forward framework that we talked about we have invested \$115 million in funding and research. This is industry-led research, so this is where industry is defining the research priorities and is determining what is important for their needs, and that has leveraged another \$42 million of private-sector research on top of that.

We also collaborate with many partners. We work with universities, so we have universities participating in some of these industry-led research clusters, as well as bilaterally doing work with them.

Finally, we do work as well with the NRC in some interdepartmental research programs. For example, there is an interdepartmental program on genomics research. Several departments collaborate on projects or get funding for their own research in those areas. It is done in a number of different ways. It is a very collaborative approach.

In the last budget, there was another \$50 million in the Agriculture Innovation Program that supported collaborative research with industry.

**Senator Hervieux-Payette:** How do we compare with the OECD countries in terms of the amount of money that is put into research compared to GDP?

**Ms. Aylard:** I would have to get back to you on the specifics of that. We will get that data.

**Senator Hervieux-Payette:** We are competing with these countries. Quite often there is a return on investment if we do research.

**Ms. Aylard:** There is a high return on investment. Numerous studies have shown a 10 to 1 or 15 to 1 return on investment. As well, we have a fairly good track record for research investment. Where do we need to do more work in getting the research results out and adopted by the sector, or commercialized, depending on what the research is. We do lag behind on private-sector investment and research in the agricultural sector.

I will get the specific numbers for you.

[Traduction]

**Mme Aylard :** La recherche est appuyée de différentes façons au sein du ministère. La Direction générale de la recherche fait beaucoup de recherche à l'interne. Nous avons à l'échelle du pays 19 centres de recherche et environ 500 scientifiques qui réalisent des recherches ainsi que près de 37 sites supplémentaires, y compris des fermes de recherche. Nous faisons de la recherche dans différents domaines, y compris la production végétale et les maladies connexes ainsi que le bœuf et diverses autres marchandises à l'échelle du pays.

Nous appuyons aussi les efforts de recherche grâce à du financement de programmes de collaboration avec d'autres organisations, par exemple les recherches menées par l'industrie. Grâce au cadre fédéral-provincial Cultivons l'avenir, nous avons investi 115 millions de dollars sous forme de financement et d'activités de recherche. Il s'agit de recherches dirigées par l'industrie, c'est donc là que l'industrie définit ses priorités en matière de recherche et détermine ce dont elle a besoin pour répondre à ses besoins. Ce cadre a permis d'aller chercher 42 millions de dollars de plus en fonds de contrepartie du secteur privé pour la recherche.

Nous travaillons aussi en collaboration avec de nombreux partenaires. Nous travaillons avec des universités. Il y a donc des universités qui participent à des réseaux de recherche dirigés par l'industrie. Nous travaillons aussi de façon bilatérale avec eux.

Enfin, nous travaillons aussi de concert avec RNCAN dans le cadre de certains programmes de recherche interministériels. Par exemple, il y a le programme interministériel de recherche sur le génome. Plusieurs ministères collaborent dans le cadre de projets ou obtiennent du financement pour leur recherche dans ces domaines. On procède de différentes façons. C'est une approche vraiment axée sur la collaboration.

Dans le dernier budget, 50 millions de dollars ont été affectés au Programme d'innovation en agriculture pour appuyer les recherches réalisées de concert avec des intervenants de l'industrie.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** De quelle façon vous comparez-vous aux autres pays de l'OCDE en fait de financement de la recherche par rapport au PIB?

**Mme Aylard :** Je vais devoir vous fournir les détails plus tard. Nous allons trouver ces données pour vous.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Nous sommes en compétition avec ces pays. Très souvent, il est rentable de faire de la recherche.

**Mme Aylard :** C'est très rentable. De nombreuses études ont révélé qu'il y avait un rendement de 10 pour un ou 15 pour un. En outre, nous avons eu la main assez heureuse au chapitre de l'investissement dans la recherche. Nous devons en faire plus pour communiquer les résultats d'études et les faire adopter par le secteur ou encore assurer la commercialisation, selon l'objet des recherches. Il faut dire que nous accusons du retard en ce qui a trait aux investissements du secteur privé et à la recherche dans le secteur agricole.

Je vais trouver les données précises pour vous.

**Senator Hervieux-Payette:** I would have to explain that to the people in Quebec. How do I explain the amount of money that we see in budgets, both at the provincial and the federal level, with regard to the production of pork? We always say here that X, Y or Z millions of dollars have been spent in the production of pork. I know that according to the rules of the world association we should not subsidize. How do we get involved in spending millions for the production of pork that we export to Japan? At the end of the day we are subsidizing food for other countries that certainly can afford to produce food.

I cannot explain that to the people of Quebec. I cannot explain to journalists why we spend so much money on that. I hear that in Quebec it is more than half a billion dollars.

**Mr. Meredith:** I believe that you are referring to some of the rules of the World Trade Organization.

**Senator Hervieux-Payette:** Yes.

**Mr. Meredith:** You are quite right that we do give a fair bit of money to farmers as income support. However, we do it in a way that is consistent with WTO rules. It has to be a whole-farm operation. It cannot be specifically to a pork producer or a cattle producer. It has to be common. It cannot be an export subsidy on a per-animal basis.

There is recognition that people in the farming business face risks that a normal operation would not face, specifically pests and weather, and there are agreements that govern how you subsidize business risk management. Those are the risks that farmers face. We are careful to do it in a way that is consistent with WTO and with countervail rules so that we avoid countervail or dumping actions.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** There are individual farmers who receive financial assistance, and we have aggregators who put things on the market. This seems like a complex and convoluted system to me.

**Mr. Meredith:** Yes, we have targeted subsidies for producers, large and small. But as I said, the type of subsidy is specifically developed to ensure that it is coordinated with the WTO rules.

[English]

**Senator Runciman:** I want to ask you about meat processing establishments and inspections. A meat processing establishment is the same as a slaughterhouse, essentially. Is there a distinction?

**Mr. Meredith:** The distinction is that the slaughterhouse is the first stage in processing.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Il faudrait que je puisse expliquer cela aux gens du Québec. Comment puis-je expliquer tout l'argent affecté dans les budgets, au niveau tant provincial que fédéral, pour la production porcine? Nous disons toujours ici qu'il y a X, Y ou Z millions de dollars dépensés pour la production porcine. Je sais que, selon les règles de l'association mondiale, nous ne devrions pas subventionner la production. Comment se fait-il que nous dépensions des millions pour la production de viande de porc que nous exportons au Japon? Au bout du compte, nous subventionnons des produits alimentaires pour d'autres pays qui sont certainement en mesure d'en produire.

Je ne peux pas expliquer cela aux gens du Québec. Je ne peux pas expliquer aux journalistes pourquoi nous consacrons autant d'argent à cela. J'ai entendu dire que, au Québec, cela représente plus de 500 millions de dollars.

**M. Meredith :** Je crois que vous faites allusion à certaines règles de l'Organisation mondiale du commerce.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Oui.

**M. Meredith :** Vous avez tout à fait raison, nous donnons beaucoup d'argent aux agriculteurs en soutien du revenu. Cependant, nous le faisons en respectant les règles de l'OMC. Il faut appliquer l'approche agro-globale. Il ne faut pas viser précisément l'éleveur de porcs ou de bovins. Ce doit être commun. Il ne peut pas s'agir d'une subvention à l'exportation pour un animal particulier.

On reconnaît que les personnes qui exploitent des entreprises agricoles courent des risques auxquels une entreprise normale ne s'expose pas, plus précisément les parasites et les conditions météorologiques, et il y a des ententes qui régissent l'octroi de subventions liées à la gestion des risques opérationnels. Ce sont des risques que courent les agriculteurs. Nous nous assurons de le faire en respectant les règles de l'OMC et les règles en matière de compensation afin d'éviter toute action considérée comme des mesures de compensation ou du dumping.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Vous avez des fermiers individuels qui sont assistés financièrement et nous, nous avons des agrégateurs qui les mettent sur le marché. Ça me semble complexe et ça me semble être un système détourné, justement.

**M. Meredith :** Oui, nous avons des subventions qui sont ciblées pour les fermiers, gros ou petits. Comme je l'ai dit, la forme de la subvention est spécifiquement développée pour s'assurer qu'elle soit coordonnée avec les règles de l'OMC.

[Traduction]

**Le sénateur Runciman :** Je veux aborder le thème des usines de transformation de la viande et des inspections. Essentiellement, une usine de transformation de la viande est la même chose qu'un abattoir. Y a-t-il une distinction?

**M. Meredith :** La distinction est que l'abattoir est la première étape de la transformation.

**Senator Runciman:** It is a larger operation.

**Mr. Meredith:** That is right. The meat processor finishes a ready-to-eat meat, for example.

**Senator Runciman:** In the changes, you are speaking to the sunset of resources. Could you speak to that issue and what impact, if any, that may have? This issue has been raised by some folks. Could you address that?

**Ms. Moritz:** Would that be for the slaughter improvement, senator?

**Senator Runciman:** Yes.

**Ms. Moritz:** That program sunsetted March 31 this year. It was a program over three years. It was a \$50 million slaughter improvement program put into place in order to help slaughterhouses or those facilities update to more modern, more effective, efficient and cost-effective standards to help them be sustainable and cost-effective.

**Senator Runciman:** Does it have anything to do with inspections?

**Ms. Moritz:** It does not have in this instance.

**Senator Runciman:** It is for upgrading facilities.

**Ms. Moritz:** Right. Those projects had to be finished for March 31 this year. We will be going back to gauge the success of that program as we gather the information on what the proponents did with the money.

**Senator Runciman:** Grant payments for the Canadian Cattlemen's Association Legacy Fund. I am curious. Is that to trace cattle? Is that what this is all about?

**Mr. Meredith:** No. Primarily it is more market development activities. Ms. Moritz could speak to the traceability issue, but it is not included in that money.

**Senator Runciman:** Is the intent to annualize this? Will it be an allocation on an annual basis?

**Mr. Corriveau:** This program was set up during the BSE crisis. There was \$50 million over ten years. I do not know when this expires, but every year they can draw up to \$5 million of this 10-year program. At the end of the 10-year program, it is planned to sunset.

**Senator Runciman:** Where does the traceability show up?

**Ms. Moritz:** The traceability would show up under Food Safety. That is divided in the programs that I had talked about earlier from the Agriculture and Agri-Food perspective. There is also funding under the Food Safety header for CFIA to deal with the traceability systems that are in place and to start linking that information and get all of the areas that gather that information to standardize data and so on. We have put them together under one umbrella. The two organizations support each other and complement the efforts.

**Le sénateur Runciman :** C'est une notion plus large?

**M. Meredith :** Tout à fait. Les usines de transformation de la viande produisent de la viande prête à manger, par exemple.

**Le sénateur Runciman :** Dans les changements, il est question de l'élimination graduelle de ressources. Pouvez-vous nous en parler et nous décrire l'impact que cela peut avoir, le cas échéant? C'est une question qui a été soulevée par certaines personnes. Pouvez-vous nous en parler?

**Mme Moritz :** Vous voulez parler des améliorations liées à l'abattage, monsieur le sénateur?

**Le sénateur Runciman :** Oui.

**Mme Moritz :** Ce programme prend fin le 31 mars cette année. Il a duré plus de trois ans. Il s'agissait d'un programme d'amélioration des abattoirs de 50 millions de dollars créé dans le but d'aider les abattoirs et ce genre d'installations à mettre en place des normes plus modernes, plus efficaces, plus efficaces et plus rentables pour assurer leur durabilité et leur rentabilité.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce que cela a quelque chose à voir avec les inspections?

**Mme Moritz :** Non, pas dans ce cas.

**Le sénateur Runciman :** C'était pour améliorer les installations.

**Mme Moritz :** Oui. Il fallait terminer les projets avant le 31 mars cette année. Nous ferons un suivi pour évaluer la réussite du programme et recueillir des renseignements sur ce que les promoteurs ont fait avec les fonds.

**Le sénateur Runciman :** Les subventions du Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association. Je suis curieux. Est-ce lié à la traçabilité des bovins? Est-ce de cela qu'il est question?

**M. Meredith :** Non. Les subventions visaient principalement des activités d'exploitation des marchés. Mme Moritz pourra vous parler de la traçabilité, mais les fonds ne servaient pas à cela.

**Le sénateur Runciman :** L'objectif est-il d'annualiser le financement? Est-ce qu'il s'agira d'une affectation annuelle?

**M. Corriveau :** C'est un programme établi durant la crise de l'ESB. On avait prévu 50 millions de dollars sur 10 ans. Je ne sais pas quand le programme prend fin, mais chaque année, on verse 5 millions de dollars du programme décennal. On a prévu mettre fin au programme une fois les 10 années écoulées.

**Le sénateur Runciman :** Quelle est la place de la traçabilité dans tout ça?

**Mme Moritz :** La traçabilité est incluse dans la salubrité des aliments. C'est distinct des programmes dont j'ai parlé plus tôt lorsqu'il était question d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'ACIA consacre aussi des fonds à la traçabilité sous la rubrique de la salubrité des aliments. Les fonds visent à maintenir les systèmes de traçabilité en place, à commencer à mettre en correspondance tous ces renseignements et à normaliser les données que tous les secteurs recueillent, entre autres. Nous les avons rassemblés au même endroit. Les deux organisations s'épaulent et unissent leurs efforts.

**Senator Runciman:** Could someone give me an example of what non-business risk management is versus business risk management?

**Mr. Meredith:** I know it is not readily apparent with the language that we use. The business risk management programs are, for example, our crop insurance program. It is the disaster program that was mentioned earlier that kicks in when there is drought or flood; a program that is cost matched with farmers for self-directed risk management, which is AgriInvest; and AgriStability is a program that tries to stabilize and smooth out income over time for the farmer who generally experiences cyclical income fluctuations. Those are business risk management program examples.

Non-business risk management is a strange way of referring to them, but it captures things like innovation programming and the food safety programming that Ms. Moritz mentioned. It is anything that helps the producer to proactively develop a capacity or improve a process — that kind of thing.

**Senator Runciman:** Is there an application process for this? Is this a federal-provincial agreement or is this simply a federal program? Risk management programs are usually under an umbrella agreement, are they not?

**Mr. Meredith:** Right. That is the umbrella agreement I mentioned in my opening remarks. We share with the provinces and territories the cost of those programs, as well as a number of non-business risk management programs.

**Senator Runciman:** Are all provinces engaged in this?

**Mr. Meredith:** Yes. It is a comprehensive five-year agreement. We expect that the next agreement will be comprehensive as well.

**Senator Buth:** It is good to see the department here.

I am curious about where the science cluster funding is reported. From my background, of course, it is an extremely effective program. With the Agriculture Committee doing the study on innovation, it keeps coming up again and again. Every producer group that comes essentially talks about the benefits of the Science Cluster Funding. I cannot figure out where it is in the Main Estimates. Could you tell me where that is?

**Mr. Corriveau:** Absolutely. On page 38, about halfway down, you will see Science Innovation and Adaptation. You will see an increase of \$87 million for this fiscal year. The cluster is picked up in this and maybe Ms. Aylard could talk about that.

**Le sénateur Runciman :** Quelqu'un peut-il me donner un exemple pour m'expliquer la différence entre un programme de gestion des risques de l'entreprise et un programme non lié à la gestion des risques de l'entreprise?

**M. Meredith :** Je comprends que le langage que nous utilisons n'est pas clair. Notre programme d'assurance-récolte est un exemple de programme de gestion des risques de l'entreprise. C'est le programme antisinistre que nous avons mentionné plus tôt et qu'on active lorsqu'il y a une sécheresse ou des inondations. Il y a aussi des programmes financés à parts égales avec les agriculteurs pour leur permettre de gérer eux-mêmes les risques, comme Agri-investissement; il y a aussi le programme Agri-stabilité, qui tente de stabiliser et d'uniformiser les revenus au fil du temps pour les agriculteurs, qui vivent habituellement des fluctuations cycliques du revenu. Ce sont des programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Quant aux programmes non liés à la gestion des risques de l'entreprise, c'est une façon bizarre de parler de choses comme les programmes d'innovation et les programmes liés à la salubrité des aliments que Mme Moritz a mentionnés. Cela inclut tout ce qui aide les producteurs à renforcer activement leur capacité ou à améliorer un processus, ce genre de choses.

**Le sénateur Runciman :** Y a-t-il un processus de demande pour cela? S'agit-il d'un accord fédéral-provincial ou simplement d'un programme fédéral? Les programmes de gestion des risques relèvent habituellement d'une entente-cadre, non?

**M. Meredith :** Tout à fait. C'est l'entente-cadre dont j'ai parlé dans ma déclaration préliminaire. Nous assumons le coût de ces programmes avec les provinces et les territoires, tout comme les coûts d'un certain nombre de programmes non liés à la gestion des risques de l'entreprise.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce que toutes les provinces participent?

**M. Meredith :** Oui. Il s'agit d'une entente quinquennale qui rassemble tout le monde. Nous nous attendons à ce que la prochaine entente rassemble aussi tous les intervenants.

**Le sénateur Buth :** Ça fait plaisir de voir des représentants du ministère ici.

Je me demande où est déclaré le financement des grappes scientifiques. Je sais pertinemment que c'est un programme extrêmement efficace. Le comité sur l'agriculture réalise une étude sur l'innovation, et on en parle constamment. Tous les groupes de producteurs qui témoignent nous parlent essentiellement des avantages du financement des grappes scientifiques. Je ne vois pas où cela se trouve dans le Budget principal des dépenses. Pourriez-vous me l'indiquer?

**M. Corriveau :** Absolument. À la page 38, vers le milieu, il est écrit Sciences et innovation. Vous constaterez une augmentation de 87 millions de dollars pour l'exercice. Le financement des grappes fait partie de cela. Mme Aylard pourrait peut-être en parler.

**Ms. Aylard:** I have talked about the program already. As you probably know, 10 national clusters are being funded now. We are in the fifth year of those clusters. The \$50 million agriculture innovation program that was announced last year in the budget is a two-year program and a portion of that is a continuation of the Developing Innovative Agriculture Products program.

**Ms. Moritz:** Part of that increase is also the Agri-Innovation Program that Ms. Aylard alluded to earlier. That program is in two streams. The first stream is knowledge creation and sharing of that knowledge. It is meant to encourage industry and academia, as well as governments, to share and come together on some research — the front end of the innovation. The second stream is all about commercialization and trying to get those innovations created into the marketplace and used by the marketplace to give us that competitive edge.

**Senator Buth:** On page 39, you have Agricultural research in universities and other scientific organizations in Canada for just under \$1 million. What is that? Below it, you have grants to foreign recipients for participation in international organizations supporting agriculture. Could you describe that funding as well? That was not in the Main Estimates last year but it is in the Main Estimates this year.

**Mr. Corriveau:** On the international one, the department provides funding to organizations like the FAO and the OECD. This goes on a project initiative run by the line branches that are here tonight.

**Senator Buth:** There was not any funding allocation.

**Mr. Corriveau:** We have regularized the situation in the department. It is something that was picked up in a recent audit. This is now consolidated in one area of the department, and it is more efficient this way. We can manage this out of one branch and make better usage of money through consolidation.

The first is a grant that has been in place for years for research activities funded at various universities. My colleagues may want to add to that.

**Senator Buth:** You have a reduction of \$107.9 million related to sunseting of administrative funding under Business Risk Management programs. Can you describe the changes that are occurring in there and whether there would be less administration for farmers, which they regularly complain about in terms of their business risk management programs?

**Mme Aylard :** J'ai déjà parlé du programme. Comme vous le savez probablement, on finance actuellement 10 grappes nationales. Ces grappes en sont à leur cinquième année d'existence. Le programme d'innovation en agriculture de 50 millions de dollars qui a été annoncé l'année dernière dans le budget est un programme sur deux ans, dont une partie vise la poursuite de l'initiative de Développement de produits agricoles innovateurs.

**Mme Moritz :** Une partie de l'augmentation tient aussi au Programme d'innovation en agriculture auquel Mme Aylard a fait allusion précédemment. Le programme compte deux volets : le premier porte sur l'acquisition et la communication de connaissances et vise à encourager les intervenants de l'industrie et du milieu universitaire ainsi que les gouvernements à mettre en commun leurs résultats et à collaborer aux premières étapes de la recherche pour l'innovation. Le deuxième volet porte essentiellement sur la commercialisation et les efforts pour que les innovations soient commercialisées et qu'elles nous donnent un avantage concurrentiel sur le marché.

**Le sénateur Buth :** À la page 39, il est question des recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada. Le financement est tout juste sous la barre du million de dollars. Qu'est-ce que cela représente? Juste en dessous, il est question des subventions versées à des bénéficiaires étrangers pour leur participation auprès d'organisations internationales qui appuient l'agriculture. Pouvez-vous aussi décrire ce financement? Cela ne figurait pas dans le Budget principal des dépenses de l'année dernière, mais figure dans le Budget principal des dépenses de cette année.

**M. Corriveau :** En ce qui a trait au financement international, le ministère consent du financement à des organisations comme la FAO et l'OCDE. Les fonds sont consacrés à une initiative dirigée par les directions générales hiérarchiques qui sont ici ce soir.

**Le sénateur Buth :** Il n'y avait pas d'affectation de fonds.

**M. Corriveau :** Nous avons régularisé la situation au sein du ministère. Il s'agit d'une situation découverte durant une récente vérification. On a maintenant tout rassemblé dans un secteur du ministère, ce qui a renforcé l'efficacité. Tout est géré au sein d'une même direction générale, et, grâce à ce regroupement, et nous utilisons plus efficacement les fonds.

Le premier élément est une subvention qui existe depuis des années et qui vise des activités de recherche financées dans diverses universités. Mes collègues ont peut-être quelque chose à ajouter à ce sujet.

**Le sénateur Buth :** Il y a une réduction de 107,9 millions de dollars découlant de la fin du financement des dépenses administratives dans le cadre des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Pouvez-vous décrire les changements apportés et dire s'il y aura moins de paperasserie pour les agriculteurs, ce dont ils se plaignent régulièrement lorsqu'ils parlent de leurs programmes de gestion des risques de l'entreprise?

**Mr. Corriveau:** The reduction is basically composed of two amounts. One amount is the administration component of \$53.6 million. The department could not receive its approval in time. The money for the program — the payments that go to the provinces or producers — is statutory, as indicated in the estimates. However, the money to manage or administer the processing of the forms is a voted program. We did not get our approval in time, but this should be reflected in the upcoming supplementary estimates. The second portion of the difference is a forecast reduction. As Mr. Meredith mentioned, the sector at the time of the estimates is doing well, but should there be an adjustment as we noted in previous Supplementary Estimates (A), (B) and (C), we will adjust that accordingly.

**Senator Callbeck:** I want to ask about the Canadian Food Inspection Agency. How many full-time positions or public service positions are there? Do you know offhand?

**Mr. Meredith:** Again, we would have to get CFIA to provide a response.

**Senator Callbeck:** I would like to have that, because I see on this paper that it says that PSAC members affected in the Canadian Food Inspection Agency, 481. It seems like a lot of people for that. However, you will provide that figure.

I have a couple of questions. One is with regard to the changes that I hear will come about at Port Aux Basques. As you know, all the vehicles coming from there have to be inspected and sprayed because they may be contaminated and have diseases which affect potatoes. If that vehicle gets to New Brunswick or P.E.I., it could have a devastating effect on our economies.

I hear that six inspectors will be laid off. Can you tell me what changes are coming?

**Mr. Meredith:** Senator, I wish I could tell you. I will have to plead the fifth again and direct it to my CFIA colleagues. I just do not know the details.

**Senator Callbeck:** You will provide those details and send them to the committee?

**Mr. Meredith:** Yes.

**The Chair:** It is best that you put your question on the record so it is clear what details you are looking for. If you had anything more, you should put it on. We have heard your question about the six employees.

**Senator Callbeck:** I am looking for exactly what changes will take place. I understand there will still be some inspectors who will look at the vehicles. However, if they have to be sprayed, that is possibly going to the private sector, which will mean an added

**M. Corriveau :** La réduction consiste en fait en deux montants. Le premier est le volet administratif de 53,6 millions de dollars. Le ministère n'a pas pu recevoir l'approbation à temps. Les fonds pour le programme — les paiements versés aux provinces ou aux agriculteurs — sont obligatoires, comme l'indique le budget. Cependant, les fonds pour gérer ou administrer le traitement des formulaires est un programme voté. Nous n'avons pas obtenu l'approbation à temps, mais cela devrait figurer dans le Budget supplémentaire des dépenses à venir. Le deuxième montant découle d'une réduction fondée sur des prévisions. Comme M. Meredith l'a mentionné, au moment de la création du budget, le secteur se portait bien, mais, si un rajustement s'impose, comme on a pu le voir dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) antérieurs, nous l'apporterons.

**Le sénateur Callbeck :** J'ai une question à poser au sujet de l'Agence d'inspection des aliments du Canada. Combien de postes à temps plein ou de postes relevant de la fonction publique y a-t-il? Le savez-vous de mémoire?

**M. Meredith :** Encore une fois, il faudra poser la question à l'ACIA.

**Le sénateur Callbeck :** J'aimerais le savoir, parce que je constate que, dans le document, il est écrit que 481 membres de l'ASPC à l'Agence d'inspection des aliments du Canada sont touchés. Cela me semble beaucoup. Cependant, vous pourrez me fournir ce chiffre.

J'ai deux ou trois questions. La première concerne les changements à Port Aux Basques dont j'ai entendu parler. Comme vous savez, tous les véhicules qui arrivent de cet endroit doivent être inspectés et désinfectés parce qu'ils peuvent être contaminés et être porteurs de maladies qui touchent les pommes de terre. S'il fallait qu'un tel véhicule se rende au Nouveau-Brunswick ou à l'Île-du-Prince-Édouard, cela pourrait avoir un effet dévastateur sur nos économies.

J'ai entendu dire que six inspecteurs seront mis à pied. Pouvez-vous me dire à quels changements il faut s'attendre?

**M. Meredith :** Madame le sénateur, j'aimerais bien pouvoir vous le dire. Je devrai encore une fois transmettre votre question à mes collègues de l'ACIA. Je n'ai aucun détail là-dessus.

**Le sénateur Callbeck :** Vous trouverez ces détails et les fournirez au comité?

**M. Meredith :** Oui.

**Le président :** Il est préférable que votre question figure clairement au compte rendu afin qu'on sache bien les renseignements que vous voulez obtenir. S'il y a autre chose, vous devriez aussi l'indiquer pour le compte rendu. Nous avons noté votre question au sujet des six employés.

**Le sénateur Callbeck :** Je veux savoir exactement quels changements seront apportés. Je crois savoir qu'il y aura encore des inspecteurs qui examineront les véhicules. Cependant, s'il faut les désinfecter, on se tournera probablement vers le secteur privé,

expense for whoever owns that vehicle. That is what I would like to know: Exactly what changes are coming there and is there an added expense for the owner of the vehicle?

The second thing I would like to know about is potato inspectors that go through the potato fields to see if the crop is healthy. I hear the cost of the potato inspectors will be passed on totally to the farmers. I would like you to check on that and get back to the committee, please.

**Mr. Meredith:** We will undertake to do that.

**Senator Callbeck:** Thank you.

**The Chair:** I have one question, if you will permit me. It is a statutory item at page 36, at the bottom of the first grouping, Agriculture and Agri-Food. It is Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund. There was not anything last year and this year you are starting out in the hole, in the negative. Can you help me with that? That is not a very good entry here, is it?

**Mr. Corriveau:** In fact, normally the Canadian Pari-Mutuel Agency shows as zero. Last year they received money out of the Economic Action Plan for renovation to some of the laboratories. That money sunsetted last year and that is why you are seeing this as zero. They generate their own funds through a levy on every bet that is made in Canada, so this agency has a no net draw on the appropriation of the department.

**The Chair:** Why is it in the negative? You are anticipating it will —

**Mr. Corriveau:** Last year they had money out of the Economic Action Plan and this year they have none, I believe.

**The Chair:** It is showing a negative for this year.

**Mr. Corriveau:** It is a reduction from last year.

**The Chair:** That is not the way you are showing the other things.

**Mr. Corriveau:** I am being told it is more anticipated revenues, so it is not a draw on appropriation; it is generating revenue. It is a negative amount. Here in appropriation, you are looking for funds from the CRF. This is returning funds to the CRF.

**The Chair:** Could you think about this and get back to me?

**Mr. Corriveau:** I will get back to you in writing, but I believe this is a forecast.

**The Chair:** I am not sure we understand exactly what was said, so you could help us with something in writing. I do not want to take up colleagues' time.

ce qui signifie une nouvelle dépense pour le propriétaire du véhicule. Ainsi, j'aimerais savoir exactement quels changements seront apportés et s'il y aura un coût supplémentaire pour les propriétaires de véhicule?

Ma deuxième question concerne les inspecteurs des pommes de terre qui se rendent dans les champs pour juger de la santé des cultures. J'ai entendu dire que les agriculteurs devront assumer tous les coûts liés au travail de ces inspecteurs. J'aimerais que vous obteniez des détails à ce sujet et que vous fournissiez une réponse au comité s'il vous plaît.

**M. Meredith :** Nous allons le faire.

**Le sénateur Callbeck :** Merci.

**Le président :** J'ai une question, si vous me le permettez. Il s'agit d'un article obligatoire à la page 36, en bas du premier groupe, Agriculture et Agroalimentaire. Il s'agit du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Il n'y avait rien l'année passée, et cette année, vous commencez déjà dans le rouge, en négatif. Pouvez-vous m'expliquer cela? Cela ne me semble pas un très bon point de départ, non?

**M. Corriveau :** En fait, habituellement, le poste de l'Agence canadienne du pari mutuel est nul. L'année passée, l'Agence a reçu des fonds du Plan d'action économique pour la rénovation de certains laboratoires. Le financement a pris fin l'an dernier, c'est la raison pour laquelle il y a un zéro. Elle s'autofinance grâce à un prélèvement sur chaque pari fait au Canada. Par conséquent, cette agence ne reçoit aucune part des crédits du ministère.

**Le président :** Pourquoi le montant est-il négatif? Est-ce que vous prévoyez qu'il...

**M. Corriveau :** L'année dernière, elle a reçu des fonds dans le cadre du Plan d'action économique, et cette année elle n'en aura pas, je crois.

**Le président :** Le montant est négatif cette année.

**M. Corriveau :** C'est une réduction comparativement à l'année dernière.

**Le président :** Ce n'est pas de cette façon que vous présentez les autres éléments.

**M. Corriveau :** On me dit que c'est davantage une question de recettes anticipées, alors il n'y a pas de crédits octroyés. L'agence génère des recettes. C'est un montant négatif. Il est question ici de crédits de fonds provenant du Trésor. Il s'agit de fonds retournés au Trésor.

**Le président :** Pouvez-vous y penser et me fournir de plus amples renseignements?

**M. Corriveau :** Je vous répondrai par écrit, mais je crois que c'est une prévision.

**Le président :** Je ne suis pas sûr que nous avons compris exactement ce qui vient d'être dit, alors il nous serait utile de recevoir quelque chose par écrit. Je ne veux pas utiliser le temps de mes collègues.

Senator Ringuette had a follow-up question that she wanted to put on the record as well.

**Senator Ringuette:** I do not see the co-op program anywhere in these estimates. Where is it?

**Mr. Meredith:** I will let my colleague find it for you. One of the steps that we have taken under our Economic Action Plan obligations was to sunset the co-op program at the end of this year, I believe. That program is part of our Rural Secretariat. The Rural Secretariat is being downsized as part of our obligations.

**Senator Ringuette:** What you are saying, in a nutshell, is that the program is no longer in existence.

**Mr. Corriveau:** For this year — if you look on page 38 of the estimates, roughly about halfway down under the second PA — you will see science and innovation. Rural and Co-operatives is right there below.

**Senator Ringuette:** The Rural and Co-operatives Development Program?

**Mr. Corriveau:** Yes, exactly. This year, you see a reduction of \$4.99 million. This is the sunseting of a Community Development Program.

**Senator Ringuette:** This is the last year of the program?

**Mr. Corriveau:** For the community development, the program ended on March 31, 2012. What my colleague just described is basically linked to a reduction in Economic Action Plan 2012. The reduction to the rural community will be reflected basically next year and following years.

**Senator Ringuette:** Exactly what I am saying is that it is still on for \$12 million this year, but that is the end of it.

**Mr. Corriveau:** There will be potentially other adjustments to come, but for this year, the group will be present. However, it may be a different view by the end of the fiscal year.

**The Chair:** Ladies and gentlemen, on behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank you all for being here and ably representing Agriculture and Agri-Food Canada. It is an important part of the portfolio of government departments, as you could tell from the questions. We went from wheat to potatoes over the period of the evening. We thank you very much for being here and look forward to receiving a written reply to those items that you have undertaken to answer.

Colleagues, the meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Ringuette avait aussi une question complémentaire qu'elle voudrait faire indiquer au compte rendu.

**Le sénateur Ringuette :** Je ne vois pas le Programme des coopératives dans le budget. Où est-il?

**M. Meredith :** Je vais laisser mon collègue le trouver pour vous. Une des mesures que nous avons prises pour respecter nos obligations aux termes du Plan d'action économique consiste à mettre fin au Programme des coopératives à la fin de l'année en cours, je crois. Le programme relève de notre Secrétariat rural, qui fait l'objet de compressions. Cela fait partie de nos obligations.

**Le sénateur Ringuette :** Ce que vous me dites, en bref, c'est que le programme n'existe plus?

**M. Corriveau :** Pour cette année... Si vous regardez à la page 38 du budget, vers le milieu de la deuxième AP, il est écrit sciences et innovation. Les régions rurales et les coopératives figurent juste en dessous.

**Le sénateur Ringuette :** Le programme de Développement des régions rurales et de développement des coopératives?

**M. Corriveau :** Oui, exactement. Cette année, vous voyez une réduction de 4,99 millions de dollars. Il s'agit de l'élimination du Programme pour le développement des collectivités.

**Le sénateur Ringuette :** C'est la dernière année du programme?

**M. Corriveau :** En ce qui a trait au développement communautaire, le programme a pris fin le 31 mars 2012. Ce que mon collègue vient de décrire est essentiellement lié à une réduction prévue dans le Plan d'action économique de 2012. La réduction liée aux collectivités rurales figurera en fait l'année prochaine et durant les années suivantes.

**Le sénateur Ringuette :** Exactement. Ce que je dis, c'est qu'il y a encore 12 millions de dollars pour cette année, mais qu'après cette année, c'est fini.

**M. Corriveau :** Il y aura peut-être d'autres rajustements à venir, mais, pour cette année, le groupe sera présent. Cependant, le portrait sera peut-être différent à la fin de l'exercice.

**Le président :** Mesdames et messieurs, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, j'aimerais vous remercier pour avoir été parmi nous et avoir si bien représenté Agriculture et Agroalimentaire Canada. C'est un des ministères importants, comme vous pouvez le constater à la lumière des questions posées. Nous sommes passés du blé aux pommes de terre durant la soirée. Nous vous remercions de votre présence et avons hâte de recevoir la réponse écrite que vous vous êtes engagé à fournir.

Chers collègues, la séance est levée.

(La séance est levée.)



## WITNESSES

### **Tuesday, May 1, 2012**

#### *Public Service Commission:*

Anne-Marie Robinson, President;  
Hélène Laurendeau, Senior Vice-President.

#### *Treasury Board of Canada Secretariat:*

Daphne Meredith, Chief Human Resources Officer;  
Ross MacLeod, Assistant Deputy Minister, Governance Planning and Policy Sector;  
Marc-Arthur Hyppolite, Assistant Deputy Minister, Compensation and Labour Relations Sector.

### **Wednesday, May 2, 2012**

#### *Fisheries and Oceans Canada:*

Roch Huppé, Chief Financial Officer;  
Kevin Stringer, Assistant Deputy Minister, Program Policy;  
David Balfour, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;  
Jody Thomas, Deputy Commissioner, Operations, Canadian Coast Guard.

#### *Agriculture and Agri-Food Canada:*

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;  
Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management;  
Rita Moritz, Assistant Deputy Minister, Farm Financial Programs Branch;  
Jody Aylard, Acting Assistant Deputy Minister, Research Branch.

## TÉMOINS

### **Le mardi 1<sup>er</sup> mai 2012**

#### *Commission de la fonction publique :*

Anne-Marie Robinson, présidente;  
Hélène Laurendeau, vice-présidente principale.

#### *Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Daphne Meredith, dirigeante principale des ressources humaines;  
Ross MacLeod, sous-ministre adjoint, Secteur de la gouvernance, de la planification et des politiques;  
Marc-Arthur Hyppolite, sous-ministre adjoint, Secteur de la rémunération et des relations de travail.

### **Le mercredi 2 mai 2012**

#### *Pêches et Océans Canada :*

Roch Huppé, dirigeant principal des finances;  
Kevin Stringer, sous-ministre adjoint, Politiques relatives aux programmes;  
David Balfour, sous-ministre adjoint principal, Écosystèmes et gestion des pêches;  
Jody Thomas, sous-commissaire, Opérations, Garde côtière canadienne.

#### *Agriculture et Agroalimentaire Canada :*

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques;  
Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée;  
Rita Moritz, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture;  
Jody Aylard, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction générale de la recherche.